

LA TRIBUNE



CLIMAT DE NON-RESPECT AU SPS

IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

« NOS MEMBRES SONT ÉCOEURÉS »

Les policiers adoptent des moyens de visibilité

PAGE 3



ÉTÉ PLUVIEUX

Mauvais pour les affaires

PAGES 4 ET 5

IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Égypte

Le président Morsi renversé par l'armée

PAGES 2 ET 22

3238193

Les Jeudis PIZZA
 dès 16 ¢
 8" - 8" 10" - 10" 12" - 12"
 En salle à manger ou au comptoir seulement
 Nom jumelable à aucune autre promotion
RESTAURANT twist Déjeuner - Dîner - Souper
 819 791-5500
 4590, boul. Bourque, Sherbrooke

3253623

DU 4 AU 14 JUILLET
VENTE
 SUR LA PROMENADE
SOLDES D'ÉTÉ
 Jusqu'à 80%
 au Carrefour de l'Estrie

Yamaha BW's 2013

Courez la chance de
GAGNER UN SCOOTER
 Valeur de
2599 \$
 Pour information, présentez-vous au mail central.

Depuis 40 ans, le Carrefour, votre référence mode!
40 ANS
 CARREFOUR DE L'ESTRIE

En collaboration avec

motor1thibault
 www.motor1thibault.com

YAMAHA

ÉGYPTE

L'armée renverse le président Morsi

LAURA-JULIE PERREAULT

MONTREAL — Un peu moins d'un an après avoir élu démocratiquement un islamiste à la présidence, l'Égypte a vu l'armée prendre en main le sort politique du pays, hier. Cette fois, avec l'aval de l'opposition. Après avoir démis Mohamed Morsi de ses fonctions, le commandant des forces armées a exposé sa « feuille de route » pour l'avenir du pays. La rue, elle, est plus divisée que jamais.

Mohamed Morsi n'est plus président de l'Égypte et la constitution du pays est suspendue. C'est du moins ce qu'a annoncé hier le commandant des forces armées égyptiennes, Abdel Fatah al-Sissi, dans un discours télévisé qu'attendaient avec fébrilité des millions d'Égyptiens.

À la place Tahrir, où s'étaient rassemblés des centaines de milliers de manifestants, l'atmosphère était à la liesse après l'annonce.

Les opposants au président Morsi se félicitaient d'avoir eu raison du président islamiste, tout comme ils ont réussi à écarter du pouvoir Hosni Moubarak il y a deux ans, après 18 jours de manifestations. « Nous avons encore réussi, écrivait sur Twitter Sherif Nessim, un manifestant ravi par la tournure des événements. L'Égypte vient de renaître, de ressusciter. »

Non loin de là, à Nasr City, la rage et la consternation primaient. Les partisans de Mohammed Morsi, en grande partie des islamistes, dénonçaient le coup d'État contre l'homme qu'ils ont élu démocratiquement il y a à peine un an. « Sissi est le néant! L'Islam s'en vient! Nous ne partirons pas! », hurlaient les protestataires en colère.

« Seul président légitime »

Quelques minutes après l'annonce des militaires, le principal intéressé, Mohamed Morsi, a dénoncé le « coup militaire » sur sa page Facebook et a enregistré un message, diffusé sur Al-Jazeera, pour rassurer ceux qui le soutiennent. « Je suis le seul président légitime en

Égypte », a dit le politicien, qui, la veille, s'était dit prêt à « donner sa vie » pour défendre sa légitimité comme président élu.

Le président égyptien déchu Mohamed Morsi était détenu dans la nuit de mercredi à jeudi avec son équipe dans un bâtiment de l'armée, a indiqué à l'AFP un haut responsable de la confrérie des Frères musulmans dont il est issu.

Dans la journée, les forces de l'ordre ont décrété une interdiction de voyage visant le président, le guide suprême des Frères musulmans, Mohammed Badie, et le numéro 2 de la puissante confrérie, Khairat Al-Shater.

Bras de fer

L'annonce télévisée du général Al-Sissi est survenue après quatre jours de tension dans les rues égyptiennes. Dimanche, pour souligner la première année du règne du président Morsi, près de 14 millions d'Égyptiens ont manifesté, demandant sa démission.

Lundi, l'armée a lancé un ultimatum de 48 heures au président, lui demandant de répondre aux « attentes » du peuple. Hier, alors que l'échéance approchait, le commandant de l'armée a rencontré des leaders des partis d'opposition, des chefs religieux et des représentants des groupes de jeunes. Parmi eux se trouvaient notamment les porte-parole de Tamarod, l'organisation à l'origine de la contestation des derniers jours.

À sa sortie de la réunion, le général a exposé sa « feuille de route » pour l'avenir politique du pays. Selon ce document, la constitution est temporairement suspendue, Mohamed Morsi est démis de ses fonctions et est remplacé par le président (non élu) du plus haut tribunal du pays, Adli Mansour.

Toujours selon le plan militaire, le chef d'État par intérim sera épaulé par un gouvernement de technocrates et un comité de « réconciliation nationale » qui devra réviser l'actuelle constitution, adoptée dans la controverse en décembre dernier.

La feuille de route prévoit aussi la tenue d'élections parlementaires et présidentielles, sans stipuler de calendrier.

Responsabilité historique

S'adressant aux Égyptiens, le général Al-Sissi a affirmé que l'armée ne comptait pas s'immiscer en politique mais considérait qu'elle avait la « responsabilité historique » d'intervenir ainsi. « Le rôle de l'armée est de maintenir l'ordre et de trouver une sortie à la crise », a-t-il dit. « Que Dieu protège l'Égypte et l'honorable et défiant peuple égyptien », a-t-il conclu.

Aval de l'opposition

Plusieurs acteurs politiques ont applaudi hier la décision de l'armée d'écarter le président élu. « Ce n'est pas un coup militaire, mais une opération pour sauver des vies humaines », a dit Mohamed El Baradei, chef désigné de l'opposition. Le même El Baradei a refusé de se présenter aux élections présidentielles de 2012, estimant que les forces armées avaient pipé les dés.

L'armée en mène large en Égypte depuis l'accession du pays à l'indépendance. À ce jour, Mohamed Morsi a été le seul civil à accéder à la présidence. Rappelons que l'Égypte a connu des décennies de règne militaire.

Tanks dans les rues

Hier, la présence de l'armée dans les rues égyptiennes est devenue ostentatoire en fin d'après-midi. Des troupes et des tanks ont été déployés dans plusieurs quartiers du Caire.

Les militaires se sont notamment interposés entre des militants pro et anti-Morsi. Depuis le début des manifestations, des affrontements entre les deux camps ont fait au moins 39 morts et des centaines de blessés, selon le ministère de l'Intérieur.

Hier, d'autres altercations ont fait au moins quatre morts. Les manifestantes ont aussi été la cible de violences sexuelles. L'organisation Human Rights Watch déplorait plus d'une centaine d'agressions au cours des derniers jours. (La Presse)

— Avec AFP



AGENCE FRANCE-PRESSE

Un hélicoptère de l'armée égyptienne survole les manifestants réclamant la démission du président Mohamed Morsi à la place Tahrir.



AGENCE FRANCE-PRESSE

Les soldats de l'armée égyptienne patrouillent dans les rues près de l'Université du Caire.

LA TRIBUNE

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

latribune.ca

SOMMAIRE

Annonces classées	24 à 29
Arts et spectacles	15 à 18
Décès	30 et 31
Économie	13 et 14
Horoscope	26
Loterie	19
Monde	22
Mots croisés	26
Opinions	12
Sports	34 à 39

MÉTÉO

Alexandre, 5 ans
CPE Plein
de tendresse

AUJOURD'HUI



RISQUE D'AVERSES

MAX.: 28° MIN.: 18°

Lever du soleil: 5 h 5
Coucher du soleil: 20 h 39

VENDREDI

soleil et nuages, max.: 27° min.: 18°

SAMEDI

averses, max.: 25° min.: 18°

Les nouvelles de l'heure...

latribune.ca

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Les Coyotes de Phoenix ont autant de vies que le coyote dans Road Runner.

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454



En pantalons de camouflage

Les agents du SPS adoptent des moyens pour dénoncer le climat de non-respect



RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les agents du Service de police de Sherbrooke assureront la sécurité aux Jeux du Canada en pantalon de camouflage.

Lors d'une assemblée générale hier soir, les membres de l'Association des policiers de Sherbrooke ont adopté des moyens de visibilité pour dénoncer le climat de non-respect de la direction du SPS à leur endroit.

« Dès maintenant, les policiers vont porter un autocollant Assez c'est assez dans leur dos, juste sous l'inscription police de leur veste pare-balle. Nous voulons que le message soit clair que nos membres sont écœurés », explique le président de l'APPS, Robin Côté.

À l'ordre du jour de cette assemblée générale à laquelle ont assisté plus de la moitié des 240 syndiqués : Plan d'action été 2013.

Les policiers délaisseront bientôt le pantalon bleu marine de leur uniforme de patrouille jusqu'à nouvel ordre.

« Nous avons passé une commande pour des pantalons de camouflage. Cette commande devrait arriver environ dans trois semaines, juste à temps pour le début des Jeux du Canada », précise M. Côté.

Le président de l'APPS soutient que les membres ont adopté à l'unanimité une proposition pour payer le salaire des membres de l'exécutif si la Ville de Sherbrooke choisit de maintenir la suspension de cinq jours pour chacun des



IMACOM, JOCELYN RIEDEAU

En assemblée générale hier soir, les membres de l'Association des policiers de Sherbrooke ont adopté des moyens de visibilité pour dénoncer le climat de non-respect de la direction du SPS à leur endroit. Tous les policiers troqueront bientôt le pantalon bleu marine de leur uniforme de patrouille pour le pantalon de camouflage.

huit membres à la suite de la plainte de harcèlement contre une employée-cadre du SPS.

« Depuis le début, nos membres nous appuient dans nos démarches. Ils n'apprécient pas le processus disciplinaire et cette suspension envers les membres de leur exécutif », explique Robin Côté.

« Les membres avaient aussi cautionné le moyen de pression du calendrier faisant le décompte des jours avant la retraite de l'employée cadre. Ils

sont toujours avec nous », ajoute le vice-président de l'APPS, Steve Guay.

Ces moyens de pression resteront en place « tant qu'un le climat de paix et de respect » ne sera pas de retour au quartier général du SPS.

Le président de la Fédération des policiers municipaux du Québec (FPMQ) Denis Côté était présent à l'assemblée générale pour soutenir les membres.

« C'est gauche de proposer

une médiation au même moment où la Ville impose une suspension à l'exécutif syndical. Il est difficile d'être contre l'idée d'une médiation, mais pour le moment, le climat est extrêmement malsain. Je reconnais au moins que le maire admet que son directeur de police a besoin d'aide extérieure. Je salue le travail des policiers de Sherbrooke qui continuent à offrir un service professionnel à la population malgré un tel climat de travail », indique Denis Côté.

Le président du comité exécutif de la Ville de Sherbrooke Serge Paquin souhaite d'abord discuter de ces moyens de pression des policiers avec le maire Bernard Sévigny avant de les commenter.

« Nous allons réagir en temps opportun. À première vue cependant, je peux dire que ce n'est pas en mettant en place de telles mesures qu'ils vont augmenter le capital de sympathie de la population à leur endroit », estime Serge Paquin.

Les policiers ferment la porte à la médiation

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Il n'est pas question pour l'Association des policiers et policières de Sherbrooke (APPS) de participer au processus de médiation avec la direction proposé par la Ville de Sherbrooke.

Le président de l'APPS Robin Côté assure que l'exécutif n'a pas l'intention de se présenter à une table pour les rapprocher du directeur du Service de police de Sherbrooke, alors que l'exécutif syndical vient d'être suspendu pour cinq jours à la suite d'une plainte en harcèlement déposée par une employée-cadre du Service de police de Sherbrooke.

Un grief en traitement

préjudiciable dans ce dossier de harcèlement a été signifié hier à la direction.

C'est à travers la couverture médiatique de la séance du conseil municipal que l'exécutif de l'APPS a appris sa suspension par les élus à la suite du dépôt de la plainte en harcèlement lors des négociations pour le renouvellement de la convention collective au printemps 2012. L'exécutif avait affiché sur son babillard un calendrier sur lequel il comptait les jours avant la retraite de l'employée du SPS.

« C'est une décision qui est inconcevable. La procédure disciplinaire était hors délai sans compter que nous la contestons aussi sur le fond. Ne serait-ce que pour les délais, la procédure

est illégale. Ils n'avaient pas raison de continuer les procédures », explique Robin Côté.

Ce dernier rappelle que le comité de discipline composé de deux cadres du SPS ainsi que d'un avocat ont recommandé de fermer le dossier parce qu'il était hors délai.

« Je trouve ça ordinaire que les élus décident quand même de suspendre l'exécutif. À la place, on lance le problème dans la cour d'un arbitre de grief. Ce sont des procédures qui sont longues et c'est le contribuable qui va payer pour un processus qui ne devrait même pas avoir lieu », estime Robin Côté.

« À quoi bon former un comité disciplinaire et payer les services d'un avocat si l'on ne tient pas compte de leurs

recommandations », ajoute le vice-président de l'APPS, Steve Guay.

Dans le grief, l'APPS réclame 5000 \$ en compensation du préjudice subi, troubles, ennuis, inconvenients et atteinte à la réputation. Un montant de 6500 \$ est aussi réclamé pour chacun des huit membres de l'exécutif syndical visé par cette procédure disciplinaire.

Selon eux, la Ville de Sherbrooke a une attitude de vouloir écraser le syndicat.

« C'est le constat que nous faisons la semaine dernière et que nous faisons encore aujourd'hui. Un matin, je me fais dire que je suis suspendu cinq jours pour quelque chose pour lequel ils n'ont pas le droit de nous suspendre. Et après

ça, je me fais dire que l'on va s'asseoir en médiation. C'est clair que ce n'est pas une solution qui est envisageable ni viable. Comment veux-tu faire une médiation avec les mêmes personnes qui nous suspendent? » questionne Robin Côté.

L'Association des policiers et policières de Sherbrooke ne sait pas ce qu'une médiation pourrait apporter alors qu'il y a plusieurs points en litige et que les décisions récentes du conseil municipal viennent en ajouter.

« Sur le fond, nous croyons aussi avoir raison. La jurisprudence est claire : une association syndicale peut faire des moyens de pression. C'est la liberté d'expression syndicale », soutient Robin Côté.

Nervosité dans le milieu touristique

L'été pluvieux soulève l'inquiétude à la veille de la haute saison des vacances

FRANÇOIS GOUGEON

SHERBROOKE — « Ce n'est pas la catastrophe, car la saison est bien jeune. Cependant, il est à souhaiter que la météo revienne du bon bord au plus vite parce qu'on commence à ressentir certaines inquiétudes dans l'industrie touristique. »

Directeur général de Tourisme Cantons-de-l'Est, Alain Larouche résume ainsi le sentiment des acteurs du monde récréotouristique dont les attraits extérieurs risquent de souffrir d'un mauvais temps persistant.

« Juin a été très désagréable au plan de la météo. Cependant, cela n'a pas eu beaucoup d'impact, car c'est un mois naturellement très occupé par le corporatif, les activités de groupes, les *meetings* et réunions de toutes sortes. Mais là, avec juillet qui débute et la grosse période de la mi-juillet qui s'en vient et où la saison décolle vraiment d'habitude, on espère que dame Nature collaborera. C'est incontournable pour les activités extérieures », soumet M. Larouche.

Sur le terrain, les intervenants gardent le moral, justement parce que la saison des touristes et excursionnistes à l'assaut des mille et un attraits des Cantons-de-l'Est débute à peine.

« Généralement, le 24 juin lance notre saison, mais cette année, c'est sûr que c'est un peu plus tranquille. Sauf les vrais mordus de camping qui se déplacent peu importe la météo, bien des gens attendent que le soleil se montre plus généreux... La météo a clairement un impact sur une entreprise comme la nôtre », illustre Natacha Bruguier, du



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Nattacha Niyukuri a profité d'une trop rare percée de soleil, hier, lors d'une promenade au Marché de la gare.

Camping Magog-Orford.

Dans les parcs nationaux Orford et Yamaska que dirige Brigitte Marchand et où les réservations en camping se font tôt, ce n'est pas tellement de ce côté que la météo fait sentir ses effets : l'achalandage n'est pas à la hauteur pour la fréquentation des plages et autres activités de plein air. « Malheureusement, ce que

l'on perd est dur à récupérer, sans oublier que les étudiants qu'on embauche, comme ailleurs dans l'industrie touristique, sont touchés quand l'achalandage est réduit », fait également remarquer Mme Marchand.

Cet impact se fait sentir dans toutes les formes d'activités extérieures, comme la cueillette des petits fruits.

Richard Wera, de l'entreprise maraîchère du même nom, à Lennoxville, constate comme d'autres que les adeptes des fraises sont moins nombreux. « Ça se récolte quand même des fraises avec l'imperméable sur le dos, mais ça diminue l'enthousiasme », lance-t-il avec philosophie. D'autant plus que la qualité du petit fruit rouge est excellente, compte tenu

de l'absence de grosses chaleurs et d'un soleil de plomb qui autrement provoque un mûrissement rapide.

Bref, M. Wera espère bien sûr l'arrivée d'un ciel plus bleu, sans pour autant tomber dans l'autre extrême de la canicule. « Mais on garde le moral. De toute façon, on n'a pas le choix quand on dépend de la nature », dit-il.

Les touristes se font attendre

PIERRE-LUC TRUDEL

pierre-luc.trudel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le début d'été pluvieux ne perturbe pas seulement les projets des vacanciers, il a aussi un impact négatif sur bien des commerçants à la merci des conditions météorologiques.

Si la tendance se maintient, l'été 2013 ne restera pas dans les annales comme ayant été particulièrement lucratif pour l'industrie touristique et les commerces saisonniers.

Chez MultiPiscine, on admet qu'une saison estivale chaude et ensoleillée, comme celle de l'année dernière, a pour effet de doper les ventes. « On remarque une baisse des ventes par rapport à l'année dernière, c'est certain, mais ce n'est pas dramatique non plus », indique Riel Boisvert, directeur des

ventes chez MultiPiscine. Les consommateurs impulsifs, qui décident d'acheter une piscine après quelques jours de soleil et de chaleur, se font beaucoup plus rares cette année. Le commerce a toutefois connu un très bon début de saison.

**Les prévisions
météorologiques ont
des conséquences bien
pires sur l'achalandage
que la météo elle-même.**

La tendance est cependant beaucoup plus marquée chez les commerçants et restaurateurs de Magog, qui sont très dépendants du tourisme.

Ils ont remarqué une nette baisse de l'achalandage cette

année, alors que les touristes se font toujours attendre. « La météo a une grande influence sur nos activités », affirme Alain Roberge, propriétaire de l'Auberge Orford. « Notre taux d'occupation est bas quand la température est mauvaise, tout comme nos réservations pour le restaurant et la terrasse. »

Les fins de semaine de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada, habituellement très lucratives pour les commerçants de Magog, sont loin d'avoir répondu aux attentes cette année, faute de touristes.

Pour Alain Roberge, la baisse de l'activité touristique ne peut toutefois être expliquée uniquement par la météo. Il rappelle que les dernières années ont été plus difficiles pour l'industrie touristique en raison du contexte économique.

**Verts impeccables,
prévisions défavorables**

Le manque de touristes se remarque aussi sur les verts. « Il y a beaucoup moins de golfeurs, c'est une année difficile », avoue Donald Boivin, directeur du Club de golf Sherbrooke.

Même constat au Club de golf Longchamp. « Ça fait mal à tous les clubs. Les gens ont peur du mauvais temps. Comparativement à l'été dernier, qui avait été une saison record, la baisse d'achalandage est marquée », indique Marcel Dion, directeur et professionnel du club.

Et ce n'est pas l'état des terrains qui semble poser problème : « Les conditions de jeux sont extraordinaires, le terrain est très beau et bien drainé. Les gens sont satisfaits de leur partie », assure Marc Viens, professionnel au Golf du Manoir

des Sables. À Longchamp, les verts sont impeccables selon le directeur.

À l'instar de plusieurs de ses collègues, M. Viens affirme que les prévisions météorologiques ont des conséquences bien pires sur l'achalandage que la météo elle-même. « Au cours des 30 derniers jours, je dirais qu'il y a eu deux jours où le terrain était impraticable. Si on se fie aux prévisions météorologiques, il y a beaucoup de pluie annoncée, mais la température n'est pas si mauvaise en réalité. » Les gens voient à la télévision des probabilités de pluie et annulent leur départ de peur de devoir jouer trempés. Finalement, il fait soleil toute la journée! »

Avec un mois de juillet qui ne fait que commencer, tous s'entendent toutefois pour dire que la saison n'est pas encore à l'eau.

On garde le moral dans les campings

CAMILLE DAUPHINAIS-PELLETIER
cdauphin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Contrairement à ce qu'on pourrait croire, dans les campings de la région, tout baigne... au sens propre comme au sens figuré!

Si les averses des dernières semaines ont laissé les terrains spongieux et l'air humide, en général, les campeurs gardent le moral. « On se baigne et on peut faire du kayak! », dit tout simplement le jeune Thomas Sullivan, qui campe au parc national du Mont-Orford dans une tente au bord du lac Stukely sans électricité ni eau courante, mais avec sa mère Chantal Nault et ses trois frères et sœurs.

Selon Mme Nault, ses enfants ne sont guère perturbés par la pluie puisqu'ils sont des mordus de camping depuis toujours. « On venait même quand j'étais enceinte », raconte-t-elle. Marianne, l'aînée des enfants, confirme qu'elle n'a aucun problème à dormir la nuit, malgré la pluie qui ricoche sur la toile.

Il faut dire qu'au parc national du Mont-Orford, pas question d'annuler sa réservation; il est difficile d'avoir accès à un terrain sur le bord du lac, donc quand on réussit à en réserver un, on s'y rend peu importe la météo.

Quelques mètres plus loin, André Chaput et Lyne Valiquette sont venus de Montréal pour passer cinq jours à se détendre loin de la ville. « Il pleut pas mal plus le soir et la nuit... dans le jour, c'est possible de faire des activités », dit M. Chaput. Le couple n'a donc pas annulé d'activités extérieures, bien qu'il aurait préféré un temps ensoleillé.

Ceux qui ont choisi de camper dans des roulottes avec services ont plus de choix pour les activités intérieures. Claude Roberge et Tatiana Bakhareva, qui habitent Québec, en sont déjà à leur quatrième séjour en camping de l'année. « Avec une tente, c'est trop humide pour coucher par terre, c'est pour ça que j'ai acheté une roulotte », explique M. Roberge. Le couple a pu faire de la randonnée et de

la chaloupe, et lors des averses, se réfugier à l'intérieur pour jouer aux cartes. Dans les secteurs avec service, la radio, le téléphone et internet sont également disponibles pour les plus casaniers.

Tout l'été au camping

Alors qu'au parc national la durée des séjours oscille entre une et quatorze nuits, avec beaucoup de gens qui décident de rester trois nuits, dans de nombreux campings privés, dont le Camping Beau-Lieu à Sherbrooke, les gens restent bien souvent sur place tout l'été.

L'administration essaie d'ailleurs d'organiser des activités pour plaire à tous les campeurs. Ping-pong, galet, poches et fléchettes peuvent entre autres se jouer à l'intérieur.

Sonia Couture et Éric Jutras restent sur place avec leurs deux enfants de la mi-avril jusqu'à la fin septembre. « On va avoir un peu moins de bronzage, mais ça nous sort de la routine, on n'a pas le choix de s'occuper. Si on reste dans la roulotte, le temps va être long! Une chance qu'on est une belle gang, on s'organise des tournois de poker », dit Mme Couture. Il faut dire qu'en plus des amis rencontrés au fil des années passées au camping, une bonne partie de la famille est aussi sur place, alors que les trois frères et la sœur de Mme Couture sont là.

Certains sont quand même moins enclins à endurer les éléments coûte que coûte. C'est le cas de Claudette et Jean-Marc Tétreault, sur place depuis le mois de mai, qui sont retournés pendant quelques jours à leur domicile de Sherbrooke. « C'est plus monotone, les activités sont plus au ralenti », dit Mme Tétreault. Cependant, lors de notre passage, le couple recevait des amis de Joliette et la sœur de Mme Tétreault était juste à côté; un assez beau groupe pour endurer un ciel maussade. « Il y a toujours quelque chose si quelqu'un veut se tenir occupé. Certaines activités sont déjà commencées... bientôt ce seront les cours d'aquaforme! », dit Mme Tétreault avec un regain d'optimisme.



IMACOM, CLAUDE POULIN

Éric Jutras et Sonia Couture passent tout l'été au Camping Beau-Lieu avec leurs enfants Anthony et Érika. La famille n'est pas loin. À preuve, leur nièce Lily-Rose Fontaine s'est jointe à la photo, sans oublier Billy, le chien de la famille.



IMACOM, CLAUDE POULIN

Chantal Nault et ses enfants, Emmanuelle, Thomas, William et Marianne Sullivan sont des habitués du camping en plein bois. Ils passaient trois jours dans leur tente au parc national du Mont-Orford sans électricité ni eau courante.

Vous avez eu chaud l'été dernier?
C'est le temps de penser **climatisation!**

TOSHIBA Carrier





Évaluation à domicile **SANS FRAIS**

leprohon
Maître ès Celsius

6171, boul. Bourque, Sherbrooke
819 563-2454
www.leprohon.com

#RBQ: 1301-9328-35

CMMTQ

Corporation des maîtres mécaniciens en climatisation du Québec

HABITATION CAA Québec

Recommandé

f /leprohon.inc

Laboratoire grandeur nature



**LUC
LAROCHELLE**
PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

Tel que rapporté la semaine dernière, le mont Hereford et ses 5632 hectares sont passés entre les mains d'une corporation qui, selon sa charte et conformément au vœu des donateurs, s'emploiera à maximiser les retombées économiques et les usages publics de cette immense forêt demeurant du domaine privé. On ne parle pas ici d'un mandat de quelques années, il s'agit d'un contrat à perpétuité!

Le modèle n'existe pas ailleurs au Québec, surtout pas à la dimension d'une montagne.

« Forêt Hereford devient en quelque sorte un bassin pilote pour implanter ici une culture répandue aux États-Unis et avec laquelle nous sommes peu familiers », croit la vice-présidente de Conservation de la nature au Québec,

Nathalie Zinger, qui a pris part à l'ébauche de la convention signée avec la Fondation Neil et Louise Tillotson pour concrétiser ce legs hors du commun.

Ladite culture est celle de la cohabitation des usages et elle sera mise à l'essai dans un laboratoire de 50 km². Pour vous situer, le parc national du Mont-Orford compte actuellement 59 km² tandis que la superficie du parc du Mont-Mégantic est de 54 km².

Les terres sous servitude de Forêt Hereford seront à jamais protégées. Les usages autorisés s'apparenteront à ceux des réserves fauniques, sans la panoplie de restrictions imposées dans les parcs nationaux.

Voici une anecdote illustrant le mélange des genres dans notre culture québécoise. Au cours d'une excursion en raquettes vers le sommet

du mont Hereford, l'hiver dernier, un membre de notre groupe a spontanément émis le commentaire suivant : « c'est de toute beauté, si ce n'était pas de ces motoneiges qu'on entend... »

« On associe faussement la conservation à une cloche de verre qui rendrait un territoire intouchable et statique. »

Le silence, les parcs nationaux s'en portent garants. Ailleurs, profitons du décor et du privilège accordé par un homme d'affaires qui aurait pu garder sa fortune et sa montagne pour lui, lui ai-je alors rappelé. Le riche Neil Tillotson, décédé à l'âge de 102 ans, est devenu prospère en lançant des figurines de Walt Disney en caoutchouc. Il n'avait pas de dettes envers qui que ce soit, juste de l'attachement pour le berceau de son enfance.

« On associe faussement la conservation à une cloche de verre qui rendrait un territoire intouchable et statique. Le partage du

territoire est un privilège à situer dans le temps. Il faudrait pouvoir raconter dans 100 ans que deux siècles auparavant naquit un homme dont les valeurs d'humilité, de créativité et de générosité l'ont amené à faire don de cette montagne. Ce sera alors la preuve qu'à travers nos actions, nous avons su perpétuer sa mémoire et ses valeurs », tisse comme fil conducteur Mme Zinger.

Les bruits des scies mécaniques, des motoneiges, des VTT ou les détonations d'armes à feu continueront à résonner dans cette montagne. De manière ordonnée. Sans compromettre l'existence d'aires de détente et la pratique d'activités plus zen comme les randonnées pédestres, à cheval ou en vélo de montagne, selon les périodes ou les saisons.

Méchant exercice de conciliation d'horaires et de partage d'espace vital, par vrai?

La table des usagers se chargera de cette planification et veillera à ce qu'elle soit respectée. Pendant ce temps, l'autre comité, celui de la foresterie-conservation, cherchera l'équilibre dans le potentiel de la ressource forestière pour en assurer à

long terme la santé écologique et la viabilité économique. Pas une mince tâche non plus considérant le nombre d'acteurs qui auront à rendre des comptes aux municipalités héritières (East Hereford et Saint-Herménégilde) ainsi qu'à l'ensemble de la population de la MRC de Coaticook. Toute la communauté a décidé de sauter dans le train.

Le reste de l'Estrie surveillera ce qui s'y passera. Le reste du Québec, aussi.

« Notre intention est évidemment de faire la démonstration que cette cohabitation est possible, qu'elle est envisageable partout et qu'il est à l'avantage de tous d'adopter ce modèle », propage la porte-parole de la branche québécoise de Conservation de la nature du Canada.

De fait, c'est un modèle qui fonctionne bien dans plusieurs États américains. Ici, il attaque par contre un gros morceau. La culture de l'exclusivité et du droit acquis est profondément ancrée. Le plaisir est souvent uniquement pour soi, la discipline et la retenue n'est que pour les autres. Ça pourrait prendre une génération, peut-être même 100 ans à casser le moule...

Conteneurs Rock Forest perd ses certificats

CHLOÉ COTNOIR
ccotnoir@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une étape de plus a été franchie dans la saga de Conteneurs Rock Forest. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) a révoqué les certificats d'autorisation du centre de tri situé sur le boulevard Bourque à Sherbrooke.

Un premier certificat avait été émis en octobre 2007 pour

l'exploitation de l'entreprise et un deuxième certificat en février 2013 pour le broyage du bois. Ces révocations font en sorte que l'entreprise ne pourra plus exercer ses activités liées au tri de matières résiduelles découlant des travaux de construction, de rénovation et de démolition, tant sur son site qu'à l'extérieur de celui-ci.

Rappelons qu'à la suite de trois ordonnances du MDDEFP depuis les derniers mois, CRF ne



ARCHIVES LA TRIBUNE

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) a révoqué les certificats d'autorisation du centre de tri situé sur le boulevard Bourque à Sherbrooke.

pouvait plus recevoir de matériel à trier sur son site et devait, entre autres, diminuer les amas importants de matières accumulées sur son site en disposant de 7500 tonnes de matières résiduelles par mois, ce que l'entreprise n'a pas respecté. Les objectifs de ces ordonnances étaient de s'assurer que CRF se conforme à son certificat d'autorisation d'octobre 2007, de diminuer les risques de contamination potentiels à l'environnement et de valoriser ou éliminer les amas de matières d'ici octobre 2013.

CRF n'ayant pas respecté les ordonnances, ni les dispositions

prévues à son certificat d'autorisation, la révocation a été signifiée le 19 juin 2013. Le propriétaire Sébastien Labrecque ne s'est pas pourvu de son droit de représentation à la suite de la réception de l'avis préalable de révocation.

En conséquence, un appel d'offres a été lancé le 27 juin 2013 afin de procéder à l'élimination de certains amas de matières résiduelles, pour s'assurer que le site soit sécuritaire et limiter les risques de contamination à l'environnement. « Les frais encourus par ces travaux vont être réclamés aux propriétaires. Le MDDEFP enclenchera une

série de recours légaux afin de lui refiler la facture », assure Renée Plamondon, porte-parole régionale du Ministère.

CRF était le plus important centre de tri de la région sherbrookoise. La montagne de matériaux secs de l'entreprise est depuis longtemps visible à partir de l'autoroute 10/55. Si CRF compte un jour relancer ses activités, l'entreprise devra demander de nouveaux certificats d'autorisation. Le ministère de l'Environnement tiendrait alors compte du lourd passé environnemental de l'entreprise dans son analyse.

CARRIÈRES

Suprem Automobile
25ans



RÉCEPTIONNISTES

1 TEMPS PLEIN, JOUR ET 1 TEMPS PARTIEL, SOIR (2) ET SAMEDI
Entrée en poste rapide souhaitée

EXIGENCES :

- Bilingue
- Expérience pertinente relativement au service à la clientèle
- Diplôme d'étude professionnel en bureautique ou expérience équivalente
- Sens de l'organisation, autonomie
- Habileté à créer des liens d'affaires
- Connaissances de base en informatique
- Belle personnalité et dynamisme.

NOUS VOUS OFFRONS :

- Revenu avantageux
- Avantages sociaux
- Environnement de travail dynamique et valorisant
- Stabilité

BMW est un produit de classe et de renommée mondiale, il en est de même pour son personnel et son service.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le **lundi 8 juillet 2013** à l'attention de :

Suprem Automobile BMW
Anick Harrison, directrice des opérations
anick.harrison@supremautomobile.com
Téléc. : 819 821-2856

*Suprem Automobile souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi.
Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées.*

SYSTÈME DE FACTURATION D'HYDRO-SHERBROOKE

La Ville met fin au contrat avec Fujitsu

CHLOÉ COTNOIR
ccotnoir@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Ville de Sherbrooke va finalement reprendre la gestion du système de facturation intégrée d'Hydro-Sherbrooke. Après avoir essuyé bien des critiques depuis son acquisition en 2007, le logiciel géré par Fujitsu sera ramené à l'interne.

Le contrat actuel avec le fournisseur Fujitsu comprend le support à 57 000 \$ par an, mais pas les améliorations au système. Comme tout système d'information, celui-ci requiert des ajustements constants. Conséquemment, la Ville a dû investir 150 000 \$ pour couvrir les frais d'amélioration en 2012. Pour l'année 2013, la Ville anticipe un montant de 125 000 \$.

Après analyse, la Ville a décidé de reprendre à l'interne la gestion du système de facturation qui produit annuellement 500 000 factures pour quelque 82 800 clients.

L'entreprise Fujitsu a accepté de mettre fin au contrat avant l'échéance prévue en 2017 sans indemnité. La Ville de Sherbrooke compte mettre sur pied une équipe de cinq personnes qui prendra en charge le support, la maintenance et l'évolution du système. La Ville estime à 1 580 000 \$ les coûts de gestion du logiciel pour une période de quatre ans, soit 60 000 \$ de plus que si elle était restée avec Fujitsu.

Elle considère toutefois que ce changement permettra de développer une expertise à l'interne, d'attirer et de retenir des ressources dans le département des technologies de

l'information en plus de permettre de réutiliser l'expertise développée pour d'autres projets.

Il faudra au moins six mois à l'équipe avant d'être apte à prendre la relève du fournisseur. De ce fait, le contrat actuel de 57 000 \$ pour la gestion déléguée et de 150 000 \$ pour les améliorations devra être maintenu dans la prochaine année.

L'implantation du logiciel de facturation avait été beaucoup plus longue et complexe que prévu chez Hydro-Sherbrooke. Le logiciel, acquis en 2007, est opérationnel depuis avril 2012 seulement.

Dès le départ, le logiciel avait fait la manchette. Avant de lancer son appel d'offres, Hydro-Sherbrooke n'avait pas revu en profondeur ses besoins actuels et futurs. Le contrat, d'une valeur



ARCHIVES LA TRIBUNE

La Ville de Sherbrooke va finalement reprendre la gestion du système de facturation intégrée d'Hydro-Sherbrooke.

de 2,7 M \$, avait ainsi été accordé sans que de nouvelles fonctionnalités soient ajoutées dès le départ au système de facturation. La direction d'Hydro-Sherbrooke s'était plutôt assurée de pouvoir ajouter de nouvelles fonctionnalités selon ses besoins futurs. Cette

façon de faire « pourrait coûter beaucoup plus cher que prévu », avait alors prévenu le vérificateur général dans son rapport annuel puisque le prix obtenu pour d'éventuelles bonifications ne sera pas soumis à compétition entre plusieurs soumissionnaires.

À SHERBROOKE

Une vision commune pour le développement du centre-ville

SHERBROOKE — Dans le but de poursuivre la revitalisation du centre-ville de Sherbrooke, Commerce Sherbrooke a adopté une vision commune de développement du centre-ville. « Misant sur son patrimoine exceptionnel et sa situation géographique unique, au confluent des réseaux vert et bleu, le centre-ville de Sherbrooke constitue un milieu authentique, attractif et animé, unifiant les lieux d'habitation et de travail, de commerce et d'échanges, de création et de culture, de loisirs et de divertissement, un espace de vie interactif, accessible pour tous et axé vers la mobilité durable. »

Le développement de ce texte a connu trois étapes. Une première version fut soumise au conseil municipal qui l'a validée à l'unanimité. En second lieu, la vision fut présentée lors des tables rondes organisées par le comité 2020 qui ont réuni un total de 65 participants. Issus des milieux d'affaires, des commerces, des établissements scolaires, des organismes sociaux et culturels ou encore du domaine immobilier,

les participants ont émis leurs souhaits pour l'avenir du centre-ville de Sherbrooke. Les échanges se sont conclus par une volonté des participants d'être associés à la vision commune de revitalisation du centre-ville.

Au terme de ces tables rondes, une deuxième version de la

vision a été élaborée en tenant compte des remarques et échanges avec les participants des rencontres 2020. La troisième étape fut la présentation de cette vision à l'ensemble des citoyens lors d'une rencontre citoyenne qui s'est tenue le 12 juin.

— Chloé Cotnoir
3269934

Robes de mariées,

VENTE

50%

sur presque tout

robes de bal...

3 JOURS

seulement

Ces jeudi et vendredi, de 10 h à 20 h
Samedi de 9 h à 16 h

sous les projecteurs

4229, boul. Bourque, Sherbrooke, 819 823-7066

VENTE ENSOLEILLÉE!

Du 29 juin au 20 juillet

LINGERIE

Uniforme Plus

20%

sur tous les soutiens-gorge et culottes en magasin Chantelle, Passionnata, Triumph, Simone Pérèle, Warners

Surplus d'inventaire à liquider

15\$ et plus

Calvin Klein, Triumph, Freya, etc

Jusqu'à 50%

sur sélection d'uniformes

Baby Phat, Cherokee, Carolyn Design, Sonia Pelletier

Jusqu'à 50%

sur certains modèles de souliers

Le meilleur choix

Le meilleur service

565, rue King Est, Sherbrooke

819 562-9463

2955813

CONCOURS DE MUSIQUE DU CANADA

55^e ÉDITION 2013

Concert gala

4 juillet 20 h

L'Orchestre symphonique de Sherbrooke accompagnera les lauréats du Concours de musique du Canada lors du grand gala des solistes.

SALLE MAURICE-O'BREADY | Centre culturel | Université de Sherbrooke

35 \$ adulte | 10 \$ étudiant | Information : 819 820-1000

www.cmcnational.com

Commanditaires majeurs de la Finale nationale

BMO Groupe financier

Ville de Sherbrooke

Centre de communications Québec

LA TRIBUNE

RADIO-TELEVISION INTERNET

l'art de se dépasser

DE GEN SOIR

Sherbrooke jeudi 4 juillet 2013 - LA TRIBUNE 7

Les sages-femmes ne se tiendront plus tranquilles

CHARLES BEAUDOIN
cbeaudoin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Plus question d'être sages pour les sages-femmes du Québec. Insatisfaites

des conditions salariales qui accompagnent leurs nombreuses responsabilités, elles ont tenu un *beach party* de plus de 200 personnes aux portes du bureau de circonscription

du ministre de la Santé et des Services sociaux hier après-midi pour signifier à Réjean Hébert qu'il était plus que temps de signer une nouvelle entente. Le Regroupement Les

Sages-femmes du Québec (RSFQ) réclame principalement un ajustement en ce qui concerne les primes qui accompagnent les heures de garde et les horaires de soir, de nuit et de fins de semaine. À l'heure actuelle, les sages-femmes reçoivent 1 \$ par heure pour les heures où elles sont de garde et n'ont aucune prime additionnelle lorsqu'elles doivent procéder à un accouchement de nuit, par exemple.

Pour Claudia Faille, présidente du Regroupement, il s'agit d'une question d'équité entre les différents professionnels de la santé.

« On veut être reconnu à notre juste valeur, précise-t-elle. Ça fait dix ans qu'on travaille au rabais, comparativement à tous les professionnels de la santé et les médecins qui font de l'obstétrique. Tous ces gens-là qui font des primes de garde reçoivent l'équivalent d'une heure de salaire pour huit heures de garde. »

Rappelons que le RSFQ, qui regroupe les 150 sages-femmes de la province, a conclu une première entente en 2004 avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Celle-ci a été prolongée jusqu'en 2010 par décret gouvernemental en 2005, ce qui signifie que les conditions de travail des sages-femmes sont demeurées inchangées depuis près d'une dizaine d'années. Si les négociations sont entamées depuis juin 2011, elles n'avancent pas rapidement et aux dires de Mme Faille, ça ne peut plus continuer ainsi.

« On dit que ça suffit. On ne veut pas un salaire exorbitant, on veut un salaire équitable, comparable à tous les professionnels de la santé. Depuis septembre 2012 on a eu 23 journées de négociations et on tourne en rond. Même pour des choses qui ne coutent rien, il faut qu'on se batte. On fait faire des économies d'hospitalisation majeures pour le réseau parce qu'environ 80 % des accouchements avec une sage-femme se déroulent à l'extérieur de l'hôpital. On est d'accord pour faire sauver de l'argent au réseau avec les excellents résultats qu'on

donne, mais pas avec le salaire des sages-femmes », mentionne la présidente du RSFQ.

« Les sages-femmes sont formées en réanimations néonatales, elles ont la formation pour intuber les nouveau-nés, pour réagir dans les urgences pour la mère et le nouveau-né. C'est le même champ de pratique que le médecin de famille qui fait de l'obstétrique, mais notre rémunération n'est absolument pas à la hauteur », renchérit-elle.

« On veut être reconnu à notre juste valeur. Ça fait dix ans qu'on travaille au rabais, comparativement à tous les professionnels de la santé et les médecins qui font de l'obstétrique. »

Elle ne comprend d'ailleurs pas la résistance du Parti québécois envers leurs demandes alors que c'est ce même parti qui a initialement reconnu leur profession.

« Le PQ a légalisé la profession en 1999, ils nous ont soutenus durant le dernier mandat du Parti libéral. Maintenant qu'ils sont au pouvoir, ils ont le privilège de terminer ce qu'ils ont commencé et de mettre un sceau pour reconnaître la valeur de cette profession-là. On a hâte de voir ce qu'ils vont faire. »

L'attaché de presse de Réjean Hébert, Vincent Boutin, a confirmé que le gouvernement travaillait sur une nouvelle proposition afin de s'entendre avec les sages-femmes.

« Le 5 juin dernier, M. Hébert a rencontré les sages-femmes et leur a demandé de prioriser leurs revendications, ce qui a été fait puisque c'a été déposé mercredi passé. À partir de là, le comité de négociations a pris ces priorités et travaille sur une nouvelle offre qui sera déposée éventuellement », signale-t-il.

Blessé dans un effondrement d'escalier

RENÉ-CHARLES QUIRION
rené-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un jeune homme de 19 ans a été blessé lorsque l'escalier sur lequel il montait s'est effondré. Cet accident pour le moins inusité est survenu vers 14 h hier au 862 de la rue Wellington Sud à Sherbrooke.

« L'homme a subi des blessures à la tête et peut-être une légère commotion cérébrale », explique le chef aux opérations des Ambulances de l'Estrie, Stéphane Jalbert.

L'homme de 19 ans effectuait

un déménagement en compagnie d'un ami lorsque la structure métallique s'est effondrée.

« Un premier individu a réussi à rentrer dans le logement, alors que l'autre a fait une chute d'une quinzaine de pieds en bas de la structure », mentionne Stéphane Jalbert.

UNE INFORMATION
À NOUS COMMUNIQUER ?

redaction@latribune.qc.ca
ou appelez au 819 564-5454

LA TRIBUNE



VIVEZ LES JEUX



Les Jeux approchent, achetez vos billets et venez vivre de grandes performances !

Du 2 au 17 août 2013 | jeuxducanada2013.ca



PLUSIEURS FAMILLES VIENNENT APPUYER LES SAGES-FEMMES

« Le meilleur des deux mondes »

CHARLES BEAUDOIN
cbeaudoin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Plusieurs familles sont venues manifester aux côtés des sages-femmes, devant les bureaux du ministre Réjean Hébert, afin de les soutenir dans leurs négociations avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pour Magali Letarte, qui a eu recours à celles-ci lors de ses deux derniers accouchements, il s'agit d'un support acquis par la qualité de leurs services.

« Pour nous c'est le meilleur des deux mondes, fait-elle valoir. Avoir à la fois le service de sage-femme qui est

là, qui nous suit et qui nous fait confiance. Avec qui on est toujours sur un pied d'égalité. Elles vont toujours nous consulter et nous expliquer tous les côtés d'un examen ou d'un test avant de l'accepter ou non. En même temps, on ne se prive pas non plus de ce que la médecine peut nous offrir si on en a de besoin.

Liens profonds

« Comme l'approche sage-femme est très humaine, parce qu'on a beaucoup de temps avec elles lorsqu'on les rencontre, il se développe nécessairement des liens très profonds et c'est pourquoi les femmes et

les familles continuent de les appuyer », ajoute Mme Letarte, qui a fait le chemin depuis Montréal pour appuyer les sages-femmes.

Pour cette mère de trois enfants, si la qualité des services offerts par les sages-femmes ne fait aucun doute, leur disponibilité mérite également d'être reconnue.

« C'est un service qui est exceptionnel. Nulle part ailleurs, dans le milieu de la santé, on ne peut rejoindre un professionnel de cet acabit 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Moi, tout le long de ma grossesse, jusqu'à six semaines après, j'ai un numéro

de téléphone avec lequel je peux parler à quelqu'un à l'intérieur de 15 minutes », souligne-t-elle.



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Plusieurs familles sont venues manifester aux côtés des sages-femmes, devant les bureaux du ministre Réjean Hébert, afin de les soutenir dans leurs négociations avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Bagarre générale au Woodstock Bar

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Service de police de Sherbrooke est intervenu dans la nuit de mardi à hier sur les lieux d'une bagarre au Woodstock Bar de la rue Wellington Sud à Sherbrooke.

« Nous avons reçu un appel pour une bagarre qui impliquait plusieurs dizaines de personnes », explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, René Dubreuil.

À l'arrivée des policiers vers 1 h 45, les deux clans qui s'opposaient s'étaient déjà

séparés.

« Plusieurs individus avaient le visage amoché. Nous avons saisi sur place un bâton de baseball », mentionne le porte-parole du SPS.

Aucune arrestation n'a été faite puisque personne n'a voulu porter plainte.

NOUVEL HABITAT POUR LES PETITS PANDAS

Nouveau cet été!

Nouvel habitat des petits pandas – une véritable immersion dans un décor exotique inspiré de l'architecture traditionnelle chinoise!

Le jardin d'Océanie – une nouvelle volière pour les loriquets qui pourront profiter du soleil et de l'air frais!

Jardin zoologique

- 1000 animaux de près de 225 espèces exotiques
- Plus de 20 animations par jour
- 4 continents (Afrique, Amérique du Sud, Asie et Océanie)
- Pavillon Odyssée Pacifique Sud et le spectacle Kaïla

Parc aquatique Amazoo iögo

- Aventure Hurakan
- Bassin Booshiké
- Bateau tamponneur
- Rivière Cunucunoma
- Piscine à vagues chauffée

Parc des manèges

- Pirogue Kimbunga
- Train aérien Orient Express
- Montagne russe Anaconda

Z60^e GRANBY

et son parc aquatique **AMAZOO iögo**

C'est parfois essoufflant d'être parent!

Mais avec quelques trucs, c'est plus facile!

MAMANPOURLAVIE.com
Ma famille. Ma réalité. Ma communauté.

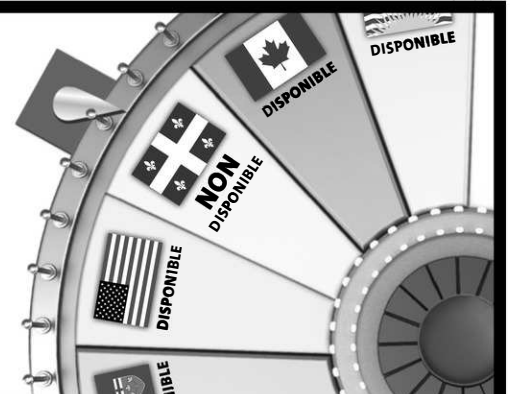
Sherbrooke jeudi 4 juillet 2013 - LA TRIBUNE 9

Les Québécois méritent les mêmes chances que tout le monde.

La bendamustine, utilisée contre certains lymphomes, est disponible en Europe, aux États-Unis et bientôt, partout au Canada... **sauf au Québec.**

Il faut que ça change! Tous devraient avoir les mêmes chances de vaincre cette maladie. **Nous vous demandons d'agir en réclamant l'accès à ce traitement au Québec!**

Téléphonez au 514-245-1474 ou visitez le www.memeschances.ca



LIVRÉE GRATUITEMENT TOUS LES MATINS À SHEDIAC



DES MOMENTS DE DÉTENTE ASSURÉS, OÙ QUE VOUS SOYEZ

Un abonnement totalement gratuit
Un téléchargement automatique dans le kiosque de votre iPad
Une livraison 7 jours sur 7, même le dimanche
Des contenus enrichis et exclusifs



iPad est une marque de commerce d'Apple Inc.,
déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.
App Store est une marque de service d'Apple Inc.

LaPressePlus.ca



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Avec le nouveau logo, la mairesse de Magog est sûre que la ville est en voiture pour attirer familles et entrepreneurs. Elle pose au volant d'un camion d'Hydro-Magog qui arbore la nouvelle image de la municipalité en compagnie de Diane Pelletier, présidente de la Commission des communications, et de Claudia Fortin, conseillère en communication de la Ville de Magog.

Un nouveau visage pour Magog

CHARLES BEAUDOIN
cbeaudoin@latribune.qc.ca

MAGOG — Pour ses 125 ans, la Ville de Magog fait peau neuve avec l'apparition graduelle de son nouveau logo à travers la municipalité.

La mairesse de Magog, Vicki May Hamm, qui avouait être tombée en amour avec la nouvelle image de sa ville, était particulièrement heureuse de pouvoir enfin rivaliser avec les autres municipalités.

« On voulait un logo qui représente la planification stratégique qui a été faite avec les citoyens. On est en compétition avec plusieurs municipalités, que ce soit pour attirer des familles ou pour attirer des entreprises, et quand on veut se vendre

ça prend une image de marque. Les grandes entreprises, ça fait longtemps qu'elles ont compris ça et là les municipalités commencent à emboîter le pas », explique-t-elle.

Le nouveau logo arbore le bleu, rappelant l'eau, les ressources naturelles et le lac Memphrémagog, le vert, représentant la nature entourant la ville et le gris évoquant l'environnement urbain tout en étant une couleur corporative officielle et neutre. La protection et la valorisation de l'environnement sont représentées par la forme végétale (arbres, pétales, feuilles, montagne) alors qu'un arbre florissant s'élève de la lettre « O » du mot « Magog » pour suggérer la prospérité.

Au dire de la mairesse, le nouveau logo s'inscrit en

continuité avec les anciens tout en se rapprochant des citoyens.

« Notre environnement exceptionnel, la prospérité et l'importance du développement économique, c'a toujours suivi dans l'histoire des logos de la Ville de Magog. Ce qui est nouveau, c'est la signature « Créative de nature ». Pour monsieur et madame Tout-le-monde, les armoiries ne veulent absolument rien dire, alors que maintenant, quand on voit la Ville de Magog, on sait ce que ça veut dire », soutient Mme May Hamm.

Il est à noter que le nouveau logo sera intégré progressivement au cours des cinq prochaines années pour limiter les dépenses encourues par la municipalité pour son changement.

3183587



Michael Douglas est UN PRÉSIDENT AMÉRICAIN



Cinéma
**UN PRÉSIDENT
AMÉRICAIN**
ce soir 21 h

Politique et romance pour Michael Douglas et Annette Bening.
Une comédie sentimentale de Rob Reiner.
telequebec.tv

OPÉRATION KAYAK

13 individus subissent leur enquête sur remise en liberté

RENÉ-CHARLES QUIRION
rené-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Scène inusitée hier matin au palais de justice de Sherbrooke, alors que huit accusés arrêtés dans le cadre de l'opération « kayak » prenaient place dans les bancs réservés aux jurés à l'ouverture de leur enquête sur remise en liberté.

Ces huit individus et cinq autres personnes qui se trouvaient dans le box des détenus entamaient le processus pour reprendre leur liberté devant le juge Serge Champoux de la Cour du Québec.

La procureure aux poursuites criminelles rattachée au bureau de lutte au crime organisé en Estrie (BLACO) Me Stéphanie Landry doit appeler à la barre les deux principaux enquêteurs qui ont mené à cette frappe policière réalisée le 12 juin à Sherbrooke et dans les environs.

Une ordonnance de non-publication empêche de divulguer les détails de cette opération policière d'envergure réalisée par l'Escouade régionale mixte de l'Estrie (ERM-Estrie).

Les 13 individus qui subissent leur enquête sur remise en liberté ont été accusés à divers niveaux de gangstérisme, de complot pour trafic de stupéfiants, de complot pour production de cannabis, de trafic de stupéfiants ou de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic.

Étant donné que ces individus sont accusés de trafic de cocaïne, de méthamphétamine ou de gangstérisme, le fardeau de la preuve est inversé. De nouveaux chefs d'accusation ont été déposés, hier, contre Yan Chabot, Stéphane Tremblay et Dany Ward.

La poursuite prévoit trois jours pour la présentation de sa preuve. La semaine prochaine, ce sera au tour de la défense de faire la même chose dans l'objectif de convaincre le juge Champoux de remettre leurs clients en liberté.

Nicolas Drouin a été remis en liberté sous condition avant le début de l'enquête. Il a dû faire un dépôt et s'engager à respecter un couvre-feu, à ne pas posséder d'appareil de communication mobile et à

ne pas communiquer avec les coaccusés. Défendu par Me Michel Dussault, René Rodrigue

a renoncé à la tenue de son enquête sur remise en liberté, alors que Julie Lévesque a

renoncé à cette étape des procédures pour le moment. Plus de 235 policiers ont

frappé à 16 lieux de perquisition lors de l'opération du 12 juin dernier.

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

PRÉSENTÉ PAR **Bell**

COLLABORATION DE **MOLSON DRY**

**STEVIE WONDER • THE BLACK KEYS
TIËSTO • BRUNO MARS • RUSH
GUNS N' ROSES • WEEZER
WU-TANG CLAN • DEF LEPPARD**

infofestival.com et plus !

Faites-vite!
Achetez votre laissez-passer dès maintenant.
infofestival.com
1-855-800-FEIQ (3347)

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC
4 AU 14 JUILLET 2013

Logos: LOTO QUÉBEC, Desjardins, Hydro Québec, Leclerc, metro, lait, Ford, RioTintoAlcan, SAO, f, t, YouTube, fr, Instagram, Pinterest, Alex Caudamba ltée, Groupe Voyages Québec, LA TRIBUNE, RABO TELEVISION INTERNET, CBC music.ca, VILLE DE QUÉBEC, Québec, Canada, quebecoriginal, Disponible dans l'App Store, Google play.

15 ans, ça se fête!

BRASSERIE LAC BROMPTON

JEUDI DES DAMES
Crevettes à **7.99\$**
dès 16 h

CERTIFIED ANGUS BEEF

BANDS LIVE

MEC TRIO
4, 5 et 6 juillet

NO STRESS
11, 12 et 13 juillet

BAD BOYS
18, 19 et 20 juillet

Horaires des bands: **brasserielaclabrompton.com**

310, Côte de l'artiste, St-Denis-de-Brompton **819 846-6226**

PIERRE-YVON
BÉGIN

ÉDITORIAL

pybegin@latribune.qc.ca

Ça va hurler

Les hausses de taxes scolaires décrétées par les commissions scolaires de la région vont provoquer la colère des contribuables. À coup sûr, des augmentations de 58 % à North Hatley, 50 % à Saint-Denis-de-Brompton et 19 % à Sherbrooke vont susciter de vives réactions. Même si elles visent à rétablir l'équité entre les payeurs de taxes, ces majorations vont pénaliser davantage les retraités, ceux dont les revenus sont gelés.

Nul besoin de rappeler les circonstances qui ont mené le gouvernement de Pauline Marois à abolir la mesure de péréquation complémentaire aux commissions scolaires. En 2006, l'administration de Jean Charest voulait amoindrir le choc de la croissance fulgurante de la valeur des habitations avec l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation. Par mesure d'équité, cette péréquation ne pouvait demeurer éternelle. Sauf que les conditions et les conséquences demeurent identiques.

Il est facile d'imaginer que les nouveaux comptes de taxes scolaires ne passeront pas comme une simple lettre à la poste.

Pour les propriétaires bénéficiant de revenus d'emploi, les augmentations pourront être absorbées plus facilement. Même si la pilule va être dure à avaler, ceux-ci auront la capacité financière de réagir. Il en va tout autrement des personnes âgées et des retraités qui n'ont plus la marge de manœuvre pour s'adapter. En 2006, on parlait d'une forme d'expropriation déguisée, surtout dans les régions de villégiature, en bordure d'un plan d'eau. Après avoir travaillé toute une vie afin de payer leur domicile, des propriétaires pourraient n'avoir d'autre choix que de vendre, incapables d'encaisser les nouvelles augmentations.

L'an dernier, les étudiants ont chamboulé le Québec après avoir été menacés d'une hausse des frais de scolarité de 70 %. Comment réagiront cette fois les propriétaires qui devront assumer des

augmentations de près de 60 %? Des manifestations de l'ampleur du printemps érable ne sont pas à prévoir. Pourtant, il est facile d'imaginer que les nouveaux comptes de taxes scolaires ne passeront pas comme une simple lettre à la poste.

Encore une fois, c'est malheureusement le contribuable moyen qui est particulièrement touché. Impuissant à se soustraire à l'œil des administrations, celui-ci n'a d'autre choix que de payer la note. Quand on parlera de gratuité scolaire, il sera bon de s'en souvenir.

Dépôt de garantie
La journée nationale du déménagement a laissé une famille et trois Sherbrookoises sur le carreau. Ils ont fait appel à l'Association des locataires de Sherbrooke, qui a eu plus de chance en parvenant à dénicher un toit pour 47 autres familles en un mois. Cette situation est d'autant plus difficile à comprendre que le taux d'inoccupation des logements est particulièrement élevé à 6 %. Comment expliquer qu'une famille demeure sans logis quand Sherbrooke dispose d'un nombre suffisant de logements?

Au même moment, des propriétaires d'immeubles locatifs demandent des changements à la Loi sur la Régie du logement afin d'obtenir le droit d'imposer un dépôt de garantie pour, soi-disant, responsabiliser les locataires. Ils font notamment valoir que le Québec demeure la seule province où cette pratique est interdite, déplorant le fait de trouver des logements en piteux état à la suite du départ de locataires indésirables.

Rappelons premièrement que la responsabilité de qualifier les locataires appartient aux propriétaires en exigeant des références. Selon l'Association des locataires, on compte à Sherbrooke pas moins de 5000 ménages démunis qui doivent consacrer entre 50 et 70 % de leur salaire pour se loger. Vous voulez vraiment leur demander de payer un ou deux mois à l'avance en garantie? Tant qu'à rouvrir la Loi, pourquoi ne pas exiger en même temps le dépôt par les propriétaires d'une garantie, qui servirait à payer des travaux urgents ou à corriger des conditions insalubres.

LE MONDE EN VACANCES



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Il faut améliorer le transport en commun

Je demeure dans un secteur (Fleurimont) où le transport en commun se limite au taxi-bus numéro 25, genre de « van » à trois sièges et dont l'accès est difficile parce que trop haut, difficile pour les personnes âgées et presque impossible pour ceux dont la mobilité est réduite. Il serait essentiel que ce véhicule soit muni d'une marche pour en faciliter l'accès. À titre de passagère du transport en commun et au nom de ceux et celles qui l'utilisent, je demande que la situation soit corrigée : nous payons pour ce service et cette situation contraignante est inappropriée. Serions-nous, parce qu'éloignés du centre-ville, des citoyens de seconde classe?

Autre situation : au sujet du parcours d'un point à un autre, exemple je demeure sur le chemin des Pèlerins et veux aller voir une amie sur la rue des Alpes (secteur également desservi par taxi-bus). Pour m'y rendre, ça prend tout près de deux heures, car les horaires ne correspondent pas. C'est presque le temps que ça prend pour se rendre de Sherbrooke à Montréal. Si vous ne me croyez pas, je vous invite à faire le trajet avec moi.

Autre situation : quand il y a des élections municipales, provinciales ou fédérales, on nous envoie voter au centre Julien-Ducharme; or, il n'y a aucun autobus qui se rend là, il faut faire un bon bout à pied, beau temps mauvais temps. Quand on est jeune et en bonne santé, ça va, pour des gens à mobilité réduite, ce n'est pas possible. Après, on se plaint que les gens ne veulent pas aller voter. On pourrait croire que c'est voulu. Là, j'ai presque fini, enfin pour le moment. Il y a encore du temps avant

les prochaines élections.

P.-S. J'oubliais : pourquoi n'utiliserez-vous pas le transport en commun pour votre prochaine campagne électorale?

Madeleine Lavoie
Sherbrooke

Nécessaire, un médiateur ?

Les autorités municipales demandent l'aide d'un médiateur dans le conflit qui les oppose à l'Association des policiers et policières de Sherbrooke (APPS).

Je ne comprends pas pourquoi les membres du conseil municipal qui comptent 19 élus, en plus d'une fonction publique importante, doivent faire affaire avec des médiateurs qui doivent certainement intervenir, entraînant des coûts importants.

Le conseil municipal devrait pouvoir avec les employés qui oeuvrent déjà au service de la municipalité régler un conflit avec son service de police.

Il y a quelque chose de risible dans cette manière de faire.

Je croyais que les élus municipaux étaient ceux qui prenaient les décisions, et ce, sans devoir faire appel à des spécialistes de toutes sortes chaque fois qu'une situation est un peu corsée.

Jean Chenay
Sherbrooke

S&P/TSX	TSX C.	\$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
12 145,68 - 32,70	881,18 4,19	95,15 0,35	14 988,55 56,14	1615,41 56,14	3443,67 10,27	1251,90 8,50	101,24 1,64
↓	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑

L'industrie du sans-fil conteste le nouveau code du CRTC

LUANN LASALLE

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Les principales compagnies de télécommunications du pays contestent une partie du nouveau Code sur les services sans fil du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), affirmant que celui-ci pourrait rétroactivement avoir un impact sur des millions de contrats d'une durée de trois ans.

Rogers, Bell, Telus, SaskTel, Manitoba Telecom Services et d'autres soutiennent que ce code s'appliquerait de façon rétroactive aux contrats de trois ans signés avant l'entrée en vigueur des nouvelles normes, le 2 décembre, y compris ceux conclus durant les périodes du retour en classe et des Fêtes, traditionnellement très occupées.

Les principales
compagnies craignent
l'impact rétroactif sur
des millions de contrats
d'une durée de trois ans.

Les entreprises croient qu'il en résultera de la confusion pour les fournisseurs et les clients, et elles se sont donc tournées vers la Cour d'appel fédérale pour tirer la question au clair.

Dans leur demande, les sociétés affirment que les fournisseurs qui continuent à offrir un contrat de trois ans avec des appareils subventionnés ne savent pas si les clients qui choisissent cette option auront le droit d'annuler leur contrat après deux ans à compter du 3 juin 2015 sans rembourser la somme qu'il leur reste à payer pour l'appareil.



ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

Les principaux fournisseurs de l'industrie du sans-fil craignent l'application rétroactive du nouveau Code sur les services du CRTC, qui permettra aux clients de mettre fin sans frais de résiliation à leur contrat après deux ans.

La subvention versée aux consommateurs, souvent pour des téléphones intelligents coûtant jusqu'à 700 \$, lorsqu'ils acceptent de signer un contrat de trois ans est le point litigieux pour les compagnies.

Toutefois, selon le CRTC, le Code sur les services sans fil devrait s'appliquer à tous les contrats au plus tard le 3 juin 2015, et ce, peu importe leur date d'entrée en vigueur, mentionnent les documents juridiques déposés par les fournisseurs.

Le CRTC a refusé hier de commenter l'affaire puisqu'elle est désormais devant les tribunaux.

Fin de contrat après deux ans

En vertu des nouvelles règles annoncées le mois dernier par l'organisme fédéral, les clients pourront mettre fin à leur

contrat après deux ans sans frais de résiliation anticipée.

Le CRTC a décidé que ces frais ne doivent pas dépasser la valeur de la subvention offerte pour l'appareil et que celle-ci doit être progressivement éliminée sur une période de 24 mois.

Aux yeux du groupe de pression OpenMedia.ca, le code devrait s'appliquer rétroactivement, et les Canadiens seront en colère si ce n'est pas le cas.

Pour le spécialiste des télécommunications Troy Crandall, les entreprises feront les frais de la «confusion» du CRTC sur la question de la rétroactivité.

De son côté, Rogers a dit appuyer le nouveau code, y compris la disposition sur les contrats de deux ans, mais a affirmé vouloir plus de précisions sur la façon dont cette dernière sera appliquée.

«Nous croyons que les

fournisseurs et les consommateurs ont besoin de prévisibilité et de transparence concernant la manière dont le code sera appliqué», a déclaré l'entreprise par voie de communiqué.

«Il n'est pas clair si ce code doit être appliqué rétroactivement par rapport aux contrats signés avant son entrée en vigueur. Nous demandons donc des clarifications de la part des tribunaux.»

Bombardier dévoile son nouveau train à très grande vitesse en Italie

MONTREAL — Bombardier a procédé hier au dévoilement du train à très grande vitesse Frecciarossa 1000, à son usine de Vado Ligure, en Italie.

Construit par Bombardier Transport et son partenaire de consortium AnsaldoBreda, une société italienne, le train doit maintenant entamer les tests d'homologation sur la ligne ferroviaire entre Gênes et Savone, qui est aussi reliée aux installations de Bombardier à Vado Ligure, a indiqué l'entreprise.

Le Frecciarossa 1000, qui porte la désignation de modèle V300ZEFIRO, est le train le plus rapide d'Europe, étant capable d'atteindre des vitesses commerciales maximales de 360 kilomètres/heure, a indiqué Bombardier. Pendant les tests, le train atteindra des vitesses supérieures à 400 km/h.

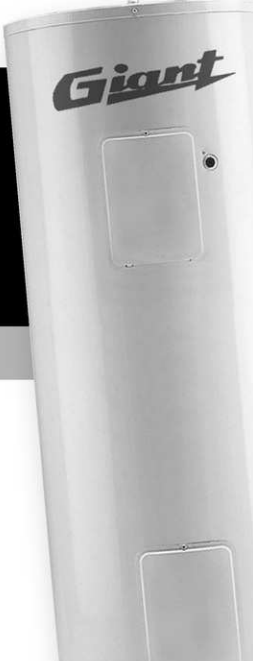
Le service régulier pour les passagers est prévu au début de 2015.

Le nouveau train offrira une capacité totale de 485 places réparties dans quatre classes, avec deux sièges rabattables supplémentaires pour les passagers à mobilité réduite et un bistro.

Enfin, le Frecciarossa 1000 fournira des services transfrontaliers, de sorte que les passagers pourront se rendre dans d'autres pays européens sans avoir à changer de train.

— La Presse Canadienne

3245867



Louez votre chauffe-eau

À PARTIR DE 8 80 \$ / MOIS

Aucuns frais d'installation

819 565-1770





BRASSERIE LE JASPER

Stouts et Truith de mer

(819) 564-0470

TOUS LES VENDREDIS et SAMEDIS CHANSONNIERS

JEUDI CREVETTES 2/1

160, route 216, Stoke

Cette semaine venez entendre CARBO!

Sherbrooke jeudi 4 juillet 2013 - LA TRIBUNE

Bourse en bref

Sociétés Estrie	03-07-13	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	5.78	0.02	0.35%	68 832
Domtar Cp	73.17	0.19	0.26%	4 190
BRP Inc.	24.76	0	0.00%	25094

Indices Québec	03-07-13	Var.	Var. (%)	en 2013
Indice Québec 30	1546.98	-7.91	-0.51%	8.27%
Indice Québec 120	1539.43	-6.64	-0.43%	7.23%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	03-07-13	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Laboratoires Paladin Inc.	57.11	2.17	3.95%	10 086
Groupe MTY Food	26.52	1.10	4.33%	25
Cogeco Inc.	42.25	1.03	2.50%	1 472
Les Industries Dorel	36.50	0.58	1.61%	195 949
Transat A.T. Inc.	8.18	0.33	4.20%	0
Groupe BMTIC Inc.	14.50	0.30	2.11%	608
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	42.60	0.22	0.52%	191 946
Opmedic Group inc.	2.45	0.19	8.41%	2 000
Domtar Cp	73.17	0.19	0.26%	4 190
Dollorama	75.06	0.17	0.23%	90 501
Banque Nationale du Canada	74.63	0.13	0.17%	363 357
Cogeco Câble Inc.	45.98	0.13	0.28%	76 270
Savaria Corporation	1.98	0.08	4.21%	2 200
Banque Laurentienne du Canada	44.19	0.08	0.18%	37 532
Corporation Pharmaceutique Nymox	5.48	0.06	1.17%	6 401

IQ-120 : Les plus fortes baisses	03-07-13	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Metro Inc.	68.78	-1.46	-2.08%	295 929
Alimentation Couche-Tard Inc.	62.62	-1.00	-1.57%	414 300
Senvest Capital Inc.	102.00	-1.00	-0.97%	2 000
Groupe SNC-Lavalin Inc.	43.85	-0.99	-2.21%	245 108
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	102.56	-0.99	-0.96%	397 273
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers Inc.	41.43	-0.56	-1.33%	135 362
Molson Coors Brewing Company	50.03	-0.56	-1.10%	265 467
Saputo Inc.	47.20	-0.42	-0.88%	169 278
Banque Royale du Canada	60.55	-0.38	-0.62%	2 314 121
Quebecor Inc.	46.87	-0.34	-0.72%	69 097
BCE Inc.	42.68	-0.33	-0.77%	1 215 011
Logistec Corporation	29.41	-0.29	-0.98%	1 000
Industries Lassonde Inc.	91.25	-0.25	-0.27%	2 795
Corporation Financière Power	30.97	-0.23	-0.74%	355 728
Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.	17.62	-0.23	-1.29%	122 209

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

IQ-120 : Les plus actifs	03-07-13	Var. (%)	Volume
Bombardier Inc.	4.70	0.00%	3 176 803
Banque Royale du Canada	60.55	-0.62%	2 314 121
Osisko Exploration Ltee	3.53	1.73%	1 867 675
Banque de Montréal	61.19	-0.34%	1 360 777
BCE Inc.	42.68	-0.77%	1 215 011
Air Canada	2.44	1.67%	1 134 665
Sonomax Hearing Healthcare Inc.	0.00	#DIV/0!	860 000
Explorations Sulliden Inc.	0.80	0.00%	857 444
Orbite Aluminae	0.61	-7.58%	765 271
Rona Inc.	11.11	-0.45%	667 446
Power Corporation du Canada	28.30	-0.07%	423 611
CAE Inc.	11.13	0.36%	423 144
Alimentation Couche-Tard Inc.	62.62	-1.57%	414 300
Groupe CGI Inc.	30.91	-0.58%	406 408
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	102.56	-0.96%	397 273

D'un Océan à l'autre ...	03-07-13	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	954.06	0.37%	-17.88%
Indice Alberta 25	1066.45	-0.32%	0.84%
Indice Prairie 10	1295.99	0.06%	2.09%
Indice Ontario 40	1091.28	-0.47%	2.97%
Indice Québec 30	1546.98	-0.51%	7.79%
Indice Atlantique 15	1791.52	-0.65%	-2.12%

Variation depuis 1 an

Indice	1 an
ICB-20	-13.66%
IAB-25	10.94%
IP-10	-6.88%
IO-40	12.89%
IQ-30	13.35%
IA-15	2.82%

Centre d'Analyse et de Suivi de l'Indice Québec

www.indicequebec.org



Découvrez le VAL-SAINT-FRANÇOIS

À GAGNER (valeur de 300\$)

- Une nuitée à l'Auberge Papillon Lune de Richmond
- Un chèque-cadeau au Restaurant la Vieille Gare de Richmond
- 2 laissez-passer à la Miellerie Lune de miel de Stoke
- Un laissez-passer familial au Parc historique de la Poudrière de Windsor
- 2 laissez-passer au Musée J. Armand Bombardier de Valcourt
- 2 laissez-passer au Moulin à laine d'Ulverton
- 2 laissez-passer pour une descente en kayak sur la rivière Saint-François, offerte par le Parc nautique de Richmond
- 2 laissez-passer pour la Mine Cristal

MERCI À NOS PARTENAIRES

MUSÉE J. ARMAND BOMBARDIER

Desjardins Caisse du Centre du Val-Saint-François

Desjardins Caisse populaire Morilac

RÉGION DE J. ARMAND BOMBARDIER

Val-Saint-François

819 826-1118 ou 1 855 281-1118

tourisme.val-saint-francois.com

DATE DU TIRAGE
9 juillet 2013 à 11h

Règlements disponibles à La Tribune

«Découvrez le Val-Saint-François»

CONCOURS LA TRIBUNE

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Tél. : _____

Courriel : _____

Déposez-le à La Tribune ou postez-le à : Concours Découvrez le Val-Saint-François, C.P. 250 Succursale Place de La Cité, Sherbrooke, QC, J1H 5B5.

CONCOURS DE MUSIQUE DU CANADA

Des performances de haut calibre



SARAH SAÏDI

sarah.saidi@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Avec sa note presque parfaite de 99 %, le jeune pianiste de 9 ans Leonid Nediak a ému les juges aux larmes lors de son audition, et ce soir, il aura la chance de faire vivre les mêmes émotions au public de la salle Maurice-O'Bready. Lauréat d'un Grand Prix du Concours de musique du Canada (CMC) au même titre que Peter Pao, un violoncelliste de 13 ans de Châteauguay, Alexander Volkov, un violoniste de 17 ans de Thornhill, et Ji Soo Choi, une violoniste de 25 ans d'Oakville, il jouera aux côtés de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke pour le concert gala qui clôturera le Concours.

Les finalistes sherbrookoïses font aussi belle figure avec une première place et une bourse pour l'organiste de 21 ans Laurence Jobidon, une deuxième place et une bourse pour le pianiste de 25 ans Tristan Longval-Gagné et deux troisièmes places pour la flûtiste de 19 ans Geneviève Pfister et la clarinetiste de 19 ans Myriam Roy.

« J'ai été très impressionnée par le niveau des participants, en général très élevé. Il y en avait toujours quelques-uns qui ressortaient du lot », souligne la juge Louise Bessette. Elle et ses collègues ont d'ailleurs été profondément marqués par la performance du jeune Leonid Nediak, qui interprétait le premier concerto de Chopin.

« Quand il a commencé à jouer, il y a eu un grand silence dans la salle, les cinq membres du jury ont carrément arrêté d'écrire. On écoutait en fermant les yeux et nous étions tous les cinq en train de pleurer à la fin de la pièce. C'était un moment exceptionnel, un grand moment de musique », raconte Mme Bessette.

Ce sont donc les coups de cœur du jury, naturellement lauréats de la première place — soit la meilleure note — dans



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Vincent Leclair et Tristan Longval-Gagné, deux pianistes sherbrookoïses finalistes au Concours de musique du Canada, ont reçu leurs notes hier à la salle Alfred-Des Rochers.

MUSICIENS D'ICI À LA FINALE NATIONALE DU CMC

Nom	Âge	Instrument	Place	Bourses
Laurence Jobidon	21	Orgue	1 ^{re} place	600 \$ Canimex
Tristan Longval-Gagné	25	Piano	2 ^e place	600 \$ Canimex
Geneviève Pfister	19	Flûte à bec	3 ^e place	
Myriam Roy	19	Vents	3 ^e place	

leur catégorie respective, qui ont été sélectionnés pour jouer au concert gala.

Pour l'OSS, partager la scène avec les gagnants du CMC représente tout un défi puisque les musiciens n'ont eu que quelques jours pour préparer les cinq concertos qu'ils interpréteront ce soir. Hier, les jeunes gagnants ont pu répéter avec le chef d'orchestre Stéphane Laforest. « C'est très fort comme niveau, ce sont des virtuoses techniquement. Certains d'entre eux ont une maturité exceptionnelle et sentent la musique

comme des adultes », a remarqué M. Laforest.

Une bourse pour Tristan Longval-Gagné

Même si le pianiste sherbrookoïse Tristan Longval-Gagné avait pour objectif de jouer avec l'OSS, il se dit content de son expérience au CMC. « J'ai énormément de respect pour les gens qui font le Concours. Le niveau était très élevé, mais les résultats d'une compétition sont toujours subjectifs », partage-t-il tout en ajoutant qu'il n'aurait jamais pu deviner

quelle position les juges lui attribueraient. Avec sa note de 92 %, il s'est retrouvé à 1 % derrière le meilleur de sa catégorie, ce qui lui a valu la deuxième position.

Le musicien de 25 ans se montre aussi satisfait de son audition devant les juges. « Je suis content de la manière dont j'ai joué, c'était une de mes bonnes fois. Mais je veux jouer cette pièce-là [NDLR : le deuxième concerto de Prokofiev] encore longtemps, dans d'autres compétitions », spécifie-t-il. La bourse de 600 \$ qu'il a obtenue lui servira d'ailleurs à préparer

ces prochaines compétitions en couvrant le coût d'enregistrement de démos.

Au total, un montant de 45 250 \$ a été réparti entre 132 boursiers parmi les 243 participants. « Nous avons eu une année exceptionnelle avec 30 boursiers de plus que l'an dernier », spécifie Sylvie Lafleur, bénévole à la section estrienne du CMC.

À la dernière minute, le montant des bourses a même grimpé de 10 000 \$ grâce à un don supplémentaire du mécène Roger Dubois. « Ce geste a vraiment profité aux jeunes parce qu'il a permis d'augmenter le nombre de boursiers », se réjouit Mme Lafleur.

VOUS VOULEZ Y ALLER

Concert gala du Concours de musique du Canada
Ce soir

Centre culturel de l'UdeS
Entrée: 35 \$/adultes 10 \$/étudiants

Téléfilm soutient Egoyan et un film en anglais avec Suzanne Clément

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — De nouvelles productions des réalisateurs Atom Egoyan et Paul Gross, ainsi qu'un film en anglais avec Suzanne Clément, ont obtenu du financement de Téléfilm Canada.

L'organisme a annoncé hier son soutien à la réalisation de neuf longs métrages de langue anglaise grâce au Fonds du long métrage du Canada

(FLMC), avec un montant total versé pour le quatrième trimestre de 13,8 millions \$.

Dans le suspense *Queen of the Night*, le cinéaste canadien Atom Egoyan (*The Sweet Hereafter*) racontera l'histoire de Matthew, le père d'une fillette enlevée huit ans plus tôt.

Une série d'indices amènera Matthew - rôle interprété par Ryan Reynolds - à penser que Cass, maintenant âgée de

17 ans, est toujours vivante.

Paul Gross (*Passchendaele*) pourra pour sa part donner vie à *Hyena Road* en tant que réalisateur, scénariste et acteur. Trois univers seront brossés dans ce film, soit ceux d'un tireur embusqué qui se lie à l'une de ses victimes, d'un officier du renseignement dans un complot de meurtre, et d'un légendaire guerrier moudjahidin.

L'actrice québécoise

Suzanne Clément (*Laurence Anyways*) pourra s'investir dans *Sitting on the Edge of Marlene*, un premier long métrage de la cinéaste canadienne Ana Valine.

Il s'agit d'une comédie sombre axée sur un duo mère-fille, dans laquelle Suzanne Clément interpréterait la mère, Marlene, une « croqueuse de pilules, alcoolique et arnaqueuse ».

Carolle Brabant, directrice

générale de Téléfilm Canada, a fait valoir un lot allant « du drame à la comédie, en passant par la science-fiction (...) mettant en vedette des talents renommés ».

Mme Brabant a aussi souligné que les producteurs canadiens auront l'occasion de travailler avec la Chine, la France et l'Allemagne grâce aux coproductions *Outcast* et *Hector and the Search for Happiness*.

Une autre Amy Winehouse exposée au musée

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — C'est une autre Amy Winehouse que dévoile une exposition photographique à Londres. Les cheveux noirs, le regard direct, les lèvres pulpeuses sont là, mais cette jeune fille est à mille lieues de la future diva au corps amaigri et tatoué, accro à l'alcool et à la drogue.

Deux ans après sa mort à 27 ans, des clichés personnels, exposés pour la première fois, donnent un aperçu de ce que fut cette adolescente d'origine juive au visage lisse, qui est devenue l'une des plus célèbres chanteuses de soul britanniques.

Son frère aîné Alex a rassemblé clichés, vêtements et objets personnels pour que les gens se souviennent de ce qu'elle

était avant que l'addiction la détruise.

Il les a accompagnés de légendes émouvantes, évoquant les livres de Snoopy qu'ils aimaient lire enfants, la première guitare qu'ils ont partagée, « sans doute le pire instrument jamais conçu » et les disques de jazz qu'elle lui empruntait.

Il en ressort un portrait touchant, celui d'une femme qui a remporté six récompenses aux prestigieux Grammys Awards américains — cinq pour son album *Back to Black* en 2006 et un à titre posthume pour son duo avec Tony Bennett —, mais qui n'a pas su vaincre ses démons.

Après des années d'addiction et des tentatives de désintoxication, Amy Winehouse a été retrouvée morte dans son

appartement londonien le 23 juillet 2011, terrassée par un abus d'alcool.

Aucune référence n'est faite à cette période troublée dans l'exposition qui se concentre volontairement sur les moments heureux de sa vie.

« Ce n'est pas un sanctuaire ou un mémorial à la mémoire d'une défunte », écrit Alex Winehouse en introduction. « C'est un instantané d'une fille qui, au plus profond d'elle-même, était simplement une gosse juive du nord de Londres avec un immense talent ».

L'exposition se tient jusqu'au 15 septembre au Musée juif de Londres, dans le quartier de Camden qui reflète l'identité culturelle de la chanteuse et se situe aussi tout près de l'endroit où elle a vécu et où elle est morte.



ASSOCIATED PRESS

Une exposition photographique à Londres présente une Amy Winehouse à mille lieues de la diva au corps amaigri et tatoué, accro à l'alcool et à la drogue.

Salon annuel d'antiquités et d'art populaire de North Hatley

Plus de 20 marchands invités exposant une sélection intéressante et diversifiée d'antiquités canadiennes et québécoises, de bijoux et d'art populaire

North Hatley Curling Club
3245, ch. Capelton, North Hatley QC

Sans frais 1 866-527-0558

info@northhatleyantiques.com
www.northhatleyantiques.com

GALA D'OUVERTURE DE CHARITÉ
Vendredi 5 juillet
30 \$
18 h 30 - 21 h
Billets à l'avance recommandés
Hors-d'oeuvre, vin et bière

Samedi 6 juillet 10 h - 17 h
Dimanche 7 juillet 10 h - 16 h

Admission générale 5 \$
Enfants de moins de 16 ans GRATUIT
Stationnement GRATUIT

Le plus ancien salon d'antiquités au Canada!

Pour une escapade dans le sud ou ailleurs dans le monde, **passer nous voir!**

ELVIS EXPÉRIENCE AU CAPITOLE
(1 repas), 21 juillet

COMÉDIE MUSICALE HAIRSPRAY
(1 repas), 13 juillet

SOUPER-CROISIÈRE et FEUX D'ARTIFICE
(1 repas), 20 juillet

DE LA PETITE VIE À QUÉBÉCISSE
(1 repas), 27 juillet

DÉCOUVERTE DE BAIE ST-PAUL ET TRAIN DE CHARLEVOIX
3 août

ERMITAGE ST-ANTOINE ET LAC ST-JEAN
(8 repas), 16 au 18 août

www.voyageslennoxville.com
1285 Bowen sud, Sherbrooke
819-346-7500 • 819-791-7507
Titulaire d'un permis du Québec et intermédiaire en transport.

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	16h00 4 Cap sur été	Paquet v. express	Le Téléjournal 18 h		Des squelettes	Animo	Prière de ne pas / Normand Brathwaite	Pénélope McQuade / Hélène Florent	Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	Cap sur l'été			
TVA	16h55 TVA nouvelles		TVA nouvelles	Sucré salé	La fièvre de la danse		JUST WRIGHT (2010) avec Common, Paula Patton, Queen Latifah.		TVA nouvelles	22h35 Pour rire	23h20 Sucré salé		Le Gentleman	▶
V	Duo	La guerre des clans	Atomes crochus	HERBY VIP	Devine combien je gagne		L'amour est dans le pré		V / Du sang sur les mains	Séduction	Un souper parfait	HERBY VIP	Instant Gagnant	▶
TQc	1, 2, 3... Géant	Toc toc toc	Kaboum	Tactik	Tactik	Les bobos	Une pilule, une p'tite granule		UN PRÉSIDENT AMÉRICAIN (1995) Michael Douglas.			23h05 Les francs-tireurs		▶
CBC	CBC News: Montreal			Lang and O'Leary	George S.	Coronation Street	The Nature of Things		Doc Zone / Eat, Cook, Love	CBC News: The National		CBC News: Mont.	George S.	
CTV	The Dr. Oz Show		CTV News		eTalk	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Two and Half Men	Motive / Pushover	Castle / Hunt / James Brolin		CTV National News	CTV News	▶
GBL	16h30 4 Young & R.	Ricardo	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	The Office	Happily Divorced	Elementary / Dead Man's Switch	Rookie Blue / Homecoming		News Final	E.T. Canada	
ABC	The Dr. Oz Show		ABC 22 News	ABC World News	Gettysburg150Yrs	TMZ	Wipeout		Motive / Pushover	Rookie Blue / Homecoming		ABC 22 News	23h35 J. Kimmel	▶
CBS	Channel 3 News	The :30	Channel 3 News		CBS Evening News	Ent. Tonight	Big Bang Theory	Two and Half Men	Person of Interest / Bad Code	Elementary / Dead Man's Switch		Channel 3 News	23h35 Letterman	▶
FOX	30 Rock	The Office	Two and Half Men	Two and Half Men	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Hell's Kitchen / Six Chef Compete Partie 1 de 3		FOX 44 News at 10	News at 10:30		The Office	Met Your Mother	
NBC	First at Five	5:30 Now	Newschannel 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Macy's Fireworks / Mariah Carey, Taylor Swift, Tim McGraw.		Macy's Fireworks / Mariah Carey			News 5 Nightcast	23h35 Jay Leno	▶
PBS-	Wild Kratts	Electric Company	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		A Capitol Fourth		A Capitol Fourth			Scully World Show	Charlie Rose	▶
ART	16h30 4 Gré du vent	Un gars, une fille	Les Belles Histoires des pays d'en haut		Lire	Un gars, une fille	ARTVSTUDIO	Pérusse cité	Borgen, une femme au pouvoir	22h20 ARTVStudio	Affaire criminelle			
CD	Toujours vivant!		Comédie Club Grand Rire Partie 1 de 2		Familles apocalypse		Royaume dinosaures / Le point d'eau		Les repreneurs	Enquêtes FBI		Chroniques paranormales		
Ciné	15h40 4 SOLEIL DE NUIT		SUNSHINE (1999) - Une saga romantique qui couvre trois générations d'une famille juive européenne.				JOHN MCCABE (1971) avec Julie Christie, Warren Beatty.		THE BREAKFAST ...					▶
Evasi	Sur les traces des pharaons		Dans tes yeux	Prêt à partir	Immersion bleue / Descente aux Enfers		Croisières de rêve		Villas de rêve	Prêt à partir	Survivor: L'île de la rédemption / Un jeu d'enfants			▶
HI	NCIS enquêtes spéciales / Le pardon		Profession: brocanteur		Fièvre encans / BrocanteurExtrém		Cash Cowboys		NCIS enquêtes spéciales / Le pardon	Le Pacifique			De par le monde	
MMA	Avant/ après	Histoire de style	Trop sexy!		Génération 90 / 1990		Cliptographie / Madonna		Les dernières 24h de...	L'index québécois	L'index québécois	Mini miss		
MP	Paris un jour, Paris toujours!		Top musique		Buzz	Cliptoman	Rajotte	Piégé!	Duel	La prochaine Top Modèle Américaine		Bienvenue à Jersey Shore		
RDI	Le Téléjournal RDI	Journal France 2	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal	Le National	RDI économie	Le National	Téléjour. Québec	
S+	C.S.I.: Miami / Six ans trop tôt		Dre Hunt / Des voisins de rêve		Une femme exemplaire / Conjugal		Crimes majeurs / Sur la touche		C.S.I.: Miami / Six ans trop tôt	Castle / Dans l'antre du jeu		Castle / Course contre la montre		
SE	16h00 4 LES TROIS MOU...		17h55 SANS ISSUE (2012) Henry Cavill.		A BOUT PORTANT (2010) Gilles Lellouche.		TOUT CE QUE TU POSSÈDES (2012)		22h35 EN QUÊTE DE JUSTICE (2011)	0h25 ▶				
TFO	Active-toi	Le grand galop	Qui vient jouer?	1, 2, 3... Géant!	Motel Monstre	Indie à tout prix	Un film et son époque		LE DIALOGUE DES CARMÉLITES (1959) Jeanne Moreau.		Viens voir ici	Images de Serge		
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal France 2	Horizons / Les trésors du Mékong		La ruée vers l'os		Les routes de l'impossible	Science ou fiction	Cliquez	TV5 le journal	23h35 Pas rêver	▶
VIE	Vendre ou rénover?		À louer	Idées de grandeur	Aïroldi et et chalet	Le pro du patio	Mariages sucrés		Patron clandestin / Tower Hamlets	Décore ta vie	Idées de grandeur	Poussettes et talons hauts à NY		
Zeste	Bouffe poker		Cuisiner Heston	1 ingrédient	Boss de la cuisine	Le cuisinier rebelle	Cauchemar en cuisine / Le Mojito		Combat de chefs / Camping	Aliments sur ordonnance		1 ingrédient	Curtis dans cuisine	
Ztélé	Chuck / Visions d'horreur		XIII / Breakout		Les tripeux	Comment c'est fait	L'EFFET PAPILLON 2 (2006) avec Erica Durance, Eric Lively.		Les stupéfiants			Remorquage	Chasseurs millions	
RDS	14h00 4 FIT Tennis		Le magazine	L'avant-match	LCF Football / Blue Bombers de Winnipeg c. Alouettes de Montréal (D)				Sports 30			F1 Magazine	Moto X	
SPN	Prime Time Sports		Sportsnet Connected		LMB Baseball / Tigers de Détroit c. Blue Jays de Toronto (D)				Sportsnet Connected			Hockeycentral	Blue Jays in 30	
TSN	Off the Record	Journey Grey Cup	SportsCentre		LCF Football / Blue Bombers de Winnipeg c. Alouettes de Montréal (D)				LCF Football / Argonauts de Toronto c. Lions de la Colombie-Britannique (D)					▶
Disn	Maison de Mickey	Maison de Mickey	Jake et les pirates	Jake et les pirates	Jake et les pirates	Agent spécial Oso	Agent spécial Oso	Agent spécial Oso	Aladdin	Les Doodlebops	Justin rêve	Harry & dinos	Harry & dinos	
TTF	Johnny Test	Johnny Test	Les Simpson	Dragons: Cavaliers	Camp Marécage	Mudpit	Têtes à Claques	Têtes à Claques	Les Simpson	American Dad	Family Guy	South Park	Les Simpson	Dans l'canyon
VRA	Victorious	Victorious	Bonne chance	Bonne chance	Sorciers Waverly	Sorciers Waverly	Ça sent drôle!	Arrange-toi ça	Dans le trouble	VRAK la vie	Big Bang Theory	Les testeurs	Fan Club	Je t'ai eu!



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Après 27 années dans les studios du 106,1, Nicolas Lefebvre quittera NRJ et passera derrière la console de Rouge FM à compter du 26 août, où il animera les *Week-ends plaisirs fous*.

Nico déménage à Rouge FM

LAURA MARTIN

laura.martin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Après 27 années passées dans les studios du 106,1, Nicolas Lefebvre faisait pratiquement partie des meubles. En pleine période des déménagements, Astral annonce qu'il changera d'adresse. On ne le déplacera pas très loin: juste derrière la console d'à côté. Dès le 26 août, ce pilier de NRJ s'ajoutera au patrimoine de Rouge FM, où il animera les *Week-ends plaisirs fous*.

C'est donc la fin d'une des alliances les plus durables dans le monde de la radio sherbrookoise et le nouveau record à battre au sein du réseau NRJ au Québec.

Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il descendra de quelques fréquences sur la bande FM, ni qu'il délaissera son horaire de semaine pour bosser les samedis et dimanches. Mais celui qu'on connaît mieux par le diminutif Nico dit s'accommoder fort bien de ses nouvelles conditions... qui ressemblent presque à celles d'une préretraite.

«Quand la direction m'a proposé ce changement, j'ai été désstabilisé. Puis, en y réfléchissant

bien, je n'y ai vu que des avantages. En ne travaillant que les week-ends, j'aurai du temps pour faire autre chose, pour décrocher des contrats de publicité, pour jouer au golf, explique ce père monoparental, qui prête notamment sa voix aux promotions de la chaîne TVA Sports. Et puis je me compte chanceux d'avoir pu tenir un micro dans la même boîte aussi longtemps, et de me voir offrir un nouveau tremplin à mon âge.»

Son âge, c'est bientôt 49 ans. Mais dans son cœur, il avoue n'en avoir que 17. Serait-ce l'atout qui lui a permis de durer autant de printemps dans une station au public jeune? Poser la question, c'est y répondre.

Il est néanmoins persuadé qu'il saura vite s'adapter à son nouveau réseau, plus adulte, féminin et nostalgique. «Ce sera comme un retour aux sources, parce qu'il y a beaucoup de chansons du répertoire de Rouge que j'ai fait jouer à l'époque où elles étaient des nouveautés! Je ne changerai pas mon style. Je resterai le même.»

Le natif de Mont-Saint-Hilaire est arrivé en 1986 chez l'ancêtre de NRJ, CIMO, alors que la toute jeune station logeait dans un minuscule coqueron à Magog.

En plus d'un quart de siècle, l'animateur y aura occupé tous les créneaux, aura meublé toutes les pièces de la maison à tour de rôle.

«Je tiens d'ailleurs à remercier les auditeurs de NRJ qui m'ont enduré pendant toutes ces années! J'espère qu'ils viendront aussi m'écouter à Rouge, parce que, moi, de la radio, je veux en faire encore le plus longtemps possible. Je ne sais vraiment pas ce que je pourrais faire d'autre.»

Nico poursuivra tout l'été l'animation de *La radio des hits*, du lundi au vendredi, de 9 h à 15 h. À la rentrée, Nathalie Parenteau prendra la chaise qu'il aura si longuement réchauffée. En raison de cette opération de déménagement, Claude Surprenant, qui gardait le fort les samedis et dimanches à Rouge depuis deux ans, se retrouve sans domicile radio-phonique fixe.

Dans la foulée des changements de garde, Marie-Audrey Houle intégrera l'équipe de *Y'a d'ces matins* à NRJ plus tôt que prévu, soit lundi prochain. On apprenait la semaine dernière que la présentatrice de météo pour le réseau TVA avait été engagée pour remplacer Geneviève Gagné.



CONCOURS DE MUSIQUE DU CANADA
CANADIAN MUSIC COMPETITION

55^e
ÉDITION

2013

Concert gala
4 juillet
20 h

Lors du grand gala des solistes, vous aurez l'occasion d'entendre quelques-uns des lauréats du Concours de musique du Canada 2013.

C'est une occasion unique à Sherbrooke de voir sur scène les plus grands espoirs de la musique classique au Canada accompagnés par l'Orchestre symphonique de Sherbrooke!

SALLE MAURICE-O'BREADY | Centre culturel | Université de Sherbrooke
35 \$ adulte | 10 \$ étudiant | Information : 819 820-1000

www.cmcnational.com

CE
SOIR

l'art
de se dépasser

Commanditaires majeurs de la Finale nationale

BMO Groupe financier

Ville de Sherbrooke

Culture et Communications Québec

LA TRIBUNE

RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

OUVERT
7 JOURS

Mélanie Grégoire
vous invite à découvrir un univers horticole

Tellement **GRAND**
PARC MARIE-VICTORIN
de Kingsey Falls
parcmariievictorin.com

LAURÉAT NATIONAL
OR
LES GRANDS
PRIX
DU TOURISME
QUÉBÉCOIS
2013

6 jardins thématiques
Serre tropicale
Oiseaux exotiques
Animations et dégustations
Laboratoire et exposition

MOSAÏCULTURES
dans notre NATURE depuis 1997



NOUVEAU
parcours d'interprétation avec
SCULPTURES
géantes d'insectes

Prochains événements à ne pas manquer

CE DIMANCHE
Rendez-vous
des voitures
anciennes et
modifiées



20 au 28 juillet



**SCULPTURE
D'ARBRE À LA
TRONÇONNEUSE**
avec l'artiste-sculpteur
PAULE VILLEUX



21 JUILLET
Fête familiale

HORAIRE DÉTAILLÉ ET TARIFICATION :
www.parcmarievictorin.com / 1 888 753-7272

Une invitation de nos partenaires :



AIMEZ-NOUS!
... et profitez de
promotions
EXCLUSIVES
À NOS ADEPTES!



Les arts et la culture s'allient à l'urbanisme à Sherbrooke

CHLOÉ COTNOIR
ccotnoir@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Ville de Sherbrooke fut la première municipalité québécoise à adopter une politique culturelle en 1983. En 2012, elle est parmi les premières municipalités du Québec à se doter d'une politique du patrimoine culture, affirmant une fois de plus son intention de toujours lier d'avantage les arts, la culture et le patrimoine à l'urbanisme et à l'aménagement de son territoire. Étant en phase avec la Loi sur le patrimoine culturel du

gouvernement du Québec récemment entrée en vigueur, l'Énoncé de politique du patrimoine culturel de Sherbrooke permettra à la Ville de mieux connaître, de préserver et de mettre en valeur les différentes composantes du patrimoine sherbrookoise.

Plan d'action

La politique comprend quatre principes directeurs, six orientations générales et 11 orientations spécifiques. Un plan d'action sera élaboré au cours de l'année 2013 pour une mise en application en 2014. Il

permettra à la Ville d'ordonner les actions et les interventions liées à la nouvelle politique dans un horizon de dix ans.

L'élaboration de la politique du patrimoine culturel de Sherbrooke a débuté en 2009 et a nécessité une démarche comportant plusieurs étapes, dont une synthèse historique de la Ville et des consultations publiques. « Notre patrimoine culturel est extrêmement riche. Il importe de le préserver et de le faire connaître à l'ensemble des Sherbrookoise », affirme Diane Déglise, présidente du comité de la culture.



PRÉSENTE



DU 16 AU 21 JUILLET 2013

PASSEPORTS EN PRÉVENTE

JUSQU'AU 14 JUILLET

DANS LES MAGASINS PROVIGO ET MAXI DE SHERBROOKE, ET AU LOBLAWS DE MAGOG.

**ÉCONOMISEZ
JUSQU'À**

40%

16 • GAROU ET INVITÉS

LES VIKINGS • JUKEBOX HERO • SHAWN PHILLIPS • JONATHAN TURGEON JAZZ TRIO

17 • PAUL DARAÏCHE ET INVITÉS

MADAME MOUSTACHE • BABALAO JAZZ TIMBA BAND • ORANGE O'CLOCK

18 • LES COWBOYS FRINGANTS

BERNARD ADAMUS • MAGILLAH • LES ENFANTS DE CABOT

19 • HEDLEY

JEAN-MARC COUTURE ET INVITÉE • IMAHUE • JIPÉ DALPÉ

20 • LA COMPAGNIE CRÉOLE

HABANA CAFÉ • PAPAGROOVE • LES CULS-DE-SAC

21 • KAÏN • LES TROIS ACCORDS

WESLI • CAROLINE PÉPIN-COULOMBE

Animation, spectacles pour enfants,
jeux gonflables et jeux forains...

16^e édition de l'unique compétition pancanadienne de pyrotechnie
6 SOIRS DE GRANDS FEUX !

www.fetedulacdesnations.com

f /fetedulacdesnations



Le Centre Hi-Fi fermera ses portes en août

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Après les magasins Best Buy, Son X Plus et la Clé de Sol, c'est au tour du Centre Hi-Fi de Sherbrooke d'annoncer sa fermeture. Le magasin d'électronique situé en face du Carrefour de l'Estrie fermera ses portes le 4 août prochain. Une décision mûrement réfléchie par la famille Doyon.

« C'est l'ensemble du secteur qui est en déclin. Les marges de profit ne sont plus au rendez-vous. Jusqu'en 2010, les ventes des téléviseurs allaient bien, mais maintenant elles sont en baisse. Les prix aussi chutent et les fabricants font des produits jetables que personne ne fait réparer », explique le propriétaire Michel Doyon, précisant que la hausse des ventes en ligne a également fait mal à son commerce.

« Nous avions beaucoup d'accessoires en magasin, mais aujourd'hui les gens, particulièrement les jeunes, commandent tout sur l'internet », constate-t-il.

Michel Doyon et son épouse, Brigitte Perreault, ouvriront un nouveau commerce dans les mêmes locaux que le Centre Hi-Fi au mois d'octobre.



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Le Centre Hi-Fi, situé sur la rue Northrop-Frye, en face du Carrefour de l'Estrie, fermera ses portes le 4 août. Cette fermeture marquera la fin d'une époque pour la famille Doyon qui oeuvre dans le domaine de l'électronique depuis 46 ans.

Carrefour Dollar Plus, un magasin de produits à un dollar ou plus, embauchera quelques-uns des employés actuels du Centre Hi-Fi. Les

autres seront remerciés.

« Le type de commerce que nous allons exploiter nécessite moins de spécialisation. Alors nous garderons les employés

payés au salaire minimum et devrons laisser aller les autres », révèle le propriétaire de la boutique à grande surface qui compte une dizaine d'employés à son service.

D'abord dirigé par le père de Michel Doyon, Grégoire Doyon,

le commerce existait depuis 46 ans. Il a déjà été exploité sous les bannières G. Doyon TV, Spec électronique et Dumoulin électronique. Le commerce avait vu le jour sur la rue Conseil, avait ensuite eu une vitrine au Carrefour de l'Estrie et sur la rue King Ouest et, depuis 2006, est installé dans ses locaux de la rue Northrop-Frye.

Dès demain (vendredi), le Centre Hi-Fi liquidera sa marchandise, et ce, jusqu'à la fermeture prévue pour le 4 août. Le réaménagement des locaux sera ensuite entamé pour permettre l'ouverture cet automne du Carrefour Dollar Plus.

« Notre décision a été très difficile à prendre. Il n'a pas été facile d'annoncer la nouvelle à mes parents, qui ont exploité le commerce pendant si longtemps. C'est à regret que nous quittons ce secteur d'activité. Mais il est temps d'affronter un nouveau défi », confie M. Doyon ajoutant qu'au cours de sa longue existence, le commerce des Doyon a vu mourir une cinquantaine de commerces électroniques dans la région.

Pionnière dans le marché de l'électronique, la famille Doyon a déjà exploité jusqu'à trois magasins franchisés Dumoulin électronique à Sherbrooke, dont le plus important sur le territoire québécois qui comptait alors plus de 50 magasins.

Taxes scolaires: le maire Boucher évite de critiquer la CSRS

CLAUDE PLANTE
claudef.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le maire de Saint-Denis-de-Brompton, Claude Boucher, se dit un peu sous le choc après avoir appris la teneur de la hausse de taxes scolaires qui attend les citoyens de son village. Mais il se garde bien de critiquer le travail des dirigeants de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS).

« J'y ai réfléchi depuis hier (mardi) et je me suis fait à l'idée, dit-il. Je n'apprécierai pas que les commissions scolaires critiquent notre façon de taxer les citoyens. »

« Les municipalités et les commissions scolaires ont chacune leur champ de compétence. »

La municipalité de Saint-Denis est frappée de façon importante par la hausse des taxes scolaires imposée par la CSRS. L'augmentation du compte de taxes atteint 50 pour cent.

Pour Sherbrooke, la hausse se chiffre à environ 20 pour cent.

Selon M. Boucher, il se pourrait que des citoyens de Saint-Denis-de-Brompton ne la trouvent pas très drôle. Mais il s'agit d'une augmentation qu'on pouvait prévoir, note-t-il.

« Les gens s'y attendaient un peu. La hausse est basée sur l'évaluation de la valeur foncière. Nous n'y pouvons rien », dit le maire.

« Nous n'avons aucun contrôle là-dessus. L'évaluation est faite par une firme externe. C'est difficile à contester. À Saint-Denis, elle n'avait pas été ajustée depuis six ans environ. »

Claude Boucher fait aussi remarquer que la hausse de la valeur foncière de cette municipalité devenue banlieue de Sherbrooke signifie aussi que

les propriétés valent plus cher. « C'est certain que Saint-Denis attire beaucoup de clientèle. Les maisons ont pris de la valeur. Les taxes augmentent en conséquence. »

À North Hatley, la hausse atteint 58 pour cent. Il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires du maire, Michael Page étant en vacances, signale-t-on à l'hôtel de ville.

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2013-07-03

649 16 17 19 10 22 40 43 compl. Québec 16 18 24 28 29 39 40 compl.

Lotto 6/49 5 6 6 4 2 2 6 4

Lotto Power 3 3 9 10 D 821 0715

Sprint 07 15 30 32 50

Banco 06 12 14 15 18 23 26 29 30 32 33 34 42 49 51 52 58 61 62 63 02 22 30 31 33

Triplex

Astro Jour - Mois - Année - Signe Extra 03 SEPTEMBRE 69 SAGITTAIRE 2817778

Lotto MAX Ce vendredi, 50 MILLIONS \$ + MAXMILLIONS+ 2 LOTS DE 1 MILLION \$ (approximatif)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

CHRONIQUE
MAQUILLAGE PERMANENT

Josée Lemieux

27 années d'expérience
Dermatopigmentologue, esthéticienne, maîtrise en maquillage permanent, esthétique et paramédical des États-Unis.

Les sourcils parfaits pour vous!

Vos sourcils sont très importants, ils balancent votre visage. Réussir votre tracé de sourcils par vous-même peut être ardu. La forme idéale pour vous fera ressortir les atouts de votre visage tout en camouflant les imperfections.

- La forme de votre visage
- Votre ossature (mâchoire, pommettes, etc.)
- La distance entre vos yeux
- La longueur de votre nez
- La forme et la position de votre bouche
- Votre teint

Tous ces critères feront une différence sur l'épaisseur, la longueur, la hauteur, la forme et la couleur de votre sourcil pour avoir un effet naturel et, par le fait même, quelques années en moins.

Lorsque j'effectuerai votre maquillage permanent, un tracé sera fait et les critères ci-dessus seront respectés selon votre personnalité.

Simplement parce que le sourcil est la signature de votre visage!

CONSULTATION GRATUITE

confiance
CENTRE DE BEAUTÉ

Pour un rendez-vous
819 346-8488

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD.

L'association des concessionnaires Ford du Québec et le Festival international d'été de Québec sont fiers d'un pour l'autre. Du 4 au 14 juillet, c'est le temps de faire la fête et de découvrir la toute nouvelle Fiesta 2014.

LA TOUTE
NOUVELLE
FIESTA 2014



AGENCE
Bell
ILLUSTRATION
R&R

MOHAMED MORSI ÉVINCÉ EN ÉGYPTÉ

Obama appelle à une élection rapide

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le président américain Barack Obama a appelé hier à l'élection rapide d'un nouveau gouvernement civil en Égypte et s'est dit « profondément inquiet » quelques heures après la destitution du président Mohamed Morsi par l'armée.

Barack Obama a par ailleurs annoncé qu'il allait demander aux agences et ministères concernés d'étudier les « implications » légales de la nouvelle situation pour l'aide que Washington verse annuellement à l'Égypte -- et qui, en vertu de la loi américaine, ne peut aller vers un pays où un coup d'État a eu lieu. L'armée égyptienne qui entretient d'étroites relations

avec le Pentagone a encore reçu 1,3 milliard de dollars cette année.

« J'appelle maintenant le pouvoir militaire égyptien à rendre toute l'autorité rapidement et de manière responsable à un gouvernement civil démocratiquement élu selon un processus ouvert et transparent », a déclaré le président américain dans un communiqué, après une réunion avec ses conseillers pour la sécurité nationale à la Maison-Blanche.

L'armée a remplacé M. Morsi par le président du Conseil constitutionnel jusqu'à la tenue d'élections anticipées.

« Durant cette période d'incertitude, nous demandons à l'armée de s'assurer que les droits de tous les Égyptiens et Égyptiennes



THE ASSOCIATED PRESS

Barack Obama

soient protégés, notamment le droit de se rassembler pacifiquement et le droit à des

procès justes et indépendants devant des tribunaux civils », a ajouté le président américain, appelant « toutes les parties à éviter la violence et à se rassembler pour assurer le retour durable de la démocratie en Égypte ».

« Les États-Unis persistent à croire fermement que la meilleure base pour une stabilité durable en Égypte repose sur un ordre politique démocratique avec la participation de tous les bords et partis politiques », a encore dit Barack Obama.

Le Canada a appelé à « un dialogue constructif » entre toutes les parties en Égypte après le renversement par l'armée du président islamiste démocratiquement élu Mohamed Morsi.

Le Canada

« Le Canada exhorte toutes les parties en Égypte (au) calme, à éviter la violence et à s'engager dans un dialogue constructif », a dit Rich Roth, porte-parole du ministre des Affaires étrangères dans un courriel à l'AFP.

L'Union européenne a appelé de son côté toutes les parties en Égypte à « retourner rapidement au processus démocratique », notamment par la tenue de nouvelles élections présidentielles, après le renversement du président islamiste démocratiquement élu Mohamed Morsi.

Le Royaume-Uni a appelé au calme. Il a évité de parler d'un « coup d'État », tout en se prononçant contre l'intervention de l'armée pour changer le régime.

Une centaine d'agressions sexuelles à déplorer

AGENCE FRANCE-PRESSE

LE CAIRE — Près d'une centaine d'agressions sexuelles ont été commises sur la place Tahrir et ses environs au Caire en quelques jours, en marge des manifestations contre le président Mohamed Morsi, a rapporté Human Rights Watch (HRW).

L'organisation, basée à New York, fait état de 91 cas d'agressions au moins, certaines tournant au viol, depuis le 28 juin, sur la base d'informations recueillies par des associations locales luttant contre ce phénomène, devenu récurrent en marge des manifestations en Égypte.

HRW fait état de cinq attaques contre des femmes le 28 juin, 46 le dimanche 30 juin - journée des plus fortes manifestations -, 17 le 1^{er} juillet et 23 le 2 juillet.

Le scénario le plus souvent décrit par les victimes est celui d'un groupe de jeunes hommes « qui repère une femme, l'encerclent, la sépare de ses amis », avant de l'agresser, de lui arracher ses vêtements ou de la violer. Dans certains cas, la victime est traînée au sol pour continuer d'être agressée dans un autre endroit.

Dans plusieurs cas, ces attaques, dont certaines ont duré près d'une heure, ont conduit à des hospitalisations. HRW

rapporte que des femmes ont été « battues avec des chaînes métalliques, des bâtons, des chaises, et attaquées avec des couteaux ».

Le communiqué émis par l'organisme déplore que « le désintérêt du gouvernement » pour ce problème se traduise par une culture « d'impunité ».

Certains mettent en cause des groupes de voyous profitant du fait que la police a renoncé à être présente sur Tahrir pour commettre des agressions.

Des groupes militant contre la violence estiment que ces actes visent à dissuader les femmes de participer aux rassemblements contre le pouvoir.



THE ASSOCIATED PRESS

Des groupes se sont mis en place au Caire depuis plusieurs mois pour recenser les agressions sexuelles et protéger les femmes lors des manifestations. Faute d'arrestations, les responsables de ces actes sont mal identifiés.

TOUR DE GLOBE

La planète se réchauffe

GENÈVE — La première décennie du nouveau millénaire a donné lieu à des variations climatiques extrêmes, a prévenu hier l'ONU, quand un nombre sans précédent de pays ont fracassé des records de températures.

Les données publiées par l'Organisation météorologique mondiale démontrent que la température moyenne sur terre et à la surface des océans pendant la période 2001-2010 a avancé par rapport à la décennie précédente et qu'elle était en progression de près d'un demi-degré Celsius par rapport à la moyenne de 1961-1990.

L'agence onusienne évoque les vagues de chaleur en Europe et en Russie; les sécheresses du bassin de l'Amazonie, de l'Australie et de l'Afrique orientale; et les tempêtes énormes comme le cyclone Nargis et l'ouragan Katrina.

Le roi belge cède son trône

BRUXELLES, BELGIQUE — Le roi belge Albert a annoncé hier qu'il abdiquerait en faveur de son fils, le prince héritier Philippe, dès le 21 juillet.

À l'occasion d'un discours à la nation diffusé sur toutes les grandes chaînes du pays, le roi Albert a indiqué qu'il était temps pour lui de laisser sa place à la relève. Le monarque, âgé de 79 ans, cède son trône à son fils Philippe, âgé de 53 ans. Il a indiqué avoir pleine confiance en son héritier.

Depuis sa création en 1831, le Royaume de Belgique a vu se succéder six rois à sa tête. Le roi Albert est le premier à laisser volontairement son trône.

Le premier ministre belge, Elio Di Rupo, a salué le travail effectué au cours des deux dernières décennies par le roi Albert. Il a affirmé que le monarque avait rempli ses fonctions avec enthousiasme et



THE ASSOCIATED PRESS

Le roi belge Albert.

passion. Selon lui, le roi Albert a réussi à conquérir le cœur des Belges.

Les rumeurs allaient bon train en Belgique depuis plusieurs semaines déjà.

Crise politique au Portugal

LISBONNE, PORTUGAL — Le gouvernement portugais risquait toujours de s'effondrer hier, ce qui a fait plonger les marchés financiers européens et ravivé les inquiétudes quant à la stratégie de la zone euro pour régler la crise financière qui s'y prolonge.

Le premier ministre Pedro Passos Coelho a défilé les appels à la démission émis tard mardi, mais ses options pour faire tenir son gouvernement de coalition de centre droit commencent à se faire rares. Deux importants ministres ont démissionné au cours de la dernière semaine en raison d'un différend au sujet des mesures d'austérité.

Si le gouvernement de coalition devait éclater, le parti au pouvoir ne contrôlerait plus assez de votes pour mettre en place les réformes nécessaires.

— The Associated Press

Le Canada accueillera 1300 réfugiés syriens

EDMONTON — Le ministre fédéral de l'Immigration, Jason Kenney, a annoncé hier que le Canada prévoit accueillir jusqu'à 1300 réfugiés syriens d'ici la fin de 2014.

M. Kenney affirme que le gouvernement est prêt à répondre immédiatement à une requête du Haut Commissariat des Nations unies de prendre en charge 200 cas jugés urgents.

Selon le ministre, Ottawa s'est engagé à accepter jusqu'à 1100 réfugiés syriens en 2014, par le biais d'un programme de parrainage privé, un nombre qui est bien supérieur au nombre de places prévues par le système.

La communauté syrienne du Canada réclamait de telles mesures au gouvernement.

— La Presse Canadienne

MONDIAL DES CULTURES

Plusieurs formations d'Afrique doivent déclarer forfait

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Pour des raisons essentiellement politiques, au moins trois troupes de danse africaine ne seront pas présentes lors du prochain Mondial des cultures de Drummondville qui s'amorce aujourd'hui.

Compte tenu du climat de tension qui règne actuellement en Égypte et en Turquie, les organisateurs de l'événement n'ont pas été en mesure de finaliser des ententes avec des formations de ces deux pays.

« Nous sommes grandement déçus de ça. Mais ce sont des ensembles que nous n'avions pas annoncés lors du dévoilement de notre programmation parce que nous ne savions pas à quoi nous en tenir », a signifié le directeur général du Mondial, Charles Guillemette.

Les organisateurs viennent également de recevoir un refus du Togo. Celui-ci est plus surprenant compte tenu des relations étroites qu'ils avaient

depuis le début des négociations. Cette fois, c'est l'obtention d'un visa de séjour au Canada qui serait en cause.

« Tout allait bien depuis le début. C'est une des troupes avec laquelle nous avons le plus de contacts. Tout suivait son cours normal, ils avaient même acheté leurs billets

d'avion. C'est dommage, mais comme nous travaillons avec des éléments internationaux, ça fait partie du métier », a ajouté le directeur.

M. Guillemette a tout de même tenu à confirmer la présence de groupes des cinq continents. On pourra effectivement voir à l'œuvre l'Australie, le

Burundi, la Colombie, la Chine, les États-Unis, la France, l'Inde, l'Italie, le Mexique, le Panama et la Pologne. Pour représenter le Canada, s'ajoutent à cette mosaïque culturelle le groupe hôte du Mondial, Mackinaw, et les ensembles La R'voyure et Les Bons diables.

« En tant qu'événement

d'envergure internationale, l'organisation reste fébrile jusqu'aux derniers préparatifs de chaque nouvelle édition. Nous pouvons compter sur un personnel d'une grande expertise pour composer une programmation à la hauteur des attentes », a conclu le président du Mondial, Dominic Guévin.

Le feu détruit une ferme à Warwick

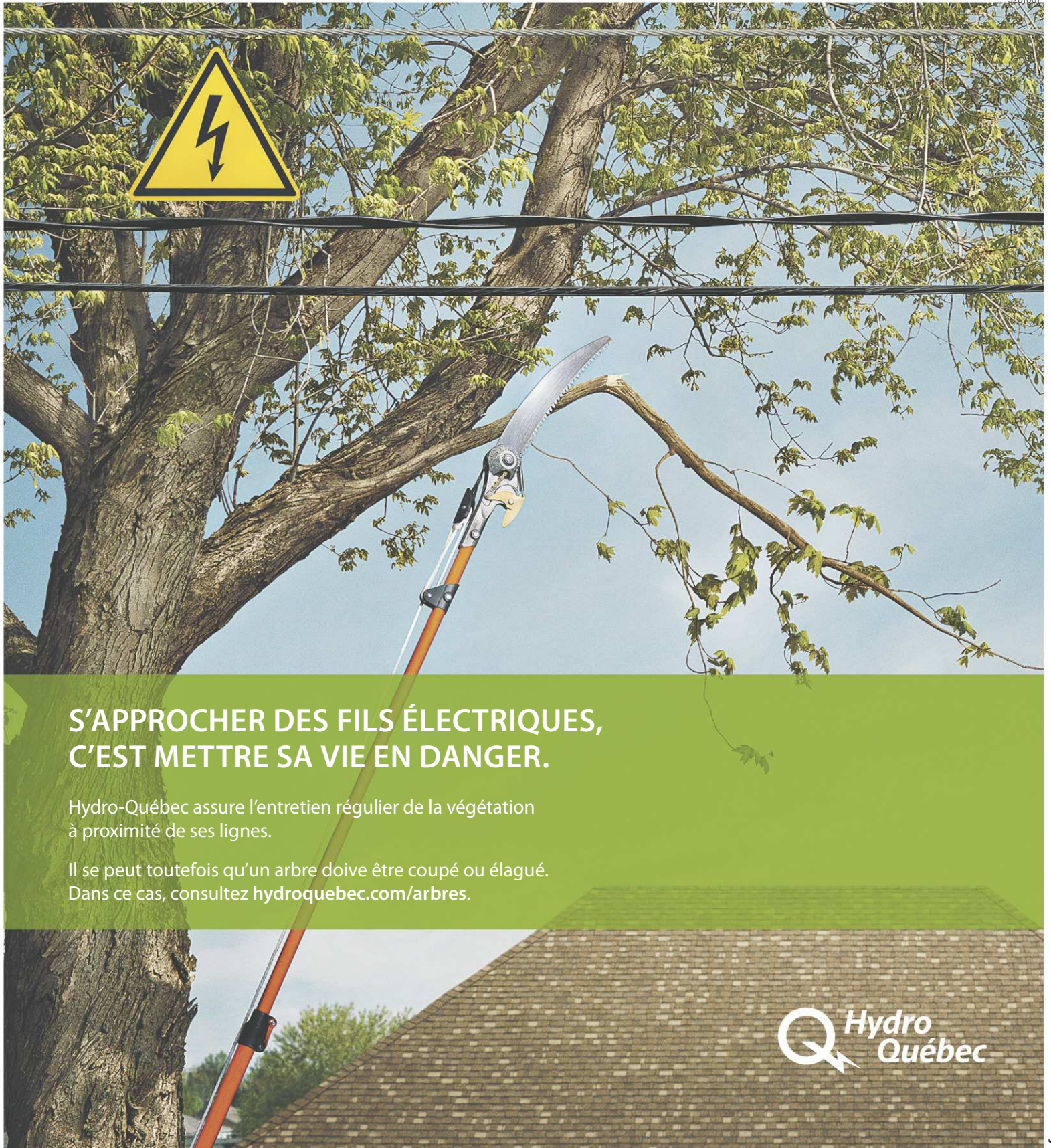
WARWICK — Un bâtiment de ferme appartenant à Joël Junior Desrochers, situé au 48 du quatrième rang à Warwick, a été la proie des flammes, lundi en fin de soirée. Les flammes ont dévasté un bâtiment de ferme, ainsi que cinq silos aménagés à proximité. Fort heureusement, seulement une vingtaine de bêtes se trouvaient à l'intérieur lorsque le brasier s'est déclenché.

Lorsque les pompiers du Service de sécurité incendie de Warwick ont été appelés sur les lieux, vers 22 h, l'embrasement était déjà généralisé et il n'y avait que bien peu à faire pour sauver le bâtiment. Les sapeurs ont rapidement fait appel à leurs collègues de Victoriaville et Kingsey Falls afin de combattre les éléments, tandis que les pompiers de Tingwick ont assuré une présence à la caserne.

La majorité des vaches étaient effectivement à l'extérieur. Les dommages frôlent les 400 000 \$.

Au moment d'écrire ces lignes, on ne pouvait cibler avec précision la cause exacte du sinistre.

— Yanick Poisson



S'APPROCHER DES FILS ÉLECTRIQUES, C'EST METTRE SA VIE EN DANGER.

Hydro-Québec assure l'entretien régulier de la végétation à proximité de ses lignes.

Il se peut toutefois qu'un arbre doive être coupé ou élagué. Dans ce cas, consultez hydroquebec.com/arbres.

Hydro Québec

100% IMMOBILIER
9233-7989 Québec Inc.

Maisons neuves à partir de

142 999 \$

abritat
VOTRE GARANTIE

POUR INFORMATION
819 345-8133 / 819 349-4528 / 819 446-3691

ANNONCES CLASSÉES

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

POUR PLACER UNE ANNONCE CLASSÉE
819 564-2222

Sans frais 1 800 567-6955 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8



DUO PLUS (pour un temps limité)

Une portée sans égal avec 250 000 copies de votre annonce!
Une semaine complète dans *La Tribune* et *La Nouvelle*
à **50 % DE RABAIS**

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.



IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
Rubriques 2 à 82



LOISIRS
Rubriques 140 à 144



MARCHANDISES
Rubriques 160 à 246



FINANCES
Rubriques 330 à 340



VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS
Rubriques 100 à 132



EMPLOIS
Rubriques 150 à 152



SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS
Rubriques 260 à 320



SOINS DE SANTÉ
Rubriques 348 à 356



Le site des petites annonces de **LA TRIBUNE**

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

MAISON/CHALET BOIS ROND, 24 x 32, neuve, grand terrain, ruisseau, garage double, 194 000\$. Voir sur duproprio.com no 354523, au Lac-Mégantic. 819 554-8161

10 MAISONS DE CAMPAGNE

À LOUER au 614, 7e rang St-Claude. 10 pces, 4 c.c., 2 s.b., climatisée, sous-sol fini, terrain, bel environnement. Pas d'animaux, non fumeur. 450 794-2070, laissez message.

CHARMANT BUNGALOW 2006 à N.-D. des Bois, 2 c.c., s.-sol isolé +++. 136 900\$. À voir duproprio 337743. Tél. : 819 888-2235.

14 BORD DE L'EAU

LAC MAGOG - POINTE GERVAIS
68 pi de littoral, chalet 3 saisons. Prix: 319 000\$. Agent s'abstenir. 819 846-4489.

20 TERRES, TERRAINS

Reste 8 terrains sur 100. Nouveau dev., près Hôtel-Dieu, zonés 1-2-3 ou 4 log., avec services inclus. 62 000\$. Prop. 819 569-7754

41 APPART. ARRONDISSEMENT DE BROMPTON

GRAND 5½ sur 2 étages, avec grand locker. Entrée privée, 2 stat. Libre immédiatement. 550\$ rien d'inclus. 819 238-2866.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

0\$ 0\$ 0\$ À LOUER
1½ maintenant, meublé, moderne, tout inclus. 819 563-6204

1015 DES QUATRE-SAISONS

3½, 4½ PROMOTION. Chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. 819 446-4411, 819 542-1849, photos à www.gipb.ca

1070 PAPINEAU, 4½ pces, chauffé, eau ch., pl. flottant, 1 mois gratuit. 510\$ (sous-sol), 535\$ (étage). 819 569-4642, 819 571-6012.

1115 - 1135 des JARDINS FLEURIS
4½, 3½, PROMOTION! Chauffés, eau ch., près Galeries 4-Saisons, CHUS, école, parc. 819 562-2945, 819 432-6287. Photos à www.gipb.ca

1130, 13e AVENUE NORD
3½, 4½, libres imméd. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 564-7442.

1175 PAPINEAU

4½ - 3½, PROMOTION! Tout inclus, animaux acceptés. Près CHUS, Galeries 4-Saisons, parc. 819 345-8813, 819 416-0949.

1205-1225 Jardins-Fleuris

3½ - 4½ tout inclus. PROMOTION. Dans cul-de-sac, près CHUS, Galeries 4-Saisons, parc, école. 819-416-0949, 819 822-3818. Photos à www.gipb.ca

1205 PAPINEAU

4½ PROMOTION! Tout inclus, animaux acceptés. Près CHUS, Galeries 4-Saisons, parc. 819-943-4571, 819-416-0949

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

GRANDS 3½, 4½, 5½ NEUFS
QUALITÉ SUPÉRIEURE

Style condo, près du CHUS
Fleurimont et du
CHUS Hôtel-Dieu.

LES JARDINS DU PARC
819 993-9003
819 437-5579

www.loyersherbrooke.com
3108504

1½, 2½, chauffés, eau chaude, électr. + poêle et frigo inclus, buanderie, stat., près Hôtel-Dieu, 440\$/mois. Libre imm. 819 565-2390.

1½, 3½, 4½, 5½
PROMOTION. Chauffés, eau chaude. Cul-de-sac. 819 812-2541, 819 562-2945. Photos à www.gipb.ca

1 x 4½ STYLE CONDO PROMOTION

Près 4-Saisons. Tranquillité.
806 Des Lys, app. 203.
819 679-5766, 819 566-1745

215, 18e AVENUE NORD

3½, 4½, chauffés, eau chaude.
819 345-8571, 819 566-1745

3½, 4½ PROMOTION!

Tout inclus, arrière Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819 346-8466, 819 416-0949, Photos à www.gipb.ca

★ 3½ JUILLET - 1310 REPENTIGNY ★
450\$/mois, chauffé, eau chaude, vue sur la ville. Tél.: 819 823-7176

3½, PROMOTION! Chauffé, eau chaude, planchers refaits, frais peints. Près services. 819 416-0949, photos à www.gipb.ca

4½ - 3½, 915 DES BLÉS

PROMOTION! Chauffés, eau chaude, près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819 575-7026, 819 542-1849. Photos à www.gipb.ca

4½ - 3½ 945 QUATRE-SAISONS
PROMOTION! Chauffés, eau chaude. Près CHUS, Galeries 4-Saisons et Centre 24-Juin. 819 563-7859, 819 416-0949, photos à www.gipb.ca

4½, 3½ au 935 Des Blés

PROMOTION! Arrière Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819 679-4530, 819 416-0949. Photos à www.gipb.ca

4½, chauffé, eau ch., 1er étage, très tranquille, idéal pour personne retraitée. 1er juillet. 1 stat. Pas d'animaux. 819 620-8580.

4½ - EST - 8 LOG., TRÈS GRAND
tout éclairé, céramique + bois. 525\$ à 540\$ +, enquête crédit. 819 861-3434, 819 563-2307.

4½ EST, endroit très tranquille, 2e étage, chauffé, eau chaude, libre imm. Pas d'animaux. Idéal pers. retraitée. 819 620-8580.

★ 4½ ÉTUDIANT - TOUT INCLUS ★
au 27 Kennedy nord, juillet, 550\$/mois, entrée lav.-séch. Tél.: 819 823-7176.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

★ 4½, JUILLET GRATUIT ★
1310 Repentigny, 540\$ ou 560\$ chauffé, eau ch., armoires refaites ou non. 819 823-7176

★ 4½ JUILLET GRATUIT ★
1781 Fontainebleau, secteur résidentiel tranquille, céramique partout, possibilité armoires refaites, 550\$ 819 823-7176.

4½, PROMOTION! Chauffé, eau ch. Près des services, écoles, propre, tranquille, concierge. 819 822-4198, 819 416-0949.

4½ rénové, ensoleillé, pl. flottant, entrée lave-vaiss., asp. central, éch. d'air. Pas d'animaux. 635\$ rien d'inclus. Juillet. 819 822-0331.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

4½ RÉNOVÉS À PARTIR DE 490\$, chauffé, eau chaude, plancher flottant. Près de tous services. Tél. : 819 572-2432

5½ AVEC GARAGE INT.
ds 4 log., près Hôtel-Dieu & p. cyclable, rang. 12 x12, vue +, promo. 819 679-1612.

5½ flambant neuf, Françoise Gaudet-Smet, éch. d'air, entrées lav.-séch. et lave-vaisselle. 2 stat., 775\$/mois rien d'inclus. 819 993-1881

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

5½ BEAU ET GRAND, dans 4 log. récent, près CHUS Fleurimont, 1287 rue Després. 1300 pi ca, frais peints, pl. flottant et céram., stores inclus, 2 stat., remise. Non chauffé, 780\$. Libre 1er mai, 1er juin ou 1er juillet. Bruno : 819 565-3077.

5½, KENNEDY NORD, sur 2 étages, 3 c.c., 695\$ rien d'inclus. Aussi 4½ à 495\$. Aucun animal. Libres imméd. 819 570-1506.

5½ rue DES CAPUCINES sect. Fleurimont Avec garage, neufs, à partir de 795\$ / mois. Libres immédiatement. 819 620-7394.

MOTS CROISÉS JUNIOR

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												

HORIZONTALEMENT

- Action de tuer, volontairement ou non, un être humain. – Le marin y hisse les voiles.
- Qui a une saveur aigre, piquante. – Calculé approximativement.
- Vapeur d'eau qui se dépose sur les vitres. – Petit os qui se situe dans le tympan.
- Désigne la 3e personne du masculin. – Elle bout à la température de 100 °C. – Il a dit Sésame ouvre-toi (...Baba).
- Action de lancer un projectile à l'aide d'une arme. – Très courte, en

parlant d'une jupe. – Qui est à toi.

- Amoindrissement des forces. – Effet produit par quelque chose.
- Qui ne brûle plus. – Prénom féminin.
- Charge la nacelle de matière pesante. – Ce qui n'a pas été mangé au cours d'un repas et qu'on mangera plus tard.

VERTICALEMENT

- Ordinaire.
- Spécialiste des troubles de la vision.
- Dans le pain. – Il faut être très prudent lorsqu'on les traverse.

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM

- Réflexion. – Rigole.
- Déterminant démonstratif. – Fait venir quelqu'un avec soi.
- C'est un mot qui sert à accepter.
- Petits morceaux cubiques. – Dire qu'une chose n'est pas vraie.
- Groupe d'insectes qui volent ensemble.
- Semblable, du même genre. – Ceux du loup sont silencieux.
- Il lutte activement pour défendre une cause.
- L'esprit du corps. – Dermatose caractérisée par des boutons.
- Qui a la tête dure. – Qui t'appartiennent.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	C	O	R	E	R	C	A	S	E	
2	E	P	I	S		J	U	I	L	L	E	T
3	R	E	L	E	V	E	E		A	I	M	E
4	I	L		S	E	C		L	I	M	E	R
5	S	E	L		A	T	T	I	R	E		N
6	I		E	L	U	E		S	E	N	T	I
7	O	V	N	I		R	A	T		T	O	T
8	N	A	T	T	E		M	E	S	S	I	E

42

APPART. ARRONDISSEMENT
DE FLEURIMONT

975 QUATRE-SAISONS

4½, **PROMOTION!** Chauffés, eau ch. Près Galeries 4-Saisons, CHUS, École 24-Juin. 819 820-8308, 819 563-7859, 819 416-0949.

CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24 Juin

3½ à partir de 454\$, 4½ à partir de 527\$. Chauffés, eau chaude, endroit tranquille. **PROMOTION.** 819 542-1849.

CONDO 5½
AVEC GARAGE

style Contemporain,
1 mois gratuit
à la signature.
819 580-0311

GRAND 5½ AVEC VÉRANDA

Rue Kennedy Nord - Près Cégep 550\$ rien d'inclus; Enquête de crédit. Tél. : 819 846-4193, 819 346-8867

STYLE CONDO

940 Walsh, 5½ libre.
678 Prince-Rupert, 4½ libre.
885 4½ libre, 909 et 911 Aubry, 4½ libre.
MAISON DE VILLE

967 Aubry, sur 3 étages, entrée privée. Libre imméd., près des services, école et hôpitaux. 819 822-8029, 819 564-7442

44

APPART. ARRONDISSEMENT
DE LENNOXVILLE

3½, 4½ **STYLE CONDO**, très grands. Libres immédiatement. 819 569-4977.

3½ **DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT.** Très grand, entrée privée. Bureau de location au 108 Oxford, app. 105. Tél. 819 821-0770.

4½ **TRÈS GRAND**, entrée privée. Libre imméd. Situé au 118 rue Archie Mitchell. Tél.: 819 569-4977.

RÉSERVEZ POUR AOÛT ET SEPT. 3½, 4½ disponibles. Situés au bureau de location, 108 Oxford, app. 105. **819 569-4977.**

46

APPART. ARRONDISSEMENT
MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

CONSTRUCTION NEUVE

3 ½, 4 ½, 5 ½

Style condo, entrée privée, climatisés, échangeur d'air, planchers tuile céramique et bois. Situés 1334, rue L'escarpe. Disponibles immédiatement.

1334, rue l'Escarpe

Wellington SudAcadieSilencieux Carline

Réservez maintenant
819 569-4977 - 819 821-0770

1½, 2½, 3½, 4½, 5½

SECTEUR UNIVERSITAIRE
PROMOTION

2705 Galt ouest, app. 202
819 679-5049, 819 566-1745

1½: 375\$, 3½: 475\$,
4½: 540\$,
1125 DES SEIGNEURS

Balcons, stat., tranquille. Près services, université et mont Bellevue. 819 578-3083.

3½, 4½, 5½ **NEUFS**, très grands, style condo, modernes, air clim. 1334 De l'Escarpe Libres immédiatement. 819 569-4977, 819 821-0770.

★★★★★

3½ sur 2 étages, endroit tranquille, entrée lav.-séch., galerie, stat., non fumeur, pas d'animaux, 430\$ eau chaude fournie. LOFT, 300\$ tout inclus. 819 562-7352

3½ **TOUT INCLUS**, très grand, meublé + lav.-séch., près tous les services. Bienvenue étudiants. 819 432-1317.

4½ - 550\$ **CHAUFFÉ, EAU CHAUDE**
2½ - 430\$ **TOUT INCL. + POÊLE, FRIGO**
Enquête de crédit. **819 829-2485.**

4½, **AU COEUR DU CENTRE-VILLE**, près tous services, superbe, bcp cachet, 525\$/ms eau chaude incl., buanderie. 819 571-1832.

4½ **dans petit immeuble**
PROMOTION! Tranquille, face parc Belvédère, 455 rue Thibault. **819 565-4786.**

46

APPART. ARRONDISSEMENT
MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

4½ **GRAND, PRÈS DES SERVICES**
Accès fauteuil roulant. Rénové, peinture, céramique / flottant. Immeuble récent. 819 846-4826, 819 446-5683, 819 572-0407

4½ **PCES - RUE BELVÈDÈRE SUD**
refait à neuf, 395\$/mois. Libre 1er juillet. Tél.: **819 566-8934**

5½ **LIBRE IMMÉDIATEMENT**, près Université. Concierge, autobus, stationnement. 819 566-8328.

5½ **PCES - 470\$/MOIS**
Libre 1er juillet. Rue Belvédère Sud. Tél.: **819 566-8934**

7½ **chauffé**, plancher bois franc, stat., près des services et autobus, libre imm. ou 1er sept., 790\$/mois. Tél.: 450 539-3303.

APP. RODRIGUE - 3½, 4½, 5½
1 mois gratuit. Chauffés, eau chaude, meublés ou non. Près parc, épicerie, école. Tranquille. Libres. **819 574-5604, 819 348-2137**

APP. S.D.R.

916 RAOUL-BRUNEAU

3½ chauffés, eau chaude,
entièrement rénovés.
Pas d'animaux.
819 348-0384, 819 823-6209

IDÉAL POUR ÉTUDIANTS

Centre-ville, 1½, 2½, tout inclus.
819 572-1080

JUILLET GRATUIT, 4½ + SOUS-SOL et
salle de lavage, 2 c.c., 1 s.b., remise, près des écoles et services. Libre imm. 624\$/mois. Rue Belvédère sud. Tél: 819 570-2661.

LOFTS, RUE ALEXANDRE
1 - 1200 pi ca, 2 c.c., 660\$ ou 675\$ avec électros. 1 autre 900 pi ca, 1 c.c., 650\$/mois, 1 de 700 pi ca, non chauffés, pas de chien, références. Tél.: 450 258-0681, 819 993-8712.

PLUSIEURS 4½ À LOUER - 545\$ / MOIS

Pour juillet. Chauffés, eau chaude. Facile à visiter. Info : Jacques 819-437-1352

48

APPART. ARRONDISSEMENT
Rock Forest, St-Elie, Deauville

3½, 4½, **ARROND. ROCK FOREST**
Chauffés, eau chaude fournie, rénovés. Près tous services. 819 564-0681, 819 212-8734.

4½ - 5½ **STYLE CONDO**, secteur Rock Forest. Grands, modernes, endroit tranquille. Bon prix. Annie ou Serge, 819 564-7656.

4½, 5½

Tout inclus, frais peints, planchers flottant. Près des services, tranquilles. Bienvenue!. **819 432-7975**, photos à **www.gipb.ca**

4½ ET 5½ **GRANDS**, secteur Rock Forest.. Disponibles maintenant. Contacter David: 819 560-1607.

4½ - **STYLE CONDO**

1300 pi ca, foyer au gaz, 2 s.b.,
a/c, grand balcon.
Tél. : 819 574-2442

4½ **STYLE CONDO SUR 2 ÉTAGES**, 4976 Gabriel, rue en fer à cheval. 590\$ rien d'inclus, libre 1er août ou avant. 418 688-0349.

NOUVELLE annonce

5½ - NEUF

Très grand, avec balcon, remise extérieure, 2 stat., climatisation en option. Boul. Bertrand-Fabi, Rock Forest, près cinéma Galaxy. Libre immédiatement. **819 820-9425**

5½ **TOUT COMPRIS:** meublé, chauffé, éclairé, air climatisé, câble, internet haute vitesse. Location pour un minimum de 3 mois. 1 300\$/par mois. 819 820-9425.

48

APPART. ARRONDISSEMENT
Rock Forest, St-Elie, Deauville

BELLE MAISON DE VILLE

rue Dorion, secteur Rock Forest, sur 2 étages. Interdit aux animaux. 4½ à 685\$ et 5½ à 775\$. Tél. : 819 849-3246, 819 345-1867.

VILLAGE DE ROCK FOREST, 4½, 565\$, 1er plancher, cuisine 12x24, eau ch. fournie. Libre 1er juillet. Tél.: 819 570-7775

50

APPART. ARRONDISSEMENT
JACQUES-CARTIER

1½, 2½, 3½, 4½, 5½

PLACE ANNIE
APP. PLACE MCGREGOR

Chauffés ou non, PISCINE
Bureau 745 McGregor, app. 101
819 679-5058, 819 566-1745

1574 GARANT, GRAND 7 PCES 3 c.c.,
CHAUFFÉ, EAU CH., stat. ext., remise, salle de bains refaite. 1er juillet. 960\$. **JUIN 2014 GRATUIT.** 819 821-0141, 819 620-6981.

1½ ET 3½ RUE LOMAS

370\$ ET 475\$, 1½ et 4½ RUE KINGSTON, 360\$ et 560\$ eau chaude fournie. Enquête de crédit. 819 239-3832

2½ **LIBRE IMM. - 490\$/MOIS - 55 LOMAS**
Luxueux, chauffé, éclairé, ascenseur, buanderie, piscine intérieure, remise, stat. déneigé, terrasse sur toit. Inf: **819 432-3495 andreneron11@yahoo.ca**

2½ **PCES**, libre imm., refait à neuf, chauffé, 4au ch., s. meublé, s. lavage sur place, près de tou s les services, 405\$/ms, Alain au 819 578-2332.

3½ - 4½ - 5½ **LIBRES IMM. ET JUILLET**
615 MC GREGOR, 1 ms gratuit, chauffage et eau chaude inclus. Tél.: 819 437-8088.

BEN

EST-CE ÇA FAIT MAL QUAND JE SERRE TA MAIN, GRAND-PAPA?

HÉ HÉ HÉ NON...

LAISSE-MOI ESSAYER! GNNN!

AS-TU DÉJÀ COMMENCÉ À SERRER? HÉ HÉ ...

ALLONS, LES GARÇONS... C'EST L'HEURE DU SOUPER.

GNNN!

IL EST FORT, HEIN, GRAND-PAPA?

Ouais!

BLONDINETTE

DÉSOLÉE QUE TU N'AS PAS AIMÉ LE FILM, CHERI!

LE FILM N'ÉTAIT PAS SI MAL, TU SAIS... C'EST LE CINÉMA QUE JE N'AI PAS AIMÉ!

JE TROUVE QU'ILS MANQUENT DE RESPECT ENVERS LEUR CLIENTÈLE.

POURQUOI MÊME OUVRIR LEURS PORTES QUAND ILS SAVENT QUE LA MACHINE À POP-CORN EST BRISÉE!

HAGAR L'HORRIBLE

TON CHIEN POURRAIT-IL CESSER DE QUÉMANDER MA NOURRITURE!...

IL NE DEVRAIT PAS AVOIR À QUÉMANDER...

IL N'A QU'À VENIR ME VOIR ET JE VAIS LUI DONNER LA MIENNE!

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

15845

LAPLACE

1

15845

LAPLACE

2

1 Main droite de l'homme plus grosse. 2 Son coude gauche est plus court. 3 Accoudoir droit du siège. 4 Sous-main plus court à gauche. 5 Le fil du téléphone est plus court. 6 Une de plancher non indiquée derrière le bureau. 7 Forme du trou de droite. 8 Courbe de droite incomplète sur le bord du tableau.

Sherbrooke jeudi 4 juillet 2013 - LA TRIBUNE 25

VOTRE HOROSCOPE



CANCER

du 22 JUIN au 22 JUILLET
Le carré que forme la Lune en Gémeaux avec Neptune risque d'alimenter les rumeurs et de faire régner un climat d'indécision. L'intuition ne pourra peut-être pas deviner l'état réel des choses. Toutefois malgré le climat de confusion, le Soleil, Mercure et Jupiter en Cancer vous aideront à tirer votre épingle du jeu. Quelqu'un souhaite vous procurer du réconfort? Il suffira de lui ouvrir la porte...



LION

du 23 JUILLET au 23 AOÛT
Une démarche passée inaperçue jadis peut maintenant attirer l'attention. Tandis que la Lune en Gémeaux passe au sextil de Vénus en Lion, vous pouvez vous faire remarquer par les gens qui comptent... mais pour ce faire, vous devez afficher un haut niveau d'assurance. Mettez tous les atouts de votre côté en vous entourant d'éléments avec lesquels vous êtes confortable.



VIERGE

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE
Bien que la Lune en Gémeaux puisse vous démotiver, il serait dommage de reporter au lendemain les tâches desquelles vous pourriez vous occuper aujourd'hui. Il vaut mieux vous assurer que tout votre travail soit dûment accompli avant de vous adonner aux loisirs. En plus de plaire au plus grand nombre, l'attitude la plus responsable est celle qui vous procurera une paix d'esprit durable.



BALANCE

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE
Pourquoi les jeudi devraient-ils tous se ressembler? À partir d'un autre Signe d'Air, la Lune en Gémeaux peut faire en sorte que vous découvriez le bonheur par le biais de nouveaux intérêts. Pour se faire, certaines idées préconçues à l'endroit d'activités et aux groupes d'individus auxquels vous les associez gagneraient à être mises au rancart. C'est le temps de vous accorder une seconde chance.



SCORPION

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE
Maintenant que la Lune en Gémeaux passe au carré de Neptune, il ne faut pas acheter avec ses oreilles mais avec ses yeux. Pour réaliser une bonne affaire, vous ne devriez vous fier qu'à vous-même et savoir résister à l'influence des autres partis. La présence de Saturne en Scorpion peut contribuer à réduire le nombre d'offres que vous recevrez, mais elles seront émises sérieusement.



SAGITTAIRE

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE
Étant donné que la Lune se trouve dans votre Signe complémentaire, les Gémeaux, un événement heureux peut être associé à la correspondance, la communication, aux déplacements, aux déménagements ou à tout ce qui concerne le lointain. Outre, la suite des événements dépendra grandement de votre facilité à exprimer vos attentes avec une franchise totale, sans prendre de détours.



CAPRICORNE

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER
Avec un carré Lune-Neptune dans le ciel, il vaudra mieux ne pas supposer que votre perception des choses est universelle. Faites lire le même texte à cinq personnes, et vous en aurez cinq interprétations différentes. Recherchez des réponses sans équivoque au lieu de vous fier sur des hypothèses non fondées. Tant que vous le présumez, c'est que vous n'en avez pas la certitude.



VERSEAU

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER
Comme au jeu du téléphone arabe, les histoires se déforment alors qu'elles sont répétées d'une personne à une autre. Vu que la Lune en Gémeaux passe au carré de Neptune, il peut sembler plus difficile de distinguer le fictif du réel, et l'exagération de l'exactitude des faits. Ce n'est donc pas le moment de prendre une décision impulsivement. Une recherche de vérité s'impose au préalable.



POISSONS

du 20 FÉVRIER au 20 MARS
La Lune en Gémeaux au carré de votre Signe pourrait vous dérouter, mais si vous ne baissez pas les bras avant d'avoir tenté votre chance, le bilan de ce jeudi peut davantage vous enchanter que vous déconcerter. D'ailleurs, grâce aux influences de Jupiter, du Soleil et de Mercure en Cancer, ainsi que de Saturne en Scorpion, un élément imprévu peut transformer une activité banale en surprise agréable.



BÉLIER

du 21 MARS au 20 AVRIL
Étant donné que la Lune en Gémeaux passe au carré de Neptune, vous devrez peut-être fournir un effort supplémentaire afin de percevoir une situation avec lucidité. S'il s'agit de vous défaire de certaines illusions, mais il serait dommage de les remplacer par d'autres. Il vaut mieux attendre des impressions confirmées pour vous faire une opinion définitive de changements survenus récemment.



TAUREAU

du 21 AVRIL au 20 MAI
Il est contre-indiqué d'être perpétuellement à la course. D'ailleurs, la diminution de votre niveau de stress entraînerait des répercussions positives dans tous les domaines de votre vie. Certains éléments avec lesquels vous meublez votre horaire ne sont peut-être pas d'importance primordiale. Pourquoi ne pas vous concentrer exclusivement sur l'essentiel afin d'alléger votre emploi du temps?



GÉMEUX

du 21 MAI au 21 JUIN
Étant donné que la Lune en Gémeaux passe au carré de Neptune, l'analyse de la situation peut susciter davantage de questions qu'elle ne fournira de réponses. Vous devriez vous en remettre à l'humeur du moment, sans chercher à systématiquement tout rationaliser. Une activité sera probablement plus amusante si vous n'essayez pas de la contrôler. Lâchez prise et adaptez-vous au cours des événements.

LE SUDOKU

8	6					5	
				6			9
	5		3		2		8
	7	4	5			2	
6				8			
1					9	8	
	3		4	5			
		5				6	9

Niveau de difficulté : DIFFICILE

2458

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

6	1	4	5	7	8	9	3	2
8	9	7	6	3	2	4	5	1
2	5	3	1	9	4	8	7	6
4	3	1	9	5	6	2	8	7
5	2	8	7	4	1	6	9	3
9	7	6	2	8	3	5	1	4
3	8	9	4	6	7	1	2	5
1	4	5	3	2	9	7	6	8
7	6	2	8	1	5	3	4	9

Par Fabien Savary

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

LE MOT PERDU

MINÉRAUX - Un mot de 9 lettres

G	N	E	I	S	S	A	M	A	X	P	O	C	H	E
E	O	T	R	T	I	P	A	E	A	L	U	N	T	S
R	N	A	Z	O	T	U	R	E	R	A	D	I	U	M
U	G	R	D	P	B	V	N	U	O	O	N	C	R	P
C	O	U	L	E	U	R	E	S	B	G	C	M	A	E
R	R	H	O	D	I	U	M	I	I	I	U	H	N	T
E	S	O	L	M	E	T	A	L	N	I	S	N	E	R
M	P	U	S	F	U	T	T	R	N	E	I	I	I	E
E	I	I	F	M	A	I	H	A	T	A	G	A	T	E
R	E	L	D	L	I	N	R	O	T	P	A	R	O	S
I	R	L	C	O	I	U	Z	E	R	E	F	I	U	C
G	R	E	S	D	T	A	M	I	C	I	R	A	R	O
E	E	R	B	I	N	E	I	O	D	E	U	R	B	R
G	U	E	U	S	E	L	R	S	A	C	I	M	E	I
O	X	A	L	A	T	E	T	I	H	C	I	R	T	E

Solution du dernier problème : VERVEINE

4 juillet 2013

No 3362

AGATE
AIRAIN
ALUN
AMAS
AZOTE
AZOTURE
BORAX
BORE
CERIUM
COULEUR
DEPOT
ECLAT
EMERI
EPIDOTE

ERBINE
ETAIN
FER
GNEISS
GRES
GUEUSE
HOUILLE
IODE
IODURE
LIAIS
LIGNITE
MARNE
MERCURE
METAL

MICA
NID
OSMIUM
OXALATE
PAROS
PETREE
PIERREUX
POCHE
RADIUM
RHODIUM
ROCHE
ROGNON
RUBIS
SCORIE

SEL
SIL
SOL
SUCCIN
TERRE
THORIUM
TOURBE
TRICHITE
TUF
URANE
URANIUM
URATE
VEINE

LES MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

4 juillet 2013

No 3612

HORIZONTALEMENT

- Larguer d'un aéronef.
- Voie urbaine - Courtois.
- Souhaite - Se parle à Bucarest.
- Se font au printemps - C'est un génie.
- Conifères - Langue finno-ougrienne.
- Ont mené une vie exemplaire - Pas à moi.
- A cours à Madrid - Étendre par traction.
- Rubidium - Figure géométrique - Muridé.
- Enlèves - Monnaie de la Suède - Deuxième personne.
- Cuisinier - Enveloppe.
- Armée irlandaise - Plante potagère aromatique.
- Méconnue - Facile à rejoindre.

Verticalement

- Manifester sa joie - Cinquante et un fois deux.
- Se disait à Rome - Banlieue.
- Faire avec succès - Mets provençal.
- Pilastre corin - Peuvent être de diamant.

- Cuivre - Dépose - Petite fleur.
- Garnir d'objets dangereux - Est intrépide.
- Ancienne armée - Ne galope donc pas.
- Particule élémentaire - Matière à paniers.
- Conduire - Devant le boucher.
- Exécuter - Pièce de la charrue.
- Centre de la Terre - Lot.
- Accompagnent - Zigouillent.

■ SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	T	T	E	M	O	U	I	L	L	E
2	R	A	R	E	E	N	O	U	E	S		
3	E	R	I	G	E	R	N	U	I	T	S	
4	O	B	U	T	S	E	L	T	I			
5	C	R	U	M	E	N	T	E				
6	C	O	N	E	O	U	T	H	E			
7	U	N	N	A	U	C	O	R	E	X		
8	P	R	E	T	R	E	R	E	A	C		
9	E	O	N	E	N	F	A	N	T	E		
10	E	N	T	E	N	T	E	A	R	D		
11	N	E	V	E	T	O	L	A	R	D		
12	H	E	R	E	S	I	E	S	L	E		

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

3½ LIBRE IMM. - 590\$/MOIS - 55 LOMAS
Luxueux, chauffé, éclairé, ascenseur,
buanderie, piscine intérieure, remise, stat.
d'éneige, terrasse sur toit. Inf: 819 432-3495
andreneron11@yahoo.ca

3½ VIEUX-NORD, 2e étage, tranquille, proxi-
mité cégep, autobus. Dans quadruplex.
465\$/ mois. 1101 rue Elgin. 819 823-7361.

4½, 5½, 6½ VIEUX-NORD
Beaucoup de cachet, plancher bois franc,
beau secteur, pas de chien. . Bienvenue!
PROMOTION. 819 542-1849, 819 345-8813.

4½, 5½, IMMEUBLE EN BÉTON
Chauffés, eau chaude fournie. Libres imm.
Un mois gratuit. Info : 819 620-7609

4½, 5½, NORD. Chauffés, eau chaude, face
au parc. Libres 1er juillet.
819 563-9137 ou 819 346-2909

4½ dans 4 log., rue Hertel, grand, rez-de
ch. près pistes cyclables et parc. Pas d'ani-
maux. 520\$/mois. Mario: 819 571-8553.

4½ STYLE CONDO, 1MOIS GRATUIT,
105-135 Candiac, 2630 Prospect, libres
juillet, août, sept., oct. 819 437-8088

5½ CHAUFFÉ, duplex, 2è étage, frais peint,
balcon, près du Carrefour de l'Estrie. Pas
d'animaux. Non-fumeur. Libre imm. 700\$.
819 347-3514

7½ CHAUFFÉ et ÉLECTRICITÉ INCLUS,
1er étage, 3 c.c., près de King et Jacques-
Cartier. 930\$/mois. Tél: 819 565-9167.

881 RUE LÉO-LALIBERTÉ, GRANDS 4½
style condo, très éclairés. 635\$. Libres juillet
et septembre. 1 mois gratuit. 819 829-0966,
819 570-7253

GRAND 4½ à aire ouverte, non chauffé.
615\$ rien d'inclus, repeint. Libre immédiate-
metn. 1 mois gratuit. 865 Léo-Laliberté.
819 570-7253, 819 829-0966.

GRAND 4½ DANS 6 LOG. RÉCENT, beau
secteur tranquille, près de tous services, pl.
flottant et céram., remise ext. Faut louer! Prix
à discuter. Poss. semi-meublé. 819 679-4440

52 APPARTEMENTS MAGOG

3½ - 4½ - 5½
4½ libres imm., 495\$ - 819 juillet 565\$
Info : Jacques 819 437-1352

BEAU 4½, 2 c.c., quartier tranquille, 2 min.
du lac Memphrémagog, vue arrière du Mont
Orford, 2 stat., 630\$/mois. 819 843-3236.

56 APPARTEMENTS AUTRES

5½ ASBESTOS, chauffé, eau ch. inclus, bien
éclairé, escalier intérieur, endroit tranquille.
Libre. S'adresser au 225 Guy. 819 879-4648.

BISHOPTON, 30 min. de Sherbrooke,
3½ CHAUFFÉ, entrée lav.-séch., 2 stat., coin
tranquille, 375\$/mois, 819 993-5188.

GRAND 5½, CENTRE-VILLE WINDSOR
air clim., balcon, 2 stat., rien d'inclus, 495\$.
Libre imm. 819 574-6546 ou 819 620-7558.

58 MAISONS À LOUER

A 15 KM DE COATICOOK, maison rénoverée,
3 min. plage du Lac Wallace, 1er juillet, 3 c.c.,
s.-sol fini, poêle bois, ch. élect., gr balcon pr
admirer la vue splendide, pr gens fiables, ré-
férences exigées, Long terme bienvenue!
700\$/mois. 819 849-6273, Marco

BELLE MAISON 2 ÉTAGES, 3 c.c., à louer
avec garage et grand terrain, à Coaticook,
près de tout. Tél.: 819 780-3061.

MAISON A LOUER AU BORD DE LA
RIVIÈRE MISSISSQUOI à Bolton Centre,
4 c.c., bois franc, grand patio, sous-sol non-
fini, chauff. huile, 850\$/mois. Libre. 819
348-6037, Richard ; 819 347-4290, Isabelle.

MAISON DE VILLE À LOUER
sur 3 étages, 3 c.c., 2 s.b., entrée privée, re-
mise. 850\$/mois rien d'inclus. 819 446-4398.

64 CONDOMINIUMS À LOUER

LUXUEUX CONDO, BORD DU LAC
MAGOG, Aux Berges des Pins, sur 2 étages,
2 c.c., 2 s.b., quai, piscine, garage.
950\$/mois. Libre. 819 620-8026.

66 CHAMBRES À LOUER

CENTRE, TRANQUILLE, TOUT INCLUS
+ INTERNET. 250\$ / MOIS ET +.
819 674-7379 ou 819 345-3637

72 RÉSIDENCES RETRAITÉS

3½ DANS UNE COOPÉRATIVE DE 24 LOG.
Près Hôtel-Dieu, avec services. Pour 70 ans
et +. Récent. Dîner et le ménage inclus et
bien + encore. 880\$/mois. 819 349-1436.

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

LOCAL COMMERCIAL, est de Sherb., 3 min.
du CHUS, 2e étage, 1065 pi ca., ch., éclairé,
air clim. inclus, disp. imm. 819 564-1725.

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

LOCAUX À LOUER (2)
1500 et 3000 pieds carrés
Info. : 819 564-2171

82 ENTREPÔTS, GARAGES À LOUER

7894 BOUL. BOURQUE, DEAUVILLE, local
1000 pi.ca. d'entrepôt, porte 14 pi., 440 pi.ca.
de bureau avec vitrine, 850\$/mois selon
entente. 819 348-6037, Richard.

104 AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUS GENRES
D'AUTOS ET CAMIONS
Vendons pièces usagées. 819 569-0733

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement
maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.automobilesbrisson.com

BUICK RÉGAL LS 2001, 99 300 km, couleur
or, très bon état, freins-batterie-pneus d'hiver
presque neufs, gr. élect. 3000\$. 819 574-1454

LE MEILLEUR PRIX
Location et vente d'autos à bas prix
Journée / semaine / mois. Autos récentes.
Location d'autos Beaudoin
819 845-4530

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

1996 MERCURY SABLE, 4 pneus neufs,
état «show room» exc. cond., tout équipé.
Toyota Corolla 1995. 819 569-5837, 572-5837.

135 BATEAUX SPORTS NAUTIQUES

QUAI À LOUER,
au Lac Memphrémagog.
Tél.: 819 843 8339 ou 819 574-6582

151 PERSONNEL DEMANDÉ

7 PERSONNES recherchées pour travailler
dans le domaine santé/énergie et perte de
poids, temps plein et partiel. 819 820-4381.

À LA RECHERCHE D'UN CUISINIER su-
perviseur responsable avec un minimum de 5
années d'expérience de travail dans la res-
tauration. Poste du lundi au vendredi de jour.
PRÉPOSÉ AU SERVICE: poste temps plein,
de nuit (11h15 à 6h30) Casse-Croûte Chus
Fleurimont.
PRÉPOSÉ AU SERVICE en restauration rap-
ide : temps partiel. Horaire de travail jour,
soir et de nuit.
Nous vous demandons de bien vouloir nous
faire parvenir votre C. V. à l'attention de Syl-
vie-Anne Lefebvre à:
TraiteurBistroChus.CA@sodexo.com

* AVANT LE 10 JUILLET *
Recherchons 19 personnes désirant perdre
de 9 à 29 lb d'ici 30 jrs, sans les reprendre
(formulé par 45 médecins).
1 418 702-1096 www.regimesplus.net

CUISINIER PIZZA MAKER
min. 3 ans d'expérience, temps partiel, fins
de semaine. Au Pot au Feu : 819 620-6201.

DAME MATURE ET RESPONSABLE, sa-
chant cuisiner, recherchée pour gardiennage
dans une RTF santé mentale. 819 570-3009

MÉCANICIEN COMPAGNON
OU APPRENTI DEMANDÉ
Expérience en alignement serait un atout.
Temps plein, 40 h/semaine. S'adresser Sher-
brooke Alignement, 1184 Claire-Jolicoeur.

PROGRAMME DE PERTE DE POIDS
garantie avec suivi d'un coach en nutrition
cellulaire. Tél.: 819 820-4381.

164 MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

MOBILIER DE CUISINE, 250\$. Matelas lit
double Back Master: 300\$. Le tout presque
neuf! Négociable. Tél.: 819 346-0013

POÊLES, FRIGOS, LAV.-SÉCH.
À partir de 150\$ du morceau. * Pièces et
matelas. Meubles Conseil, 819 346-7169.

168 ORDINATEURS

* CONNEC-T *
Service à domicile. Équipe certifiée
Microsoft Professionnelle. Pour réparation,
entretien, formation, installation, etc.
819 346-5755

192 OEUVRES D'ARTS, ANTIQUITÉS

5, 6, 7 JUILLET.
La plus vieille exposition d'antiquités "Le Sa-
lon d'antiquités et d'art populaire" de North
Hatley, ayant quelques-unes des meilleures
antiquités disponibles au Canada, toutes ori-
ginales, aucune reproduction. Grande sélec-
tion de meubles en pin, primitifs, art popu-
laire, antique et bijoux de succession. Collec-
tions : porcelaine, verrerie, couture d'antan et
art déco. Vendredi soir, Gala bénéfice pour
la Société Récréative de North Hatley, 30\$
incluant vin, bière et hors-d'oeuvre. Samedi
et dimanche, 5\$ au Club de Curling de
North Hatley, 3245 chemin Capelton.
www.northhatleyantiques.com

198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

BOIS DE CHAUFFAGE SEC,
100% bois franc, érable, merisier et hêtre,
90\$ la corde livrée. 819 434-2788 Merci!

BOIS DE CHAUFFAGE SEC
90% érable. 85\$ la corde livrée.
Tél.: 819 889-2627

BOIS DE CHAUFFAGE semi-sec, très
bonne qualité, 100% bois franc, 90% érable,
85\$ la corde livrée. Tél.: 819 571-8823.

222 MARCHANDISE POUR PAYSAGEMENT ET JARDINAGE

2750 KING EST, Pépinière Jardin Floral. Si
vous restez à St-Élie, R. Forest ou banlieue,
votre déplacement sera payant, qualité, choix
prix incroyables défiant toute compétition.

EXCAVATION B. CROTEAU, 1580 chemin
Duplessis. Terreau horticole, terre brune, terre
à jardin, sable, gravier, concassé, paillis,
compost. Chargement sur place. Livraison
petite et grande quantité. 819 346-9490.

LES TERREAUX M.N.
Terre horticole, terre à pelouse, compost,
nouveau terre fard plate-bandes, galets de
rivière, pierres blanches, paillis de cèdre
0-3/4, sable, pierres décoratives. Plus de
25 choix en vrac. Livraison petites et
grandes quantités. Service mini excavation.
Au 4495, route 112, Ascot Corner/
coin Galipeau. Tél.: 819 820-6175.

224 VENTES DE GARAGE ARROND. DE BROMPTON

602 NOTRE-DAME DES MÈRES
(Bromptonville), sam. et dim. 6-7 juillet.
Vêtements, meubles, livres, etc.

238 VENTES DE GARAGE HORS-SHERBROOKE

VENTE DE GARAGE - MÉNAGE COMPLET
samedi, 6 juillet à partir de 9 h, au 1203 Ch.
Ély, Canton Melbourne, voisin du camping,

244 DIVERS À VENDRE

LA CORDONNERIE!
BOUTIQUE WESTERN ET AMÉRINDIENNE

GRANDE VARIÉTÉ

- chemise
- manteaux western

CORDONNERIE

Mocassins pour hommes femmes et enfants

CHAPEAUX ET BOTTES WESTERN

175, rue Alexandre, Sherbrooke • 819 346-4141

262 ASTROLOGIE

10\$ de rabais L'HEURE DES RÉVÉLATIONS
Consultez moi, 38 ans de métier.
Astrologue , tarologue. Fr. 819 563-3603

264 ESCORTES

1 204 206-0032
L'EDEN Sherbrooke
Service d'escorte (Escort service)
Très grand choix d'hôtes et hôtesse
19 / 45 ans pour toutes occasions.
819 791-2505 - 24 h
www.edensherbrooke.ca

1 204 206-0035
DOUCE EXTASE
Jolies jeunes filles
7/7 j, 24 h. Engageons 18 ans et +
819 575-1340
douce-extase.ca

266 MASSAGES

819 562-0421
MASSAGE ÉTOILE,
24/24 heures

A FLEUR DE PEAU
pour un massage de détente
Avec REÇUS. Tél. : 819 821-4509.

APPRENDS À T'AIMER
MASSAGE + DOULEURS PHYSIQUES
Vue sur l'eau. Liane: 819 573-5297

JEUX RÉCRÉATIFS
TÉL.: 819 919-3566

JOSÉE
MASSAGE SENSUEL, ENDROIT DISCRET
Lundi au vendredi. 819 569-3529

266 MASSAGES

JOLIE CHINOISE
MASSAGE
SPÉCIAL 30\$
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

JULIE, 48 ANS, 5'6, 145 lb
7/7 819 791-3996

318 PAYSAGISTES

! Cèdrière Desautels
Arbres et conifères. Cèdres en pot
3,5 pi, 6.50\$; 2,5 pi, 4.50\$; 4 à 5 pi, 8.50\$.
Épinettes blanches 5 - 6 pi, 30\$.
Érables à sucre 10 pi, 55\$.
10131 Boul. Bourque. 819 847-2286.

30 ANS D'EXPÉRIENCE
Taille arbres, pose haies de cèdres. Taille
haies, travail minutieux. 819 564-0562

819 572-9761
Abattage, réduction et taille:
arbres, arbustes, haies.
Ramasse tout. Assurances complètes.

CÈDRES POUR HAIES,
directement du producteur.
Tél.: 819 876-7307

PLANTATION L&C TESSIER
Beaux cèdres fournis cultivés en pot,
3 à 5 pi . Pose et transport disponibles.
Venez voir pour choisir. 819 889-3150.

244 DIVERS À VENDRE

LA CORDONNERIE!
BOUTIQUE WESTERN ET AMÉRINDIENNE

GRANDE VARIÉTÉ

- chemise
- manteaux western

CORDONNERIE

Mocassins pour hommes femmes et enfants

CHAPEAUX ET BOTTES WESTERN

175, rue Alexandre, Sherbrooke • 819 346-4141

318 PAYSAGISTES

SERVICE D'ENTRETIEN JOSÉ
Taille de haie de cèdres, arbres et arbustes.
Abattage d'arbres. Essouchage. Mini-exca-
vation. Trottoir, muret. Déchiquetage de bran-
ches. Aménagement paysager. 819 822-2895

320 SERVICES DIVERS

LAVAGE DE MAISONS
à la pression: brique, vinyle, bois, tôle,
revêtement de sol, pavé uni, décapage de
patios. Estimé gratuit. François: 819 574-4011.

320 SERVICES DIVERS

BENOIT RICHARD RÉNOVATIONS INC.
Pour le souci du détail
Salles de bains, céramique, bois franc,
flottant, gypse, moulures et peinture.
Petits et moyens projets de toutes sortes.
Ass. responsabilité. RBQ 5642-8261-01.
Tél. 819 342-5693

★ BÉTON DÉTÉRIORÉ ? ★
Remise à neuf + + de béton endommagé.
Finition et restauration de solage, escalier,
trottoir, dalles, dessus de patio, réparation,
etc. Enduit acrylique, ciment polymère, cré-
pis, stucco, etc. Produits colorés esthétiques
résistants et garantis. Aussi marches ou es-
caliers pré-fab recouverts couleurs illimitées.
Futur site internet. STUCCO SHERBROOKE
entrepreneur spécialisé RBQ. 28 ans d'exp.
819 571-0652

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Construction et rénovation: toitures,
montage de charpentes, finition, bois
flottant, céramique, salles de bains,
revêtement ext. Projets clé en main.
Estimation gratuite! 819 571-1602
constructionsdgouin@gmail.com

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovations rés., projets int./ext., équipe fia-
ble, travail bien fait. Modification de structure,
s.-sol, agrandissements, finition, joints, pein-
ture, céramique, etc. 80\$/h pour 2 ouvriers
compétents avec exp. Yvan : 819 822-8562

SPÉCIAL TOITURES
Réservez votre toiture en bardeaux
d'asphalte et obtenez un maximum
de ventilation gratuit.
Estimation gratuite et travaux garantis.
Licence RBQ. 819 571-1602.
constructionsdgouin@gmail.com

TOITURE EN PENTE OU PLATE EN
ÉLASTOMÈRE, REVÊTEMENT
BARDEAUX. 25 ans d'expér. Garantie
meilleur prix. R.B.Q. 819 821-1718 Denis.

TOITURES
Bardeaux d'asphalte. Estimation gratuite.
Qualité/prix imbattables! Ouvrage garanti.
RBQ / APCHQ.
R. Lavoie: 819 574-4510, 819 822-3854

332 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM

Prêts de 500\$ et +
Aucune enquête de crédit
1 888 374-5777

PRÊT DE 500\$
CC Express, 1-888-994-4054
www.courtageexpress.com

PRÊT DE 500\$
Sans enquête de crédit.
Crédit Courtage : 1 866 482-0454

Perdre un être cher, c'est difficile.
Perdre l'espoir, c'est intolérable.

L'Association Diabète Québec
investit la totalité des dons
«In Memoriam» dans la recherche.

Donnez généreusement

ASSOCIATION
DIABÈTE
QUÉBEC

et ses associations affiliées

(514) 259-3422 ou 1-800-361-3504

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 944 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 645 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ D'ASCOT ADOPTÉ LE 2 JUILLET 2013 ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 25 juin 2013 sur le projet de règlement n° 944, modifiant le Règlement n° 645 de zonage de l'ancienne Municipalité d'Ascot, le conseil municipal a adopté le 2 juillet 2013 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 944.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

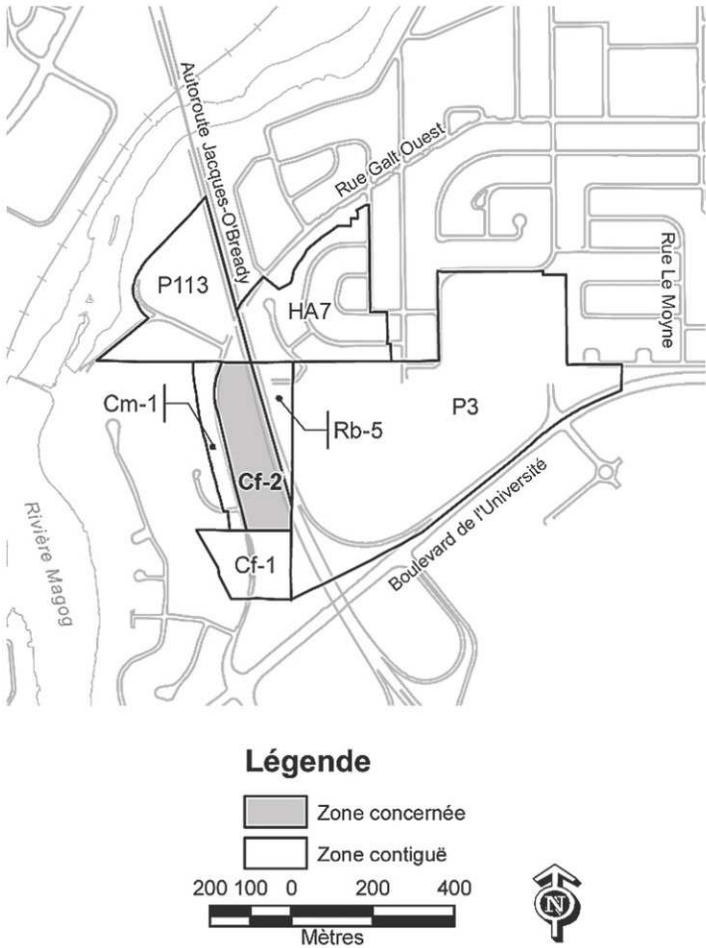
Une demande relative à la disposition de :

- l'article 1, ayant pour objet de créer la zone résidentielle Rj-2 à même une partie de la zone commerciale Cf-2;
- l'article 2, ayant pour objet de créer la nouvelle catégorie de zone résidentielle Rj et prévoir les constructions et usages qui y seront permis soit les habitations unifamiliales isolées, jumelées ou en rangée de 3 unités maximum, les maisons de chambres et pensions d'au plus une chambre en location, tout en limitant la superficie maximale d'une chambre à 18 mètres carrés, et les bâtiments accessoires;
- l'article 4, ayant pour objet d'exiger, pour toute nouvelle construction de bâtiment principal dans la nouvelle zone résidentielle Rj-2, qu'une bande tampon paysagée d'une largeur minimale de 10,0 mètres soit aménagée le long de toute ligne de lot arrière adjacente à une emprise d'autoroute;
- l'article 5, ayant pour objet de prescrire les normes d'implantation des bâtiments applicables à la nouvelle zone résidentielle Rj-2; peut provenir de la zone Cf-2 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre de la zone Cf-2 et des zones contiguës à celle-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis ci-dessous :



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **12 juillet 2013**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

- A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 2 juillet 2013** :
- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 2 juillet 2013** :
- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, le jour de l'adoption du second projet soit le 2 juillet 2013, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 2 juillet 2013 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 4^e jour de juillet 2013.

M^e Line Chabot,
Greffière adjointe



sherbrooke.ca

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 943 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 645 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ D'ASCOT ADOPTÉ LE 2 JUILLET 2013 ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 25 juin 2013 sur le projet de règlement n° 943, modifiant le Règlement n° 645 de zonage de l'ancienne Municipalité d'Ascot, le conseil municipal a adopté le 2 juillet 2013 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 943.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition :

- du paragraphe a) de l'article 1, ayant pour objet de créer la zone résidentielle Rj-1 à même la totalité de la zone commerciale Cm-1 et une partie de la zone résidentielle Rg-1;
- de l'article 2, ayant pour objet de créer la nouvelle catégorie de zone résidentielle Rj et de prévoir les constructions et usages qui y seront permis soit les habitations unifamiliales isolées, jumelées ou en rangée de 3 unités maximum, les maisons de chambres et pensions d'au plus une chambre en location, tout en limitant la superficie maximale d'une chambre à 18 mètres carrés, et les bâtiments accessoires;
- de l'article 4, ayant pour objet de prescrire les normes d'implantation des bâtiments applicables à la nouvelle zone résidentielle Rj-1;

peut provenir des zones Cm-1 et Rg-1 et des zones contiguës à celles-ci.

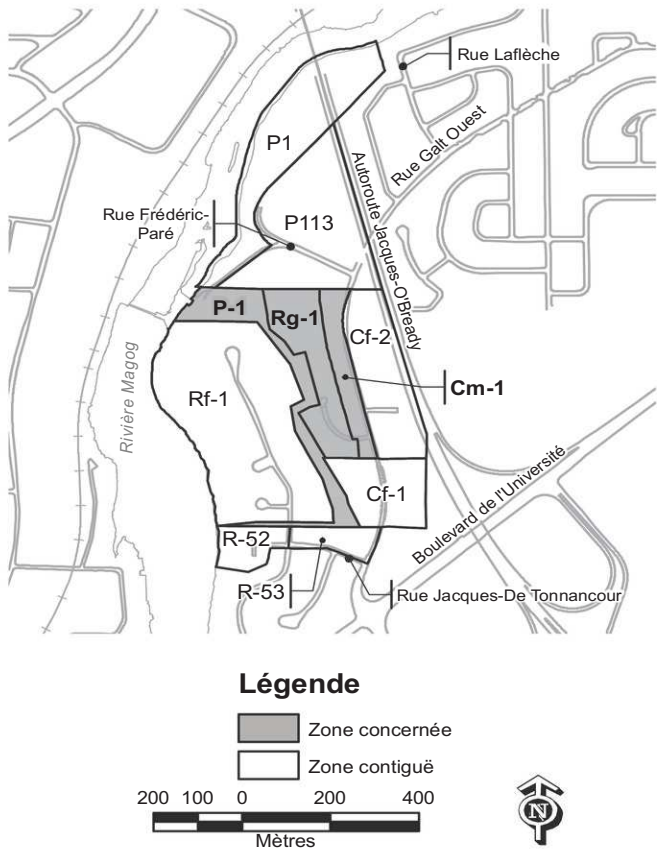
Une demande relative à la disposition du paragraphe b) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone publique et institutionnelle P-1 à même une partie de la zone résidentielle Rg-1, peut provenir des zones P-1 et Rg-1 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition de l'article 3, ayant pour objet de modifier la grille des spécifications afin d'abroger les normes spécifiques à la zone commerciale Cm-1 compte tenu que cette zone n'existera plus, peut provenir de la zone Cm-1 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre des zones Cm-1, P-1 et Rg-1 et des zones contiguës à celles-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis ci-dessous :



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **12 juillet 2013**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

- A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 2 juillet 2013** :
- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 2 juillet 2013** :
- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 2 juillet 2013**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 2 juillet 2013 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 4^e jour de juillet 2013.

M^e Line Chabot,
Greffière adjointe



sherbrooke.ca

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCAN

ENCAN

pour la succession de M. André Raymond de Magog. La vente aura lieu, le jeudi 4 juillet 2013, à 18 h, à la salle d'encan A/B, au 333, route de Windsor, Sherbrooke (arrondissement Bromptonville).

SERONT VENDUS

Ens. laveuse et sècheuse; cuisinière; lave-vaisselle encastré; mob. de cuisine; table et 6 chaises avec vaisselier en chêne massif; armoire curio; bahut de coin; mob. cuisine neuf; mob. chambre; mob. salon Elran; bureaux; tables; chaises; berceuses; télé; système de son; climatiseur; cadres; lampes; vaisselle; etc.

Antiquités : meubles de tous styles; chiffonnier; objets de collection; jouets; coffres; valises; annonce; cadres; livres; outils; vaisselle; etc.

Divers : souffleur à neige Troy-Bilt, 26 po; tondeuse à traction Yard King; scie à ruban; beaucoup d'outils de machiniste; outils et coffre; outils électriques; pelles; râtaux; etc. Beaucoup d'autres articles trop nombreux à être énumérés.

Conditions : argent comptant, débit, Visa, Mastercard.
Cantine sur les lieux.

Les Enchères A/B
Sherbrooke
Alain, Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510
www.encheres-ab.com

Disponibles pour tous genres d'encans.

Avis public

ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE DÉROGATION MINEURE 2145, rue Forest

À TOUS LES INTÉRESSÉS,

PRENEZ AVIS que lors de la séance du Conseil de l'arrondissement du Mont-Bellevue de la Ville de Sherbrooke, qui aura lieu le 26 août 2013 à 19 h, au bureau de l'arrondissement situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

L'objet de cette demande a pour but d'autoriser au lot 1 032 515 du cadastre du Québec, situé au 2145, rue Forest, dans la zone résidentielle HC8 du Règlement numéro 3501 de la Ville de Sherbrooke, une dérogation :

- **De 0,9 mètre aux marges latérales réunies de 3,9 mètres normalement exigés dans cette zone;**
- **De 0,87 mètre à la distance minimale de 0,9 mètre à laquelle la remise doit se situer des limites de la propriété.**

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil de l'arrondissement relativement à cette demande.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 4^e jour de juillet 2013

Yves Dodier
Secrétaire
Sherbrooke
sherbrooke.ca

Appel d'offres

La Ville de Sherbrooke recevra des soumissions pour :

SERVICES D'UN ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE ET TRAVAUX GÉNÉRAUX D'ENTRETIEN - APPEL D'OFFRES N° 13058

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca sous le numéro 641689 ou en communiquant au 1-866-669-7326. Les soumissions doivent être reçues physiquement dans une enveloppe scellée au bureau de la Division de l'approvisionnement situé au 555, rue des Grandes-Fourches Sud, bloc A, Sherbrooke avant le 23 juillet 2013 à 14 heures.

La Ville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pierre Plourde
Chef Division de l'approvisionnement



sherbrooke.ca

ENCAN

Dans le cadre de l'exposition du Granby International des voitures anciennes qui se tiendra les 27 et 28 juillet 2013, au parc Daniel Johnson, à Granby, un encan de véhicules de 1993 et moins aura lieu le samedi 27 juillet à compter de 10 h.

Bienvenue aux vendeurs et acheteurs.

Pour inscrire un véhicule :

450 659-6209 – 450 797-3856

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 945 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 91-1009 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE ROCK FOREST ADOPTÉ LE 2 JUILLET 2013

ARRONDISSEMENT DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

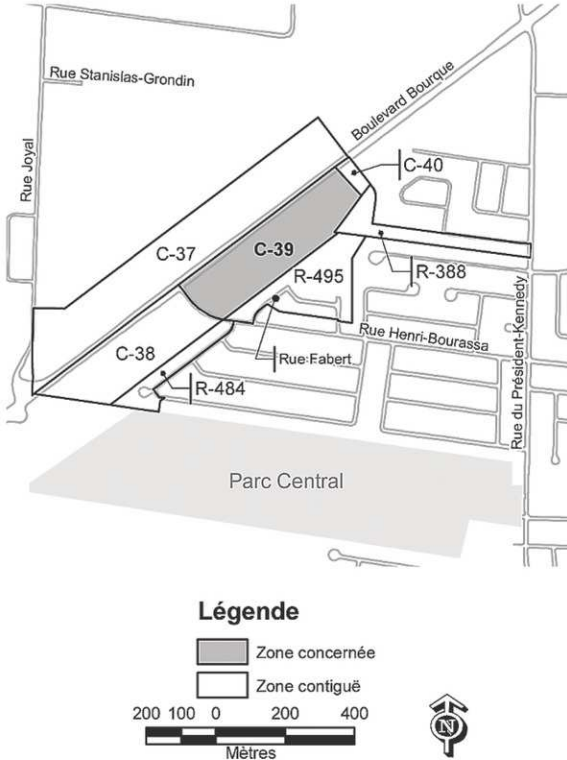
À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 25 juin 2013 sur le projet de règlement no 945, modifiant le règlement no 91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock Forest, le conseil municipal a adopté le 2 juillet 2013 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 945. Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet d'autoriser, dans la zone commerciale C-39, les usages « industries du meuble et des articles d'ameublement » et « industries des armoires de cuisine », peut provenir de la zone C-39 et des zones contiguës à celle-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre de la zone C-39 et des zones contiguës à celle-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le 12 juillet 2013;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

- A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 2 juillet 2013 :**
- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 2 juillet 2013 :**
- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 2 juillet 2013**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.
- Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 2 juillet 2013 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
 - avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.
- Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.
- Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 4^e jour de juillet 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de
Sherbrooke

sherbrooke.ca

Avis public

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT N° 956 DE ZONAGE
ARRONDISSEMENT DE JACQUES-CARTIER

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 956 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :

QUE suite à l'adoption par résolution à la séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke tenue le 2 juillet 2013 d'un projet de règlement, portant le numéro 956, visant la modification du Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, une assemblée publique de consultation sera tenue au bureau d'arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2070, boulevard de Portland, local 003, à Sherbrooke, le 11 juillet 2013, à 18 h 30, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1);

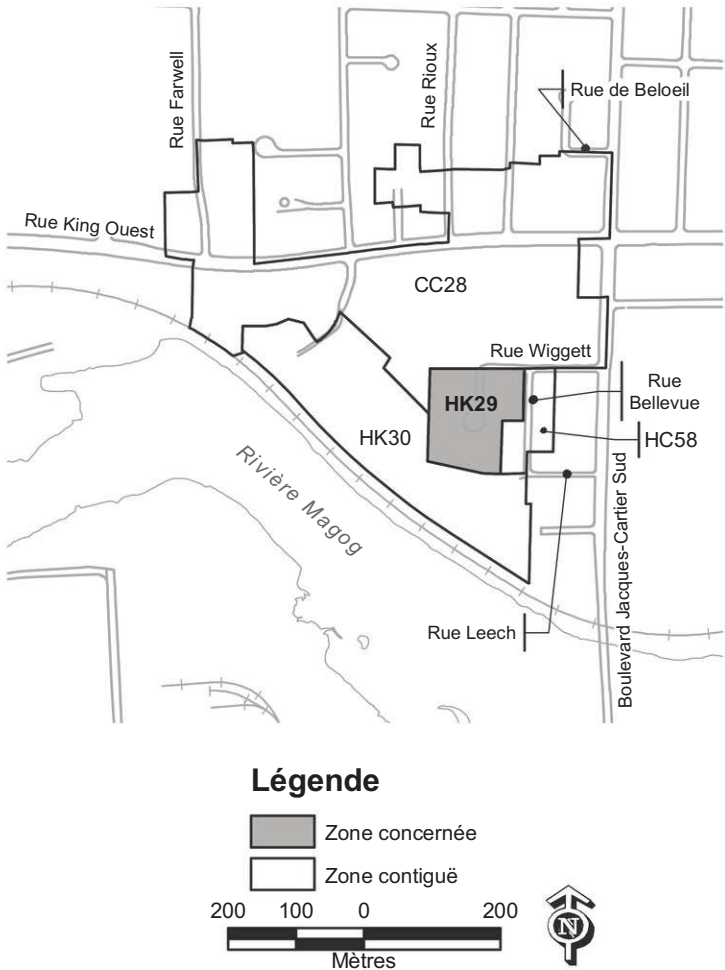
OBJET DU PROJET DE RÈGLEMENT

QUE l'objet du projet de règlement est de :

- spécifier que, dans la zone résidentielle HK29, un logement ne comportant pas d'installation pour la préparation et la consommation de repas est assimilé à une chambre sans égard à la définition du terme « chambre à louer »;
- ne plus limiter, dans la zone résidentielle HK29, la longueur maximale de bâtiment permise;
- modifier les normes d'implantation de bâtiment spécifiques à la zone résidentielle HK29 afin d'augmenter le pourcentage d'occupation au sol du bâtiment principal à 85 %, de réduire la largeur des marges latérales réunies à 0 mètre, la largeur de la marge latérale minimale à 0 mètre et la marge arrière à 0 mètre;
- permettre, pour les habitations de 18 logements ou plus situées dans la zone résidentielle HK29, les aires de stationnement dans la cour avant et dans la marge de recul à une distance minimale de 3 mètres du trottoir ou de la chaîne de rue;

ZONE VISÉE

QUE le projet de règlement vise la zone HK29 et le périmètre de cette zone est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis ci-dessous :



Légende

Zone concernée

Zone contiguë

200 100 0 200

Mètres

QU'AU cours de cette assemblée publique, la présidente de l'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2070, boulevard de Portland, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 4^e jour de juillet 2013.

M^e Isabelle Sauvé
Greffière

Ville de
Sherbrooke

sherbrooke.ca

ENCAN

Pour Mme Linda Mackay
Le samedi 6 juillet
Au 170, rue des Mélézes
Ste-Catherine-de-Hatley

L'encan débutera à 10 h, porte ouverte dès 8 h
Seront aux enchères : maison 10 pièces, mise de départ 350 000 \$. **Automobile** Toyota Camry 2002, tout équipée, 151 000 km. **Antiquités** : armoire en pin; chiffonnier; secrétaire « roll top »; mob. de chambre East Lake; cruche et pot en grès; table à panneau; très beau mob. de cuisine, 6 chaises avec buffet; mob. de chambre en chêne, 11 pièces; écran plat 42 po; articles de camping; vaisselle et plusieurs autres surprises.

Cantine sur les lieux
Chapiteau - **Apportez vos chaises.**
Voir photos sur le site
www.encanfranciscdenault.com
Pour inf. : 819 560-1526

ENCAN

Sur la propriété de M. Len Swallow,
49, Broadhurst Drive, Waterville (Québec) J0B 3H0,
2 milles de Lennoxville, le samedi 6 juillet 2013 à
9 h 30 précises et le dimanche 7 juillet à 10 h 30.
SERONT VENDUS : voiture antique Ford 1946; tracteur Ford Jubilee 1953 avec chaîne; lame de raclage 7 pi.
2 garages pleins de machines et outillage.
CONDITIONS : argent comptant ou chèque accepté d'acheteurs connus.
L'encanteur ne sera pas responsable des accidents ou dommages de propriété le jour de l'encan.

ROSS BENNETT

Encanteurs bilingues

819 563-2020, 819 572-5609

Photos/infos : ROSS ou SCOTT BENNETT FACEBOOK

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher



Fondation
québécoise
du cancer

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

ÉPHÉMÉRIDES

LA PRESSE CANADIENNE

C'est le 4 juillet 2013.

2001 - Le gouvernement de Bernard Landry choisit le nom de Longueuil pour les huit municipalités fusionnées de la Rive-Sud.

1998 - Le Japon lance un premier engin spatial, Nozomi, vers Mars.

1997 - Après un voyage de sept mois, la sonde américaine Pathfinder se pose sur Mars avec un robot de géologie.

1989 - Le ministre fédéral Bernard Valcourt se blesse avec sa moto au Nouveau-Brunswick; ayant conduit en état d'ébriété, il devra quitter le gouvernement Mulroney.

1976 - Parti d'Israël, un commando libère à Entebbe, en Ouganda, 103 otages retenus à bord d'un avion d'Air France : quatre Israéliens, sept terroristes et 20 soldats ougandais sont tués durant l'opération.

1975 - Le conseil de bande de Kahnawake menace d'expulser du territoire les Indiennes mariées à des blancs; la loi des Indiens sera modifiée pour empêcher les récidives.

1968 - Sur les conseils de son médecin, le premier ministre du Québec, Daniel Johnson, annule un voyage à Paris.

1945 - Les troupes canadiennes entrent à Berlin avec les anglaises.

1940 - En vertu des mesures de guerre, les témoins de Jéhovah sont déclarés hors-la-loi au Canada.

1937 - Premier vol réussi d'un hélicoptère allemand, à Brême.

1905 - Une loi adoptée aux Communes crée les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

1904 - Début des travaux américains du canal de Panama.

1898 - Une collision entre les navires Bourgogne et Cromartyshire, au large de la Nouvelle-Écosse, fait 560 morts.

1886 - Le premier train de passagers parti de Montréal atteint Fort Moody, en Colombie-Britannique.

1817 - Début de la construction du canal Érié, entre Buffalo et la rivière Hudson, près d'Albany.

1776 - Répudiant la couronne d'Angleterre, le Congrès continental adopte la déclaration d'indépendance des États-Unis.

1634 - Lavolette, un adjoint de Champlain, fonde Trois-Rivières.

1609 - Samuel de Champlain arrive au lac qui portera son nom.

Ils sont nés un 4 juillet :

L'écrivain américain Nathaniel Hawthorne (1804-64)

L'homme politique italien Giuseppe Garibaldi (1807-82)

L'actrice italienne Gina Lollobrigida (1927)

Le dramaturge américain Neil Simon (1927)

Ils nous ont quittés un 4 juillet :

2007 : Bill Pinkney, dernier survivant des fondateurs des Drifters (1925)

2003 : le chanteur américain Barry White (1944)

2002 : Winnifred Quick Van Tongerlo, survivante du naufrage du Titanic (1904)

1993 : le journaliste et québécois Bona Arseneault (1903)

1992 : Astor Piazzolla, maître argentin du bandonéon (1921)

1964 : l'actrice française Gaby Morlay (1897)

1934 : la physicienne française Marie Curie (1867)

Citation du jour :

« Rien ne m'agace comme cet être ni chair ni poisson que vous appelez un homme bien portant. »

(Jules Romains, « Knock »)



Normand FREDETTE (1927 - 2013)

À Valcourt au Centre d'hébergement est décédé le 1er juillet 2013 à l'âge de 86 ans monsieur Normand Fredette, époux de Mme Anne-Marie Leboeuf.

Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants : France, Claude, Sylvain, ses petits-enfants: Amélie, Guillaume, Yan, Loïc et ses arrière-petits-enfants: Alexis, Jean-Christophe, Camille, Olivier, Florence, Mathis. Il laisse son frère Réal Fredette (Dolorès Bolduc). Il était aussi le frère de feu Doris (Jean-Paul Castonguay) et de feu Fernande (Lionel Thériault). Il était également le beau-frère de : feu Bernard Leboeuf (Germaine St-Gelais), feu Léonard Leboeuf (feu Laurette Senneville), feu Eugène Leboeuf (Jacqueline Gauvreau), feu Aloys Leboeuf (Nöella Godbout), feu Blanche Leboeuf (feu Lucien Guertin), Hélène Leboeuf (feu Gérard

Guertin), Soeur Sarah Leboeuf (CND), Léo Leboeuf (Lucille Théberge). Il laisse ses neveux et nièces, cousins et cousines autres parents et amis.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas, le vendredi 5 juillet 2013 de 14h à 16h et de 19h à 21h et le 6 juillet de 9h à 10h30. Les funérailles auront lieu le samedi 6 juillet à 11h en l'église de St-Denis-de-Brompton, suivi de l'inhumation au cimetière de St-Denis-de-Brompton.

Un merci sincère à toutes les personnes qui ont pris soin de monsieur Normand Fredette depuis 2 ans au Centre d'hébergement CHSLD de Valcourt.

En guise de sympathie des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC**, 2630, rue King Ouest, bureau 100, Sherbrooke, Qc J1J 2H1 seraient appréciés de la famille.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

IN MEMORIAM

CHAMPAGNE (Simone (Blais))
94 ans, Shefford
CORBEIL (Jacques)
67 ans, Magog
CORRIVEAU (Gertrude (Perron))
90 ans, Sherbrooke
CROTEAU (Lucienne (Boutin))
102 ans et 9 mois, Asbestos
FREDETTE (Normand)
86 ans, Valcourt
LARAMÉE (Martial)
36 ans, Sherbrooke
NOLET (Colette (Delisle))
86 ans, Sherbrooke

ROY (Anabelle (Bourgault))
7 mois, Sherbrooke
ST-ONGE (Normand)
67 ans, Drummondville
THIBODEAU (Serge)
58 ans, Sherbrooke

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées

LA TRIBUNE



Simone (Blais) CHAMPAGNE

(1919 - 2013)

Au Centre Hospitalier BMP, le 29 juin 2013, à l'âge de 94 ans, est décédée madame Simone Blais Champagne, fille de feu Alphée Blais et de feu Anna Mercier. Elle était l'épouse de feu Anselme Champagne, demeurant à Shefford.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le vendredi, 5 juillet 2013 de 19 h à 22 h, le samedi, 6 juillet 2013 de 9 h à 10 h 30. Suivi d'une cérémonie d'adieu à 10 h 30 en la chapelle du complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke. Et les cendres seront déposées aux Jardins du Souvenir du 24-Juin à une date ultérieure.

Madame Blais Champagne laisse dans le deuil ses enfants: Lucie (Serge Dubé), Serge (Sylvie Tremblay). Ses petits-enfants Valérie Champagne (Éric Montminy), Louis-Philip Champagne (Véronique Dubé). Ses arrière-petits-enfants Jean-Alexis et Max-Antoine Montminy. Elle était la soeur de Gisèle, Marie-Reine (feu Alfred Couture), Yolande (Denis Boutin), feu Fernand (Claire Aubé), feu Gérard (feu Carmen Pelletier), feu Thérèse (feu Roger Royer). Son beau-frère Jules Champagne (Gervaise Arguin) et Marie-Anna Champagne. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du Centre Courville de Waterloo ainsi que le CLSC de BMP pour les bons soins prodigués à madame Blais Champagne.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Manon Thibodeau, dir. services familles
www.coopfuneraire.com



Anabelle (Bourgault) ROY (2012 - 2013)

Lundi le premier juillet, dans les bras tendres et plein d'amour de papa et maman, notre ange, notre grenouille, s'est endormie pour toujours après une dure bataille, à l'âge de sept mois. Fille de Jonathan Roy et d'Angèle Bourgault demeurant à Sherbrooke.

Samedi le 6 juillet 2013, de 11 h à 13 h 30, la famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc, 601, rue du Conseil à Sherbrooke.

Un service religieux sera célébré en l'église Saint-François d'Assise située au 1145, rue Quatre-Saisons à Sherbrooke, le samedi 6 juillet 2013 à 14 h.

Outre ses parents, Anabelle laisse dans le deuil son frère William et sa soeur Ange-Marie; ses grands-parents Paul-Émile Roy (Lucille Lizotte), Francine Rodrigue, Jean-Marie et Claire Bourgault. Elle laisse également ses tantes Sara (Jean-François) et Nadia Roy, de même que ses oncles et tantes, François (Marianne), Maxime et Marie-Ann (Jean-François) Bourgault, ses cousins et cousines Mikael, Naomie, Anthony, Léa, Mélia, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille tient à remercier chaleureusement Dr Sandeep K. Mayer et Dre Miriam Santschi, le personnel soignant des soins intensifs pédiatriques du CHUS ainsi que tout le personnel du Montreal Children's Hospital pour leurs bons soins.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



Jacques CORBEIL

(1946 - 2013)

À Magog, le 27 juin 2013, à l'âge de 67 ans est décédé monsieur Jacques Corbeil, époux de Pierrette Rivard.

M. Corbeil, laisse dans le deuil, outre son épouse Pierrette, ses enfants Karine (Ian), Stéphane (Annie-Pierre), Jenifer, ses petites-filles Élia, Océane et Marilou.

Il était le frère de feu Onil (Lucille). Il laisse également dans le deuil ses frères et soeurs, Rock, Ginette (André), Marc (Sylvie), Jean-Luc (Réjeanne), Line (Serge), ses beaux-frères et belles-soeurs, ses cousins, cousines, ses neveux, nièces et ses amis.

La famille sera présente à l'église St-Patrice le samedi 6 juillet à compter de 9h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles en présence des cendres seront célébrées à 10h.

Résidence funéraire Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec) J1X 8R6



Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com



Gertrude (Perron) CORRIVEAU

(1923 - 2013)

À l'IUGS Pavillon Argyll, le 30 juin 2013, à l'âge de 90 ans, est décédée madame Gertrude Perron Corriveau, fille de feu Herménégilde Perron et de feu Julia Trudel. Elle fût l'épouse de feu Bertrand Corriveau, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le jeudi, 4 juillet 2013 de 14 h à 17 h. Et les cendres seront déposées au cimetière St-Michel en toute intimité à une date ultérieure.

Mme Perron Corriveau laisse dans le deuil ses 2 filles Nicole (Pierre Préfontaine) et Sylvie (Gaétan Drouin). Ses petits-enfants Dany (Isabelle), Jimmy (Mélicha). Ses arrière petits-enfants Eva et Jake. Elle était la soeur de feu Thérèse, feu Alice, feu Roméo (Lise Gilbert). Elle était aussi la belle-soeur de feu Pauline (feu Guy Bernier) et Denise (feu Robert Boissé). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du Pavillon Argyll pour les bons soins prodigués à Mme Perron Corriveau.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Manon Thibodeau, dir. services familles
www.coopfuneraire.com



Lucienne (Boutin) CROTEAU

La famille Croteau a le regret de vous annoncer le décès de leur mère Mme Lucienne Boutin Croteau, à l'âge de 102 ans et 9 mois, veuve de feu Louis-Arthur Croteau, entourée de ses enfants au CHSLD d'Asbestos le 26 juin 2013.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Fréchette, 560, 1ère Avenue, Asbestos, vendredi 5 juillet 2013 de 19h30 à 21h30. Jour des funérailles de 12h jusqu'au départ du salon à 13h45. Funérailles, le samedi 6 juillet 2013 à 14h en l'église St-Isaac-Jogues. Inhumation au cimetière d'Asbestos.

Mme Boutin Croteau laisse dans le deuil ses enfants : Suzel (Jean Dorbel), France, Hélène (Louis-Philippe Vincent), Montréal, Adrienne (Jean-Claude Pépin), Mascouche, Solange (Laurent Auclair), Marbelton, Michel (Lise Chagnon), Danville, Louise (Laurier Levasseur), Sherbrooke, Marie-France (Réal Gagnière), Asbestos, elle était aussi la mère de feu Denyse. Elle laisse ses petits-enfants : Jean-Claude (Manon), Martin (Johanne), Carolyne, Marie-Christine (John), David (Mélanie), Suzanne, Daniel, Stéphane et Éric.

Ses arrière-petits-enfants : Marélie, Alexis, Steven, Alex, Pascale, Dominique, Nikolas, Kathryn, Thomas. Son arrière-arrière-petite-fille Arielle et ses filleules Lauraine, Francine et Danielle. Elle était la sœur de feu Roland (feu Blondine Doyon), feu Fernande (feu Germain Auclair), feu Réjeane (feu Maurice Lamothe), feu Yvonne (feu Bertrand Desharnais), feu Thérèse (feu Léonard Beaudoin), feu Adrien. Elle laisse ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Croteau, ses cousins, cousines, neveux et nièces, de même que plusieurs autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du CSSS des Sources (CHSLD, Niveau 3) pour les bons soins prodigués à Mme Boutin Croteau. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CSSS DES SOURCES** seraient grandement appréciés par la famille, cartes disponibles au salon.

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113
Asbestos (Québec) J1T 3M9
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefrechette.com
Affiliée à la C.T.Q.



Serge THIBODEAU

Paisiblement à son domicile, le mardi 25 juin 2013, est décédé à l'âge de 58 ans, monsieur Serge Thibodeau.

Père de Marcel Thibodeau (Ellen) de West Stewartstown, NH; grand-père de Nathaniel, Izik, Barbara et Robert Thibodeau. Il était le fils de feu Noel et de feu Lucienne Thibodeau; et le frère de feu Donald, Jacqueline (Marcel Lampron), Emile (Yvette Rousseau), Gilles (Pierrette Hughes), Jacques, Daniel (Louisa DosSantos), et Arsene (Penny Pariseau). Serge laisse également dans le deuil ses oncles, tantes, neveux, nièces, et plusieurs amis.

Un service funéraire aura lieu au cimetière Ste-Bibiane de Richmond, le 6 juillet à 14 h.

Résidence funéraire Cass
Tél.: 819 564-1750



Condoléances à :
www.salonscass.ca



Martial LARAMÉE

(1976 - 2013)

À Sherbrooke, le 28 juin 2013, à l'âge de 36 ans, est décédé monsieur Martial Laramée, fils de Roger Laramée et de Françoise Gagné, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., (601, rue du Conseil, Sherbrooke), samedi de 14h à 17h. Une cérémonie d'adieu sera célébrée le samedi 6 juillet 2013 à 17h à la Résidence funéraire Steve L. Elkas. Les cendres seront ensuite déposées au Columbarium du cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Outre ses parents, Martial laisse dans le deuil ses enfants : Mélina, Dave, Maxime, la mère de ses enfants Myriam Bresse. Il a rejoint sa sœur Mélanie. Il laisse également de nombreux oncles et tantes, cousins et cousines, autres parents et amis.

La famille apprécierait des dons à la **FONDATION JEVI**, 120, 11ème Avenue Nord, Sherbrooke, Qc. J1E 2T8.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



Colette (Delisle) NOLET

(1927 - 2013)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 28 juin 2013, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Colette Delisle Nolet, fille de feu Alfred Delisle et de feu Adéla Marcoux. Elle était l'épouse de feu Fernand Nolet, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le samedi, 6 juillet 2013 de 9 h à 11 h30. Suivi d'une cérémonie d'adieu à 11 h 30 en la Chapelle du Complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke. Et les cendres seront déposées aux Jardins du Souvenir du 24-Juin.

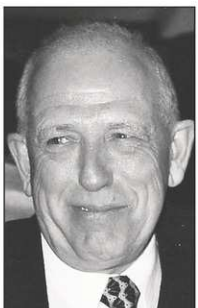
Mme Delisle Nolet laisse dans le deuil ses enfants Maurice (Renelle Busque), Lynda (Michel St-Pierre), Nil (Lina Fréchette), Manon (Christiane Béliveau), Chantale (Richard Poulin), Pascal (Bianca Barrette). Ainsi que ses 8 petits-enfants et ses 6 arrière-petits-enfants.

La famille désire remercier tout le personnel du 5ième A et C du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins et pour leur dévouement exceptionnels donnés à notre mère Colette Delisle.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 - Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Manon Thibodeau, dir. services familles
www.coopfuneraire.com



Normand ST-ONGE

(1945 - 2013)

À Drummondville, le 29 juin 2013, est décédé à l'âge de 67 ans, monsieur Normand St-Onge, conjoint de Mme Monique Goulet, fils de feu Alphonse St-Onge et de Irène Dumas, domicilié à Drummondville autrefois de Sherbrooke.

La famille de monsieur St-Onge accueillera parents et amis au Complexe J.N. Donais, Coopérative funéraire, 2625, boul. Lemire, Drummondville, le dimanche 7 juillet de 13h à 15h45, afin de recevoir le marques de sympathie. Une liturgie de la Parole sera célébrée à la chapelle ce même dimanche à 16h.

Outre sa conjointe Monique ainsi que sa mère Irène, il laisse dans le deuil ses fils : Patrice et Pascal (Nathalie Boutet); les enfants de sa conjointe : Lise

Langlois (Yves Girard) et Line Langlois (Yvan Parenteau); ses petits-enfants : Karine Bertrand, Marie-Pier Bertrand, Marie-Michèle Croteau et Maude Langlois Martin; ses arrière-petits-enfants : Auraly, Zac et Markus; la mère de ses enfants, Marguerite Chauvin; son frère Pierre St-Onge (Marie-France) ainsi que ses sœurs Ginette St-Onge (Serge) et Lorraine St-Onge, sa belle-sœur Paulette Auger (Jacques); de nombreux neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis(es). Un remerciement particulier aux docteurs Daniel Noël et Line Delisle, ainsi qu'à Sabrina Cusson, infirmière du CLSC. Des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER ET / OU DON DE SANG À HÉMA-QUÉBEC** seraient appréciés par la famille.

J.N. Donais coopérative funéraire
2625, boul. Lemire
Drummondville (Québec)



Info-décès: 819 477-5924
info@jndonais.ca

EXPLOITATION DE LA CANNEBERGE À SAINTE-SÉRAPHINE

La CMQ donne raison à la MRC d'Arthabaska

YANICK POISSON

ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE – Dans une décision rendue récemment, la Commission municipale du Québec (CMQ) donne raison à la MRC d'Arthabaska en ce qui a trait à la conformité d'un règlement de zonage interdisant l'exploitation de la canneberge sur la majeure partie du territoire de Sainte-Séraphine.

Selon la juge administrative Nancy Lavoie, le règlement de zonage adopté par la Municipalité n'est pas conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska, qui prévoit notamment la promotion de l'agriculture dans les secteurs ruraux de la région.

« La Commission est d'avis que le règlement de Sainte-Séraphine est non conforme sous deux aspects. Il contrevient à l'obligation de protéger et mettre en valeur le territoire agricole en attaquant l'intégrité d'un secteur agricole dynamique et en empêchant de favoriser, dans les sols à faible potentiel et les milieux en déclin, une culture propice et encore permise par le règlement sur

l'exploitation agricole », a-t-elle écrit.

Elle ajoute que la tentative des élus de Sainte-Séraphine va à l'encontre des intentions de protection des milieux naturels, de la forêt, des milieux humides, des boisés des ravages de cerfs de Virginie, présents dans les zones où la culture des petits fruits demeure encore permise. Le règlement ferait également fi des intentions d'aménagement et de développement du schéma. D'autre part, la CMQ indique que « la Municipalité ne peut faire cavalier seul et ignorer le Schéma. »

La décision de la CMQ a évidemment réjoui la MRC d'Arthabaska qui croit avoir fait un pas en avant dans la défense de ce secteur primordial pour l'économie de Victoriaville et sa région. « Ce type de règlement en revient à décider à la place des agriculteurs ce qu'ils peuvent faire pousser sur leurs terres », a-t-il dit.

La municipalité devra donc, comme suite à cette décision, amorcer une nouvelle démarche en vue d'adopter des règlements conformes au schéma de la MRC. À ce titre, la MRC souhaite renouveler l'offre de collaboration à Sainte-Séraphine.

Accident de travail sous un viaduc de l'autoroute 55 à Windsor: la CSST fait le point

SHERBROOKE — La CSST a interdit la poursuite des travaux d'inspection à l'aide de l'équipement utilisé au moment de l'accident survenu lors d'une manœuvre d'inspection d'un viaduc, mardi à Windsor.

L'accident de travail est survenu en après-midi sur l'autoroute 55. Au moment de l'accident, deux employés de CIMA+ procédaient à une inspection sous la structure située à la hauteur du kilomètre 71, rappelons-le.

Les deux travailleurs prenaient place dans une plate-forme portée par un

chariot élévateur à mât télescopique. Celui-ci s'est renversé sur le côté. Les deux travailleurs qui étaient dans la plate-forme et l'opérateur du chariot élévateur ont été blessés.

Deux inspecteurs de la CSST ont été dépêchés sur place afin de veiller à sécuriser les lieux et à recueillir les informations entourant l'accident.

Pour la reprise des travaux, le ministère des Transports devra soumettre une méthode de travail plus sécuritaire d'inspection du viaduc.

— Claude Plante

L'abbé Jacques Paquin n'est plus

SHERBROOKE — Le clergé estrien est en deuil, avec le décès d'un des siens, l'abbé Jacques Paquin, à l'âge de 85 ans. Les funérailles auront lieu ce samedi à 14 h, à la Basilique-Cathédrale Saint-Michel, sous la présidence de l'archevêque, Mgr Luc Cyr.

Né en 1928 à Sherbrooke, où il a fait toutes ses études avant d'être ordonné prêtre par Mgr Georges Cabana, en 1954, l'abbé Paquin a roulé sa bosse

en plusieurs endroits du territoire pendant les 37 années suivantes, d'abord comme vicaire puis comme curé, notamment à Lac-Mégantic, à Disraeli, à Bromptonville, à Valcourt, à Magog, à Audet et à Lennoxville. Il était en outre aumônier du Conseil 530 des Chevaliers de Colomb.

La dépouille de l'abbé Jacques Paquin sera exposée en chapelle ardente à compter de 13 h.

Le salaire du sénateur Brazeau saisi

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Après avoir refusé de rembourser près de 50 000 \$ en allocations de logement touchées de manière inappropriée, le sénateur Patrick Brazeau verra une partie de son salaire saisi.

Le sénateur conservateur Gerald Comeau, qui dirige le Comité de régie interne de la Chambre haute, a écrit au sénateur, mardi, pour l'informer que 20 % de son salaire sera retenu à compter de la fin juillet. Son chèque de paie sera ainsi amputé jusqu'à ce qu'il ait remboursé la totalité des sommes que lui réclame le Sénat.

Le salaire de base d'un sénateur s'élève à 135 200 \$. Le salaire brut de M. Brazeau pourrait ainsi être coupé de plus de 27 000 \$ par année.

Le Sénat exige que M. Brazeau lui rembourse 48 745 \$. Il a réclamé ces sommes pour payer le loyer de son domicile de Gatineau, qu'il disait être sa résidence secondaire.

Or, une vérification de la firme Deloitte a révélé que le sénateur ne passait que 10 % de son temps dans sa maison de Maniwaki, qui est pourtant sa résidence primaire.

Patrick Brazeau avait jusqu'au 30 juin pour rembourser le Sénat. Il a refusé de s'exécuter, soutenant avoir agi de bonne foi. Il a toujours maintenu que les règles encadrant les allocations de déplacement sont trop vagues, et il exige que son dossier soit étudié dans le cadre d'audiences publiques.

Les messages de *La Presse* au bureau du sénateur Brazeau sont restés sans réponse hier.

Patrick Brazeau, le plus jeune sénateur de l'histoire canadienne, a été nommé en 2009 par le premier ministre Stephen Harper. Il a été expulsé du caucus conservateur en février dernier après avoir été arrêté et détenu à Gatineau. Il a plaidé non coupable à des accusations



LE DROIT

Le sénateur Patrick Brazeau

de voies de fait et d'agression sexuelle. Sa cause reprendra au palais de justice de Gatineau le 9 octobre.

Le libéral Harb aussi

Tout indique que le même sort attend le sénateur libéral Mac Harb. M. Harb avait jusqu'à hier pour rembourser les 51 000 \$ que lui réclamait le Sénat, toujours pour avoir indûment touché des allocations de logement.

Le Sénat a aussi réclamé 90 000 \$ au sénateur conservateur Mike Duffy. Celui-ci a remboursé cette somme grâce à un chèque personnel de l'ancien chef de cabinet de Stephen Harper, Nigel Wright, une affaire qui a provoqué une tempête politique à la Chambre des communes ces dernières semaines.

Une enquête est toujours en cours sur les réclamations de la sénatrice conservatrice Pamela Wallin. (*La Presse*)

MAIRIE DE MONTRÉAL

Marcel Côté sera candidat

MÉLANIE MARQUIS

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Depuis des semaines, il était « en réflexion ». Le « Montréal inc. » le courtisait, voyant en lui un candidat prestigieux capable de freiner l'élan de Denis Coderre. Marcel Côté a finalement fait le saut et a confirmé hier ce que tout le monde savait déjà : il briguera la mairie de Montréal aux prochaines élections.

L'économiste de formation, candidat chouchou du milieu des affaires, chapeautera la Coalition pour Montréal dont fera notamment partie la chef de Vision Montréal, Louise Harel.

Celle-ci a annoncé mardi qu'elle renonçait à briguer la mairie, fort consciente de son incapacité à percer dans l'ouest de l'île. M. Côté aura ainsi vraisemblablement comme mission principale de séduire l'électorat de ce secteur à plus forte concentration anglophone et allophone.

A priori, tout semble opposer les deux nouveaux alliés : alors que M. Côté est davantage associé à la droite économique et au fédéralisme, Mme Harel, une ancienne péquiste, se revendique plutôt de la gauche fiscale. Mais l'aspirant à la mairie refuse de parler d'un mariage blanc.

« Il y a aussi plusieurs autres éléments de Montréal (...) qui appuient la coalition, a-t-il lâché. Vous verrez la composition de la coalition se bâtir progressivement d'ici le 3 novembre avec l'adhésion à ce qui est le ciment de la coalition, qui est beaucoup plus qu'un contrat de mariage de raison. »

M. Côté et Mme Harel s'entendent cependant sur le fait que la métropole compte trop d'élus et trop d'arrondissements. Par contre, il n'est pas question de s'attaquer à cet aspect particulier de la gouvernance municipale dans les quatre prochaines années, a tranché hier le chef de Coalition pour Montréal.



LA PRESSE CANADIENNE

Marcel Côté

« Dans les quatre prochaines années, la fusion des arrondissements ou la réduction du nombre d'élus ne figurera pas à l'ordre du jour. Nous devons établir des priorités. Il y a des réformes plus urgentes auxquelles l'on doit s'attaquer », a-t-il affirmé en anglais.

Âgé de 70 ans, l'économiste de formation préconise cependant une décentralisation de la ville-centre vers les arrondissements. Ces derniers seront responsables d'assurer les « services de proximité de base et que tous les Montréalais sont en droit de recevoir », tandis que la seconde aura le mandat d'établir et de mettre en oeuvre les « priorités collectives » de la ville.

Qu'ils soient indépendants ou qu'ils se présentent sous la bannière de Vision Montréal, les candidats sont ainsi invités à se lancer dans l'arène.

Et M. Côté ouvre aussi la porte à ceux qui ont jadis défendu les couleurs de la défunte formation politique Union Montréal, éclaboussée à

maintes reprises devant la commission Charbonneau — et ce, même si Mme Harel a souvent exprimé de sérieux doutes sur l'intégrité de certains membres du parti de Gerald Tremblay.

« J'ai bien confiance aux élus anciennement d'Union Montréal (...) Mais si jamais il y a un candidat qui est accusé d'une malversation quelconque, il va être obligé de se retirer jusqu'à temps que la situation soit clarifiée », a-t-il assuré en s'adressant plus particulièrement aux anciens élus qui l'entouraient sur la scène lors du lancement de sa campagne, dont Marvin Rotrand, conseiller municipal de Snowdon et un ancien d'Union Montréal.

Peu connu du grand public, M. Côté devra aussi tâcher de combler l'important déficit de notoriété qui le sépare de l'ancien député libéral Denis Coderre et de Richard Bergeron, qui a été sur toutes les tribunes au cours des derniers mois.

« J'entends me faire connaître de tous les Montréalais d'ici le 3 novembre et, arrivé au fil d'arrivée, je crois que je vais être aussi connu qu'un peu tout le monde, et les Montréalais prendront leur décision sur la base de leur perception des candidats », a fait valoir M. Côté lorsque interrogé sur le sujet.

En point de presse, M. Coderre a salué l'arrivée en scène de ce nouveau rival, se disant très heureux que ce dernier vienne « se chauffer à lui ». Il a toutefois émis des critiques sur le choix de former une coalition — une nouvelle entité politique qui, selon lui, divise la ville et favorise la mise en place d'un « clientélisme » électoral.

« On commence à dire est versus ouest, les souverainistes contre les fédéralistes, les francophones contre les anglophones. Je n'ai jamais divisé la ville de cette façon », a-t-il plaidé.

« Contrairement à d'autres, je ne me présente pas contre quelqu'un, mais pour Montréal », a poursuivi M. Coderre.

Les frères de Sainte-Croix paieront

CHRISTIANE DESJARDINS

MONTRÉAL — Le recours collectif entrepris contre les frères de Sainte-Croix est réglé. Au total, 206 hommes victimes de sévices sexuels durant leur enfance recevront des sommes variant entre 10 000 \$ et 250 000 \$ d'ici le 25 juillet.

Le jugement final a été paraphé par le juge de la Cour supérieure Claude Auclair, hier après-midi à Montréal.

Ce recours intenté en 2008 par René Cornélius, père d'une victime qui s'est suicidée en 1994, visait à apporter un certain

dédommagement à ceux qui ont subi des sévices sexuels alors qu'ils fréquentaient des établissements gérés par les frères de Sainte-Croix — le collège Notre-Dame, le collège de Saint-Césaire, l'école Notre-Dame de Pohénégamook — entre 1950 et 1991. Il y a deux ans, lors de conférences de règlement, les frères s'étaient engagés à verser 18 millions de dollars pour régler le litige. Ils ont ensuite demandé des délais pour analyser les demandes qui fusaient.

Le juge Auclair s'est adjoint deux adjudicateurs pour examiner les dossiers et accélérer le

processus. Les sommes allouées aux victimes ont été calculées en fonction notamment de la gravité des sévices et des séquelles.

M^e Alain Arsénault paraissait satisfait du dénouement, mais déplorait la lenteur du processus. Selon lui, le recours aurait pu être réglé il y a un an. Un avis qui n'est pas partagé par l'autre partie.

Rappelons qu'une quarantaine d'agresseurs ont été identifiés dans ce dossier, dont cinq seulement sont encore vivants. Deux de ces derniers font face actuellement à des accusations criminelles. (*La Presse*)

Laval a une mairesse

LA PRESSE CANADIENNE

LAVAL — Seule élue à avoir déposé sa candidature, Martine Beaugrand est devenue hier la nouvelle mairesse de Laval.

Conseillère municipale du quartier de Fabreville depuis 2009, elle a été assermentée et est devenue du même coup la première femme à occuper le poste de mairesse à Laval.

Mme Beaugrand succède ainsi à Alexandre Duplessis, qui a remis sa démission vendredi dernier, en raison d'allégations l'impliquant dans une

affaire de service d'escortes, ce qu'il a toutefois nié.

La conseillère sera à la tête de Laval, qui a été placée sous tutelle le 3 juin, jusqu'au scrutin municipal du 3 novembre.

Les conseillers municipaux qui aspiraient à occuper le poste avaient jusqu'en fin d'après-midi, hier, pour déposer leur candidature.

Une autre conseillère, France Dubreuil, était également pressentie pour se présenter, mais Mme Beaugrand a finalement été la seule à signifier son intérêt.

Le Tigre Géant ouvrira à Coaticook à l'automne

MARYSE CARBONNEAU
mcarbonneau@latribune.qc.ca

COATICOOK — Bien visible au coin des rues Main et Wellington à Coaticook, l'affiche du Tigre Géant annonce en jaune vif son ouverture le 19 octobre prochain, un délai en partie imputable aux travaux d'agrandissement qui porteront la superficie du commerce à 16 962 pieds carrés, soit légèrement inférieur au magasin de Sherbrooke de 20 000 pieds carrés. Il aura donc fallu un peu plus d'un an depuis la fermeture de l'Intermarché en avril 2012 avant que le local n'accueille un nouveau locataire.

« Coaticook y gagne c'est certain. D'autres candidats étaient dans la course pour la location de cet espace et nous aurions idéalement voulu accueillir une autre épicerie afin de balancer l'offre commerciale, mais

considérant que le Tigre Géant propose un certain volume de denrées alimentaires, nous avons opté pour ce candidat », indique le propriétaire du centre d'achat Les Perles de l'Estrie, Claude Robichaud.

La propriétaire Julie Tremblay avoue relever le défi avec enthousiasme. « Tigre Géant est une compagnie canadienne avec une vision familiale axée sur la communauté. Lorsque la directrice du CLD Marjorie Tyroler m'a contactée et m'a parlé de Coaticook, j'étais persuadée que notre offre pouvait répondre aux besoins et aux attentes de la population. » Mme Tremblay est également propriétaire du Tigre Géant de Sherbrooke depuis huit ans. Le commerce comptera 28 employés, incluant l'embauche de personnes handicapées dont trois occupent des postes à Sherbrooke. Les membres de sa nouvelle équipe

seront d'ailleurs recrutés en juillet pour être formés au Tigre Géant de Sherbrooke au cours du mois d'août.

C'est le fils de la propriétaire Julie Tremblay, Jonathan, qui agira à titre de gérant. « C'est lui qui assumera la gestion de notre nouveau magasin, d'autant plus qu'il prévoit s'installer à Coaticook avec sa famille. »

Le maire Bertrand Lamoureux se réjouit de cette annonce. L'offre du Tigre Géant devrait d'ailleurs combler celle laissée en partie vacante par la fermeture des magasins CPC Maison et CPC Mode en juin 2012. « La venue de Tigre Géant contribuera très certainement à freiner les fuites commerciales, notamment dans les vêtements, indique la directrice générale du CLD, Marjorie Tyroler, mais il reste encore des espaces vacants et nous poursuivons nos efforts de prospection. »

La fête des fraises de retour à Moe's River

COMPTON — Ce dimanche 7 juillet de 14 h à 16 h, la petite communauté de Moe's River convie toute la population à sa très populaire fête des fraises (Strawberry Social), un rendez-vous annuel devenu une tradition depuis plus de 30 ans. Les fraises, fraîchement cueillies du matin, sont accompagnées de l'incontournable crème glacée Coaticook, ainsi que de gâteaux et biscuits préparés par

les membres de la Moe's River Community Association. Bien entendu, la musique et la danse seront au rendez-vous, ainsi que le tirage de prix. Cet événement caritatif vise à recueillir des fonds qui permettront d'assurer l'entretien de l'église Moe's River Community. Le tout se déroule en plein air à proximité de l'église. En cas de pluie, la fête aura lieu dans l'église.

— Maryse Carbonneau

Le Marché public de Lac-Mégantic à nouveau sur les rails

LAC-MÉGANTIC — Le Marché public de Lac-Mégantic a pris un virage famille. Ouvert depuis le 15 juin dernier, il mise sur l'animation qui s'adresse aux jeunes, incluant des jeux pour enfants, sous le thème « Manque de vivres sur le navire! »

Des dégustations santé sont également prévues, pour

les adultes comme pour les jeunes. Un producteur local est mis en vedette chaque semaine, tous les samedis de l'été, de 9 h à 14 h, sur la rue Thibodeau, en plein milieu du centre-ville de Lac-Mégantic.

De nouveaux partenaires ont été ajoutés pour la saison 2013.

— Ronald Martel
3227152

Ouvrez la porte aux grands espaces, grâce à nos petits prix de l'été.



Jetta 2013

Louez à partir de
153 \$
par mois sur 48 mois*
1 568 \$ d'acompte

Frais de transport et inspection de prélivraison inclus.



Tiguan 2013

Louez à partir de
295 \$
par mois sur 48 mois*
1 470 \$ d'acompte

Frais de transport et inspection de prélivraison inclus.



C'est ça la valeur de l'ingénierie allemande.

1 800 ROULE VW



vw.ca

*Sur approbation du crédit. Basé sur le modèle Jetta 2013 de 2,0 L / Tiguan 2.0T 2013 de base neuf avec boîte manuelle à 5/6 vitesses dont le PDSF est de 16 385 \$ / 26 700 \$. Acompte de 1 568 \$ / 1 470 \$, dépôt de sécurité de 210 \$ / 350 \$ et première mensualité requis à la signature. Frais de 15 \$ du kilomètre après 64 000 km en sus. RDPRM (jusqu'à 46 \$), droits et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres en vigueur jusqu'au 31 juillet 2013. PDSF du modèle montré : Jetta Highline 2013 de 2,5 L, 26 085 \$ / Tiguan Highline 2.0T 2013 avec Ensemble R-Line, 41 900 \$. Modèles montrés à titre indicatif seulement. Visitez votre concessionnaire ou vw.ca pour les détails. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Das Auto » et dessin, « Jetta » et « Tiguan » sont des marques déposées de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada 2013.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

SECTION EST					
	G	P	Moy.	Diff.	
Atlanta	49	35	,583	—	
Washington	42	42	,500	7	
Philadelphie	40	45	,471	9½	
N.Y. Mets	35	45	,438	12	
Miami	31	52	,373	17½	

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	
Pittsburgh	52	31	,627	—	
St. Louis	49	33	,598	2½	
Cincinnati	48	36	,572	4½	
Chi. Cubs	35	46	,431	16	
Milwaukee	34	49	,410	18	

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	
Arizona	42	41	,506	—	
Colorado	41	43	,488	1½	
L.A. Dodgers	39	43	,476	2½	
San Diego	40	45	,471	3	
San Francisco	39	44	,470	3	

Mardi 2 juillet

Milwaukee 4 Washington 0
Philadelphie 3 Pittsburgh 1
San Francisco 0 Cincinnati 3
Arizona 1 N.Y. Mets 9
Miami 3 Atlanta 11
L.A. Dodgers 8 Colorado 0
Mercredi 3 juillet
Milwaukee 4 Washington 1
Philadelphie 5 Pittsburgh 6
Miami 6 Atlanta 3
San Francisco 3 Cincinnati, 19h10.
Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
L.A. Dodgers au Colorado, 20h10.

Jeudi 4 juillet

Milwaukee (Hand 0-1) à Washington (Jordan 0-1), 11h05.
San Francisco (Cain 5-4) à Cincinnati (Leake 7-3), 13h10.
Arizona (Kennedy 3-4) à N.Y. Mets (Gee 6-7), 13h10.
Philadelphie (Hamels 2-11) à Pittsburgh (Cole 4-0), 13h35.
Miami (Alvarez 0-0) à Atlanta (Teheran 6-4), 19h10.
L.A. Dodgers (Capuano 2-5) au Colorado (Chacin 7-3), 20h10.

Vendredi 5 juillet

Pittsburgh à Chi. Cubs, 16h05.
San Diego à Washington, 19h05.
Atlanta à Philadelphie, 19h05.
N.Y. Mets à Milwaukee, 19h15.
Miami à St. Louis, 20h15.
Colorado en Arizona, 21h40.
L.A. Dodgers à San Francisco, 22h15.
Interligue
Seattle à Cincinnati, 19h10.
Samedi 6 juillet
Miami à St. Louis, 14h15.
San Diego à Washington, 16h05.
Pittsburgh à Chi. Cubs, 16h05.
N.Y. Mets à Milwaukee, 19h15.
Atlanta à Philadelphie, 19h15.
L.A. Dodgers à San Francisco, 19h15.
Colorado en Arizona, 22h10.
Interligue
Seattle à Cincinnati, 16h10.

MENEURS - LN

NOTE: en date du 2 juillet.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Molina Stl.	78	294	35	102	,347
Cuddyer Col.	63	248	38	84	,339
Votto Cin.	84	314	58	102	,325
Segura Mil.	80	327	46	106	,324
Carpenter Stl.	78	315	60	101	,321
Craig Stl.	79	309	45	99	,320
Posey S.F.	79	282	34	89	,316
Scutaro S.F.	71	282	35	88	,312
Freeman Atl.	70	268	42	83	,310
Gomez Mil.	77	292	46	90	,308

Points — Gonzalez, Col., 63; Carpenter, Stl., 60; Holliday, Stl., 59; **Votto, Cin., 58**; Choo, Cin., 55; Goldschmidt, Ari., 54; Upton, Atl., 53; Marte, Pit., 52; McCutchen, Pit., 50.

Points produits — Goldschmidt, Ari., 69; Craig, Stl., 63; Phillips, Cin., 63; Gonzalez, Col., 60; Brown, Phi., 58; Bruce, Cin., 56; Freeman, Atl., 54; Alvarez, Pit., 53; Tulowitzki, Col., 51.

Triples — Gomez, Mil., 9; Segura, Mil., 8; Marte, Pit., 8; Span, Wash., 7; Gonzalez, Col., 6; Wright, N.Y.M., 5; Hechavarria, M., 5; Blanco, S.F., 4; Galvis, Phi., 4; Lucroy, Mil., 4.
Circuits — Gonzalez, Col., 22; Brown, Phi., 21; Goldschmidt, Ari., 20; Alvarez, Pit., 20; Beltran, Stl., 19; Bruce, Cin., 18; Tulowitzki, Col., 16; Upton, Atl., 15; Desmond, Wash., 15.

Buts volés — Cabrera, S.D., 31; Segura, Mil., 24; Marte, Pit., 23; Revere, Phi., 20; Pierre, Mia., 18; Gomez, Mil., 16; McCutchen, Pit., 16; Gonzalez, Col., 15; Wright, N.Y.M., 14.
Victoires — Zimmermann, Wash., 12; Wainwright, Stl., 11; Lynn, Stl., 10; Corbin, Ari., 9; Marquis, S.D., 9; Lee, Phi., 9; Maholm, Atl., 9; Miller, Stl., 8; Minor, Atl., 8; De La Rosa, Col., 8.

Retraits au bâton — Harvey, N.Y.M., 132; Kershaw, L.A.D., 126; Samardzija, Cubs, 120; Lee, Phi., 115; Wainwright, Stl., 114; Bailey, Cin., 111; Latos, Cin., 109; Bumgarner, S.F., 107; Lynn, Stl., 106; Gonzalez, Wash., 104.

Victoires protégées — Grilli, Pit., 27; Kimbrel, Atl., 23; Mujica, Stl., 21; Soriano, Wash., 21; Chapman, Cin., 20; Romo, S.F., 19; Papelbon, Phi., 16; Cishek, Mia., 15; Street, S.D., 15.

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST					
	G	P	Moy.	Diff.	
Boston	52	34	,605	—	
Baltimore	48	37	,565	3½	
N.Y. Yankees	45	39	,536	6	
Tampa Bay	45	40	,529	6½	
Toronto	41	43	,488	10	

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	
Cleveland	45	38	,542	—	
Detroit	45	38	,542	—	
Kansas City	38	42	,475	5½	
Minnesota	36	45	,444	8	
Chi. White Sox	33	48	,407	11	

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	
Oakland	49	35	,583	—	
Texas	48	36	,571	1	
L.A. Angels	40	43	,482	8½	
Seattle	37	47	,440	12	
Houston	31	54	,365	18½	

Mardi 2 juillet

Detroit 7 Toronto 6
Seattle 9 Texas 2
Baltimore 2 Chi. White Sox 5
Tampa Bay 8 Houston 0
N.Y. Yankees 7 Minnesota 3
Cleveland 6 Kansas City 5
Interligue
San Diego 1 Boston 4
Chi. Cubs 7 Oakland 8
St. Louis 1 L.A. Angels 5

Mercredi 3 juillet

Detroit 6 Toronto 2
Baltimore 4 Chi. White Sox 2
Seattle 4 Texas 2 (10)
N.Y. Yankees 3 Minnesota 2
Cleveland à Kansas City, 20h10.
Interligue
San Diego 1 Boston 2
Chi. Cubs à Oakland, 22h05.
St. Louis à L.A. Angels, 22h05.
Jeudi 4 juillet
Baltimore (Britton 2-2) à Chi. W. Sox (Quintana 3-2), 14h10.
N.Y. Yankees (Phepels 5-5) au Minnesota (Gibson 1-0), 14h10.
Tampa Bay (Archer 2-3) à Houston (Lyles 4-3), 14h10.
Cleveland (Jimenez 6-4) à Kansas City (Shields 3-6), 14h10.
Detroit (Verlander 8-5) à Toronto (Rogers 3-3), 19h07.
Seattle (Iwakuma 7-3) au Texas (Perez 2-1), 20h05.

Interligue
San Diego (Stults 6-6) à Boston (Webster 0-2), 13h35.
Chi. Cubs (Wood 5-6) à Oakland (Parker 6-6), 16h05.
St. Louis (Wainwright 11-5) à L.A. Angels (Blanton 2-10), 21h05.

Vendredi 5 juillet

Detroit à Cleveland, 19h05.
Baltimore à N.Y. Yankees, 19h05.
Minnesota à Toronto, 19h07.
Chi. W. Sox à Tampa Bay, 19h10.
Houston au Texas, 20h05.
Oakland à Kansas City, 20h10.
Boston à L.A. Angels, 22h05.

MENEURS - LA

NOTE: en date du 2 juillet.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Cabrera Det.	82	323	65	119	,368
Davis Bal.	83	301	60	99	,329
Kendrick L.A.A.	82	316	37	102	,323
Machado Bal.	84	361	53	116	,321
Pedroia Bos.	84	324	53	104	,321
Ortiz Bos.	65	244	41	78	,320
Donaldson Oak.	82	305	46	97	,318
Mauer Minn.	76	305	49	97	,318
Loney T.B.	84	285	37	90	,316
Trout L.A.A.	82	334	57	104	,311

Points — Cabrera, Det., 65; Davis, Bal., 60; Bautista, Tor., 57; Trout, L.A.A., 57; Jones, Bal., 56; Encarnacion, Tor., 54; Machado, Bal., 53; Pedroia, Bos., 53; Longoria, T.B., 52; Jennings, T.B., 52.

Points produits — Cabrera, Det., 85; Davis, Bal., 80; Encarnacion, Tor., 66; Fielder, Det., 63; Cruz, Tex., 61; Jones, Bal., 58; Ortiz, Bos., 57; Donaldson, Oak, 55.

Triples — Ellsbury, Bos., 7; Drew, Bos., 6; Trout, L.A.A., 6; Gardner, N.Y.Y., 5; Kawasaki, Tor., 4; Jennings, T.B., 4; Kendrick, L.A.A., 4; Martin, Tex., 4.
Circuits — Davis, Bal., 31; Cabrera, Det., 26; Encarnacion, Tor., 23; Dunn, W. Sox, 22; Ibanez, Sea, 20; Cano, N.Y.X., 20; Cruz, Tex, 20; Bautista, Tor., 19.

Buts volés — Ellsbury, Bos., 33; McLouth, Bal., 24; Davis, Tor., 21; Trout, L.A.A., 20; Kipnis, Cle., 19; Ramirez, W. Sox, 19; Altuve, Hou., 18; Martin, Tex, 17; Andrus, Tex, 17; Crisp, Oak, 14.
Victoires — Scherzer, Det., 12; Colon, Oak, 11; Moore, T.B., 11; Tillman, Bal., 10; Masterson, Cle., 10; Buchholz, Bos., 9; Wilson, L.A.A., 8; Darvish, Tex, 8; Dickey, Tor., 8; Hernandez, Sea, 8.
Retraits au bâton — Darvish, Tex, 151; Scherzer, Det., 131; Masterson, Cle., 125; Hernandez, Sea, 123; Verlander, Det., 114; Sale, W. Sox, 114; Shields, K.C., 104; Sanchez, Det., 101; Iwakuma, Sea, 101.

Victoires protégées — Johnson, Bal., 28; Rivera, N.Y.Y., 27; Nathan, Tex, 27; Reed, W. Sox, 22; Frieri, L.A.A., 21; Perkins, Minn., 20; Balfour, Oak, 20; Holland, K.C., 17; Janssen, Tor., 17; Rodney, T.B., 17.

LBJEQ

SECTION FINANCIÈRE SUN LIFE					
	G	P	Moy.	Diff.	
Trois-Rivières	17	12	,586	—	
Charlesbourg	14	12	,538	1½	
Québec	11	12	,478	3	
Saguenay	8	18	,308	7½	

SECTION UNIPRIX

	G	P	Moy.	Diff.	
LaSalle	19	8	,704	—	
Longueuil	14	12	,538	4½	
Montréal	12	13	,480	6	
Granby	5	20	,200	13	

SECTION LA CAGE AUX SPORTS

	G	P	Moy.	Diff.	
St-Eustache	16	12	,571	—	
Laval	15	12	,556	½	
Gatineau	14	14	,500	2	
Repentigny	14	14	,500	2	

Mardi 2 juillet

Saguenay 5 Trois-Rivières 9
St-Eustache 6 Repentigny 5
LaSalle 3 Montréal 4
Mercredi 3 juillet
Montréal 4 Laval 5
Québec 5 Saguenay 13
Charlesbourg 3 Trois-Rivières 7
St-Eustache 2 Gatineau 4
LaSalle 3 Longueuil 2 (8)

Jeudi 4 juillet

Repentigny à Gatineau, 19h30.
Vendredi 5 juillet
St-Eustache à LaSalle, 19h30.
Longueuil à Granby, 19h30.

Samedi 6 juillet

Granby à Laval, 14h. (2)
Montréal à Québec, 16h. (2)
Gatineau à Saguenay, 16h. (2)
Dimanche 7 juillet
LaSalle à Québec, 13h. (2)
St-Eustache à Saguenay, 13h. (2)
Montréal à Charlesbourg, 14h. (2)
Repentigny à Granby, 14h. (2)
Gatineau à Laval, 19h.
Lundi 8 juillet
Laval à Longueuil, 19h30.
Montréal à Granby, 19h30.

LBSEQ

B45					
	G	P	Moy.	Diff.	
Sherbrooke	10	4	,714	—	
Thetford Mines	8	5	,615	1½	
Coaticook	6	5	,545	2½	
Victoriaville	4	10	,286	6	

	G	P	Moy.	Diff.	
St-Jérôme	11	4	,733	—	
Acton Vale	12	5	,706	—	
Ste-Thérèse	5	8	,385	5	
Granby	4	8	,333	5½	
Montréal	3	9	,250	6½	

Lundi 1^{er} juillet

Sherbrooke 1 Thetford Mines 3
St-Jérôme 8 Montréal 7
Mercredi 3 juillet
Granby 1 Acton Vale 6
Sherbrooke 3 Victoriaville 2

Vendredi 5 juillet

Victoriaville à Thetford Mines, 20h.
Coaticook à Sherbrooke, 20h.
Granby à Ste-Thérèse, 20h.

Samedi 6 juillet

Montréal à Granby, 16h. (2)
Sherbrooke à St-Jérôme, 18h.

Dimanche 7 juillet

Coaticook à St-Jérôme, 14h.
Thetford Mines à Ste-Thérèse, 14h.
Coaticook à Montréal, 19h.
Thetford Mines à St-Jérôme, 19h.

Lundi 8 juillet

Granby à Montréal, 20h.

Mardi 9 juillet

Granby à Coaticook, 19h.
Coaticook à Granby, 20h.

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.	
Québec	27	17	,614	—	
Rockland	25	19	,568	2	
New Jersey	22	20	,524	4	
Trois-Rivières	16	25	,390	9½	
Newark	12	26	,316	12	

Mardi 2 juillet

New Jersey 2 Rockland 4
Trois-Rivières 0 Québec 1
Newark 4 Amarillo 1

Mercredi 3 juillet

Trois-Rivières 10 Québec 4
New Jersey 8 Rockland 5
Newark à Amarillo (remis, pluie)

Jeudi 4 juillet

New Jersey à Rockland, 18h30.
Québec à Trois-Rivières, 19h05.
Newark à Amarillo, 20h05.
Vendredi 5 juillet
New Jersey à Rockland, 19h.
Québec à Trois-Rivières, 19h05.
Newark à Amarillo, 20h05.

Samedi 6 juillet

Québec au New Jersey, 18h35.
Rockland à **Trois-Rivières**, 19h05.
Newark à Laredo, 20h30.

Dimanche 7 juillet

Québec au New Jersey, 14h05.
Rockland à **Trois-Rivières**, 14h05.
Newark à Laredo, 20h30.

Lundi 8 juillet

Québec au New Jersey, 19h05.
Rockland à **Trois-Rivières**, 19h05.
Newark à Laredo, 20h30.

Mardi 9 juillet

Québec au New Jersey, 19h05.
Rockland à **Trois-Rivières**, 19h05.
Newark à Laredo, 20h30.

MIDGET AAA

	G	P	Moy.	Diff.	
Lévis	17	2	,895	—	
Brockville	18	4	,818	½	
Rive-Sud	15	4	,789	2	
Charlesbourg	10	6	,625	5½	
Trois-Rivières	10	8	,556	6½	
Repentigny	11	9	,550	6½	
Lachine	12	11	,522	7	
Gatineau	9	12	,429	9	
Saguenay	6	13	,316	11	
Montréal	6	14	,300	11½	
Laval	4	18	,182	14½	
Sherbrooke	2	19	,095	16	

Lundi 1^{er} juillet

Montréal 5-8 Repentigny 10-9
Gatineau 2-3 Brockville 11-4
Saguenay 4-2 Trois-Rivières 1-6
Laval 3-5 Lachine 5-20
Charlesbourg 4 Lévis 3

Défi Mizuno

Mercredi 3 juillet

Sherbrooke c. Rive-Sud, 19h.
Repentigny c. Lachine, 19h.

Jeudi 4 juillet

New Jersey III c. Lévis, 11h.
New Jersey I c. Lachine, 12h.
Laval c. Trois-Rivières, 12h.
New Jersey II c. Sherbrooke, 14h.
New Jersey I c. Équipe Québec, 15h.
Gatineau c. N.-Brunswick II, 16h.
Charlesbourg c. Équipe Québec, 18h.
Montréal c. Saguenay, 19h.
Longueuil (Junior AA) c. Lévis, 19h.

LIGUE JUNIOR AA RSM

Section A					
	G	P	Moy.	Diff.	
St-Constant	14	4	,778	—	
Sherbrooke	14	5	,737	½	
Granby	10	7	,588	3½	
Pte-Trembles	9	6	,600	3½	
Drummondville	7	8	,467	5½	
Longueuil	0	17	,000	13½	

Section Section-Bar Coin du mètre

	V	D	Moy	Diff
St-Eustache	11	6	,647	—
Montréal	11	7	,611	½
Repentigny	11	8	,579	1
Ste-Thérèse	9	10	,474	3
Lac St-Louis	4	13	,235	7
Laval	4	13	,235	7



Guy Faucher

Milby en relève!

Hôte du Championnat Premiers Élans du Québec en 2010 et le site des Jeux du Canada, discipline du golf, du 13 au 17 août prochain, le club de golf Milby recevra à la demande de Golf Canada, les 8-9-10 juillet, le Championnat de golf Premiers Élans du Québec.

L'événement golfique regroupant l'élite du golf junior québécois et ontarien devait initialement se tenir au club Royal Estrie d'Asbestos.

« J'aurais aimé accueillir ce championnat, de me confier la directrice générale et copropriétaire du club Royal Estrie, France Arsenault. Ce n'est pas de gaieté de cœur que le comité fut dans l'obligation de demander à Golf Canada de déplacer le tournoi vers un autre site, dit-elle. Le dernier hiver n'a pas été facile pour notre parcours, tout comme le printemps, sans ignorer la pluie des dernières semaines. »

« Notre objectif est de recevoir un jour à Asbestos les jeunes étoiles du golf de demain, ajoute France Arsenault, car nous croyons tous que ce Championnat Premiers Élans du Québec est un événement de prestige. »

Un peu plus de 90 jeunes, garçons et filles, se disputeront le Championnat sur 54 trous. À retenir, le Championnat est aussi l'avant-dernier tournoi attribuant des points à l'Ordre du mérite et menant à la sélection finale de l'équipe du Québec en prévision des Jeux du Canada. Le dernier regroupement de l'élite québécoise se fera au club les Bois-Francis de Princeville, qui lui sera l'hôte du Championnat junior du Québec.

Normand Ratti, président du club Milby et directeur de site pour les Jeux du Canada, agira à titre de président du Comité organisateur, secondé par le professionnel et directeur de golf, Guy Faucher.

Madeline Small de Golf Canada et toute son équipe seront sur place. Madeline était d'ailleurs en poste lors du tournoi de 2010.

Victime de trois bogues sur les cinq derniers trous du parcours Hériot, le champion défendant **SHAWN LANGLOIS** du club hôte a vu la victoire lui glisser entre les doigts au profit de **PATRICK CASSIN** du club Canton de Warwick, le nouveau champion du tournoi Estival des Cantons-de-l'Est. **PATRICK** a remis une carte de 71, un coup sous la normale, pour se sauver avec le titre par l'écart d'un coup devant **LANGLOIS** et **SÉBASTIEN ROBITAILLE** de Saint-Hyacinthe... La 4^e position au classement général du tournoi l'Estival est la propriété d'**YVON ST-PIERRE** du club Granby Miner avec une carte de 73, un pointage lui assurant le titre de la classe Senior par trois coups devant **RICHARD COURCHESNE** du club Hériot... En classe 0-4, les **ALAIN BALTHAZARD** de Cowansville, **ANTHONY DEMERS**, un jeune espoir

d'Acton Vale, **MARC-ANDRÉ NOËL** de club Du Moulin et **ANTHONY GODBOUT** de Milby ont remis des cartes de 75...

////

La normale 36 sur le neuf de retour du parcours Hériot aura été suffisante pour permettre à **CHRISTIAN MONTMIGNY** du club hôte de partager le premier rang de la classe 4.1-9.9 avec **GUILLAUME BERNIER-BRETON** d'East Angus avec des cartes de 77, un coup de mieux que **MICHEL CURADEAU**, lui qui fut victime d'un double bogues au cours de sa ronde à deux reprises... **PASCAL TOURIGNY** du club Venise est champion de la classe 10 et plus avec un pointage de 81, un coup de mieux que **SÉBASTIEN TROTTIER** et **NICOLAS DESBIENS**... Enfin, en classe Super Senior, le titre appartient à **ANDRÉ DAUNAIS** du club hôte avec

3237528

un pointage de 81, un coup de mieux que **BEN MEUNIER** du Granby Miner et **DENNIS APPLEBY** de Milby...

////

La section féminine était présente pour une 2^e année à l'Estival des Cantons-de-l'Est, les neufs dames en provenance du club Hériot, qui célèbre cette année un 50^e anniversaire de fondation... **SYLVIE GAGNON**, championne du club Hériot, est aussi la championne de l'Estival avec une carte de 84, trois coups de mieux que **FRANCE FORTIN** et quatre devant **EDITH MORIN** et **DIANE DULMAINE**... Le 4^e rendez-vous des hommes aura lieu au club Inverness du

professionnel et propriétaire **MARC FONTAINE** le dimanche 21 juillet avec le tournoi « deux balles-meilleure balle » des Cantons-de-l'Est...

////

Juge des courses sous harnais à la grandeur du Québec, un ancien secrétaire de courses à Sherbrooke, Jonquière et Trois-Rivières, **GUY PELLETIER** a réalisé un 4^e trou en carrière au 7^e trou du club LongChamp sous les yeux de l'auteur de ses lignes et **CLAUDE DENONCOURT**, un autre golfeur chevronné, toujours à la recherche d'un

SUITE DU MULLIGAN

en page 36

3220850



GOLF VILLEGIA MANOIR DES SABLES

DES OFFRES IMBATTABLES!



MORDU du GOLF

Obtenez une passe de saison GRATUITE!

À l'achat de 3 nuitées au Manoir des Sables, consécutives ou séparées, obtenez 1 passe de saison gratuite, valide 7 jours.

Les nuitées comprennent les petits-déjeuners, les repas du soir 4 services, et le golf illimité pour ces 3 jours.

Voir notre site internet pour les détails. www.hotelsvillegia.com

GOLF, VOITURETTE ET SOUPER 3 SERVICES



Seulement

79\$

taxes et
pourboire
INCLUS
5 choix
de restaurants

**JOUEZ
3 RONDES
DE GOLF
et obtenez
une 4^e ronde
GRATUITE!**



90, avenue des Jardins, Magog-Orford

819 847-4299

www.hotelsvillegia.com

4 GOLFEURS VOITURETTE INCLUSE

POUR **100\$** sur semaine
128\$ fin de semaine

FORFAIT 2013

15 droits de jeu, 9 trous, sem.	202,50 \$	10 droits de jeu, 18 trous, fin sem.	224 \$
15 droits de jeu, 9 trous, fin sem.	225 \$	10 droits de jeu, 9 trous, sem.	144 \$
10 droits de jeu, 18 trous, sem.	192 \$	10 droits de jeu, 9 trous, fin sem.	160 \$

**1000, rue Champêtre
VALCOURT**

RÉSERVATIONS 450 532-3505

Pour en savoir plus : www.golfvalcourt.com

NE PEUT ÊTRE JUMELÉE
À AUCUNE AUTRE
PROMOTION ET SUR PRÉSENTATION
DE PIÈCES JUSTIFICATIVES

3259589

LES JEUDIS STEAK

21,95\$ Steak* 7 onces
25,95\$ Steak* 10 onces
28,95\$ Steak* 14 onces

Servi avec entrée, dessert et café

*Boeuf de l'Ouest, catégorie AAA

Les prix ci-haut mentionnés sont taxes et service non compris.

Réservez tôt! 819 563-9393, poste 2

Situé à la sortie 58
de l'autoroute 55 Nord

Boutique : 819 563-9899

3455, rue du Fer-Droit
Sherbrooke (Québec) J1H 0A8

Télécopieur : 819 563-9462

<http://www.golflongchamp.com>

Point de vue d'un globe-trotter



LUC LAROCHELLE

luc.larochelle@latribune.qc.ca

LE COUREUR DES BOIS

Pierre Bélanger a parcouru le monde à la recherche d'investisseurs pour la région de Sherbrooke comme il l'avait fait précédemment à Laval. Ce prospecteur de carrière a passablement voyagé par plaisir personnel, pour des excursions de chasse et de pêche. Les salmonidés, les originaux ou les caribous du nord, il connaît. Tout comme les cerfs d'Anticosti ou leurs cousins d'Europe.

Depuis cinq ans, un des avantages de travailler et de vivre en Estrie aura été pour lui d'avoir accès à une ressource faunique riche et diversifiée à moins d'une heure de la maison.

« Je savais les cours d'eau de la région poissonneux, mais je ne m'attendais pas à prendre un touladi de 6 lb lors de mon baptême de pêche au lac Massawippi. J'ai eu la même surprise en voyant la taille des dorés que des pêcheurs ont capturés en plein centre-ville de Sherbrooke, le printemps dernier. C'est impressionnant », retient-il de son passage en région.

Avec l'amélioration de la qualité de nos cours d'eau, la pêche redevient possible



PHOTO COURTOISIE

Durant son passage à la direction de Sherbrooke Innopole, Pierre Bélanger a découvert en Estrie des occasions de pêche et de chasse qu'il n'est pas prêt d'oublier. Il a notamment capturé ce touladi de 6 lb le printemps dernier sur le lac Massawippi. M. Bélanger s'inscrit par ailleurs en faux contre certaines orientations proposées concernant la gestion du cerf de Virginie.

et attrayante dans plusieurs agglomérations urbaines du Québec, incluant celles qui longent le fleuve Saint-Laurent. Le combo pêche-chasse ajoute toutefois aux particularités régionales.

Pierre Bélanger émet toutefois comme chasseur de chevreuil une opinion qui

détonne par rapport au discours vantant les avantages du QDM (Quality Deer Management).

« À mon avis, c'est une erreur d'associer la qualité de chasse à la taille d'un panache. Les territoires de chasse de l'Estrie sont trop morcelés pour que ce mode de gestion

soit efficace, d'autant que le QDM accentue la pression sur les meilleurs géniteurs. Je ne vois pas en quoi non plus la protection des daguets permettrait de rééquilibrer le ratio mâles/femelles. »

« En Europe, le mode de gestion est décentralisé. La récolte de cerfs est ciblée

en fonction de la réalité du cheptel à l'intérieur de toutes petites unités. Ici, tout passe par les recommandations de biologistes se voyant confier d'immenses territoires, sous l'influence de groupes de pression. Nous gérons des concepts et des perceptions autant que nous gérons la ressource elle-même », souligne M. Bélanger.

Selon ce dernier, la qualité de chasse en Estrie passe par des remises en question individuelles et des actions concertées localement bien plus que par l'adhésion à un programme dont la mise en application donnera, croit-il, des résultats disparates d'un secteur à l'autre.

Je suis dans le lot de ceux qui croient que le QDM est préférable au statu quo.

Toutefois, ma pensée rejoint celle du chasseur d'expérience qu'est Pierre Bélanger quant à l'ouverture à composer avec des conventions de bon voisinage établies sur une base volontaire plutôt que de miser sur un arbitrage réglementaire lent et souvent distant des réalités locales.

Mais on organise ces petites unités de gestion comment?

« Ce leadership peut partir des clubs. Avec des résultats probants, les autres verront les avantages d'une prise en charge par les chasseurs d'un milieu donné », émet comme suggestion celui qui, en prenant sa retraite comme développeur, aura plus de temps à consacrer à la chasse et à la pêche.

SUITE DU MULLIGAN

de la page 35

tel exploit. GUY a signé son As à l'aide d'un fer 5 sur 145 verges, la balle voyageant en ligne avec le fanion du départ à l'arrivée. Son dernier exploit du genre remontant au Parcours du Vieux Village de Bromont, le premier sur l'ancien numéro 4 du club de golf Sherbrooke et l'autre au Ki-8-Eb de Trois-Rivières...

////

La pharmacienne ESTHER MEILLEUR de Pharmaprix du Carrefour de l'Estrie ne pense pas strictement à la relève en pharmacie, mais aussi dans le monde du golf. Excellente golfeuse par le passé, ESTHER a été vue l'autre jour au champ d'exercice du club LongChamp en compagnie de sa fille MAELIE (7 ans) et de son fils EMILE (5 ans). « Ils sont tous deux encore bien jeunes, mais l'initiation à un sport, ça doit se faire à bas âge. Aussi, ça permet à la maman de frapper elle aussi des balles de golf », de dire ESTHER, la mère d'ALEXANDRE, six mois, encore trop jeune!

////

JEAN GAUVIN du Marché de poisson de Sherbrooke a été le témoin de la performance

de MAUDE-AIMÉE LEBLANC à l'Omnium des États-Unis sur les allées du club de golf Sebonak à Southampton, et ce en compagnie de GASTON, le père de MAUDE-AIMÉE... « Le terrain présentait tout un défi pour les golfeuses et je peux te dire que MAUDE-AIMÉE a été à la hauteur de la situation », de me dire JEAN au bout de la ligne et fier de la jeune sherbrookoise...

////

ÉRIC BÉLIVEAU, inscrit au tournoi de golf annuel de l'organisme Estrie-Aide, a réalisé lui aussi un trou d'un coup au 7^e du club LongChamp. ÉRIC jouait en compagnie de STÉPHANE JULIEN, entraîneur chez le Phœnix de Sherbrooke, JEAN-FRANÇOIS GRÉGOIRE d'Excellence Hockey et le fils de ce dernier, THOMAS GRÉGOIRE, le frère de JÉRÉMY et un autre jeune dont il faudra suivre la carrière...

////

PIERRETTE TURGEAU grave son nom dans le livre des records à Venise avec un trou d'un coup au 2^e trou du parcours Deauville sur la distance de 131 verges sous les yeux de MARCEL NAULT, CAROLE BEAUDOIN et SERGE MÉNARD...

////

ALAIN PAQUIN de RCGT,

l'entreprise célébrant cette année son 75^e anniversaire de fondation dans les Cantons de l'Est, agira à titre de président d'honneur du tournoi de golf de la Chambre de commerce de Sherbrooke au club de golf LongChamp le 28 août prochain...

Comment un golfeur s'élancant du tertre de départ au numéro 7 de Venise, une normale 3 mesurant 155 verges des jalons bleus, est capable de loger sa balle dans l'une des fosses de sable à la droite de l'allée numéro 11? L'exploit fut réalisé par JEAN PERRAULT, président du club Venise. Lui seul pourrait nous en dire plus long!

////

Le tournoi Invitation Milby, club hôte de la discipline du golf des Jeux du Canada au mois d'août prochain, aura lieu dimanche et aujourd'hui, jeudi 4 juillet, est la dernière journée pour y faire votre inscription en contactant la boutique du pro et directeur de golf, GUY FAUCHER... La compétition sera plus féroce au « Milby Open » avec l'addition d'une dizaine de joueurs en provenance de l'Ontario et qui sont du Championnat de golf Premiers Élans du Québec disputé les 8-9-10 juillet sur les allées du club Milby...

Maude-Aimée à Waterloo



Maude-Aimée Leblanc

Le circuit de la LPGA fait relâche cette semaine après l'épuisant tournoi de l'Omnium des États-Unis. MAUDE-AIMÉE LEBLANC retournera dans le feu de l'action en sol canadien, soit Waterloo, Ontario, à l'occasion de la Classique Manulife Financial au club Grey Silo à normale 71 sur 6330 verges... À la suite de sa sortie et d'un gain de 10 715 \$, MAUDE-AIMÉE occupe le 107^e rang chez les boursières de la LPGA, l'objectif est de grimper jusqu'à la 90^e position... MAUDE-AIMÉE a un urgent besoin d'améliorer son jeu à partir des tertres de départ, sa position étant de 140^e pour la balle dans les allées et 116^e pour les verts en régulation, sans ignorer son 114^e rang pour les coups roulés. Oui, c'est vrai, elle occupe le 3^e rang pour la moyenne des coups de départ avec 270 verges... mais si elle s'appliquait un peu plus à mettre la balle sur l'herbe courte, MAUDE-AIMÉE améliorerait de beaucoup sa position... MAUDE-AIMÉE montre depuis le début du caractère, rebondissant souvent après un mauvais trou, il ne faut donc pas perdre patience!

MATCH FRANCE-QUÉBEC

Un nouveau chapitre pour Sherbrooke

JOSÉE-ANNE SARAZIN-CÔTÉ
jsarazin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les 1200 billets pour le match de soccer entre l'équipe féminine U16 de la France et l'équipe du Québec U18 se sont vendus dans le temps de le dire. La rencontre présentée ce soir sur le terrain Olympique du Plateau Sylvie-Daigle sera donc disputée à guichets fermés. L'initiative de Soccer Estrie prouve donc à quel point Sherbrooke est mûre pour plus d'événements du genre.

« C'est une première pour la ville, en soccer féminin. Il y a beaucoup d'événements reliés au hockey, mais tellement peu pour le soccer, encore moins chez les femmes. De voir l'intérêt de la population, qui est grandissant, ça nous motive à faire plus de choses de la sorte. L'an prochain, nous voulons faire une partie avec l'académie de l'Impact de Montréal. Ça fait chaud au cœur de voir que la population répond à nos initiatives et c'est très motivant pour le futur », explique Sabrina Hémond, organisatrice de l'événement.

Les fonds amassés lors de ce match unique ont également de grandes visées. « Nous voudrions que Sherbrooke ait son propre club de soccer féminin semi-professionnel. Il y a déjà des équipes à Laval et Québec, et à voir l'engouement que ce match du 4 juillet a eu ici, on croit que la ville est mûre pour une telle équipe. Par contre, c'est un projet à long terme, puisqu'il manque encore plusieurs partenaires et commanditaires. »

Série de trois

La venue de l'équipe française en sol québécois n'était pas que pour un seul match. Le 27 juin, un affrontement à Laval a eu lieu. Le résultat final, malgré une lutte acharnée des deux équipes, a été de 0 à 0. Cela promet une partie survoltée pour la revanche sherbrookoise. Par la suite, un match ultime, à Québec, aura lieu samedi. Il faut savoir que les deux équipes sont en processus de sélection : la France, pour les mondiaux U17 et le Québec, pour les Jeux du Canada.

Quatre Estriennes sont d'ailleurs en lice pour être membres de cette équipe bien convoitée. Si elles n'ont pas joué lors de la partie de Laval, Hémond a bon espoir de les voir sur le terrain demain soir. « Comme la partie est à Sherbrooke, l'entraîneur verra probablement voir de quoi elles se chauffent à domicile. On devrait les voir sur le jeu à quelques reprises. »

Juste avant la partie, Soccer Estrie a organisé une réception civique à l'Hôtel de Ville pour les jeunes Françaises. « Notre but est vraiment de leur faire vivre une expérience la plus professionnelle possible ». Elles auront donc rendez-vous à 16 h pour être reçues par la Mairie et signer le livre d'or de la ville.

À noter que le match se mettra en branle à 19 h, au terrain olympique du Plateau Sylvie-Daigle. Les portes ouvriront à 18 h. Comme tous les billets ont été vendus et que les places sont limitées, il ne sera pas possible de se présenter sans détenir un billet.



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Le terrain olympique du plateau Sylvie-Daigle accueillera 1200 spectateurs pour le match entre l'équipe féminine U16 de France, championne du monde de sa catégorie, et l'équipe féminine U18 du Québec, qui est en plein processus de sélection pour les Jeux du Canada.

LE SPORT SHERBROOKEOIS, D'HIER À AUJOURD'HUI

NDLR - En route vers les Jeux du Canada, nous vous présentons un retour sur le passé sportif de Sherbrooke dans une série de capsules historiques préparées par la Société d'histoire de Sherbrooke.



FONDS DU CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE DE SHERBROOKE, LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SHERBROOKE

Des danseuses de l'Académie de Ballet de Sherbrooke posent à l'occasion d'un spectacle en 1953.

L'Impact et le FC Toronto font match nul

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Hassoun Camara et Marci Di Vaio ont marqué à 1:23 d'intervalle en deuxième demie, hier, permettant à l'Impact de soutirer un match nul de 3-3 face au FC Toronto.

Camara a réduit l'avance des Torontois à 3-2 à la 68^e, d'un tir vif à la gauche de Joe Bendik, puis Di Vaio a créé l'impasse 1:23 plus tard, redirigeant la passe de Felipe. L'Italien domine la MLS avec 11 buts cette saison.

Steven Caldwell avait fait 2-1 FC sur une tête à la 21^e minute, convertissant un centre de Jeremy Brockie. Darren O'Dea a ensuite doublé l'avance d'un tir au sol à la gauche de Troy Perkins (24^e), après avoir reçu la passe de Luis Silva.

Brockie a inscrit l'autre but du FC (2-8-7), qui marquait trois fois dans un match pour la première fois cette saison.

Andrés Romero a été l'autre marqueur du onze montréalais (9-4-3), qui compte un seul gain à ses quatre derniers

matches.

L'Impact l'a échappé belle à la 89^e minute, quand un tir de Brockie a touché le poteau à la droite de Perkins.

Romero a marqué son deuxième but de la saison dès la première minute de jeu, mais le FC a répliqué cinq minutes plus tard.

Dès la première minute, O'Dea a fait une mauvaise tête et Romero a suivi avec une bonne touche, pour ainsi éloigner le ballon de Bendik.

Romero s'est retrouvé devant un filet presque abandonné, et la vaillante présence de Gale Agbossoumonde n'a pas suffi pour empêcher l'Argentin de marquer.

Brockie a créé l'impasse d'un tir puissant du pied gauche à la septième minute, après avoir reçu une passe bien avisée de Bobby Convey.

L'Impact est premier dans l'Est avec 30 points en 16 matches, deux points devant les Red Bulls de New York, qui ont disputé deux matches de plus que Montréal.

L'ÉTERNEL DÉBAT DE LA DANSE

La danse, un sport ou un art? Bien que les avis soient différents sur cette question, on ne peut nier que la danse est une activité physique alliant exercice, grâce et plaisirs. Ce qui explique sa constante montée en popularité durant les dernières décennies.

La danse en tant qu'activité organisée s'établit tardivement à Sherbrooke. Au début du 20^e siècle, le

clergé catholique tolère, mais décourage la tenue de soirées dansantes, sujettes aux débordements. C'est par le biais de la tradition que la danse s'organise au Québec : les premières troupes qui émergent dans les années 1940 se consacrent tout particulièrement aux danses folkloriques. Par la suite, les styles se diversifient progressivement. Dans les années

1950, on peut ainsi retrouver à Sherbrooke une école de danse classique, l'Académie de Ballet de Sherbrooke qui ouvre ses portes en 1948. Elle sera active pendant 51 ans.

C'est dans les années 1990 que le milieu de la danse amorce un éclatement des styles. Entre la salsa, le tango et le baladi, les amateurs de rythme ont aujourd'hui l'embaras du choix.

COORDINATION, KARINE SAVARY

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DE SHERBROOKE

Le ballottage avant le rachat

Les équipes de la LNH font le ménage dans leurs contrats

THE ASSOCIATED PRESS

NEW YORK — Alors que les clubs de la Ligue nationale de hockey tentent de faire passer leur masse salariale sous le nouveau plafond, cinq autres vétérans ont vu leur nom soumis au ballottage, hier, et leur contrat sera probablement racheté par leur équipe respective.

Le Wild du Minnesota a confirmé avoir soumis le défenseur Tom Gilbert au ballottage dans le but de racheter la dernière année de son contrat. Les Predators de Nashville ont pour leur part indiqué avoir soumis l'ex-Tricolore Sergei Kostitsyn au ballottage.

Gilbert est un vétéran de sept saisons qui devait toucher 3 millions \$ US à sa dernière année de contrat. Le Wild a l'une des masses salariales les plus élevées de la LNH et se devait de faire de la place.

Natif de Bloomington, au Minnesota, Gilbert n'a pas été en mesure d'avoir l'impact souhaité après son acquisition des Oilers d'Edmonton en 2012. Il n'a récolté que trois buts et 15 aides en 63 matchs.

« En raison du plafond salarial moins élevé cette saison, nous avons dû faire des choix déchirants afin de nous donner plus de flexibilité », a indiqué le directeur général du Wild, Chuck Fletcher.

Kostitsyn a aussi une année encore valide pour 3 millions \$ à son contrat. La décision n'est pas une surprise dans son cas, puisque Kostitsyn n'était plus dans les bonnes grâces de

l'entraîneur-chef Barry Trotz depuis la saison dernière, sa troisième avec l'équipe. Il a marqué trois buts et ajouté 12 mentions d'assistance en 46 matchs l'an dernier.

Il a laissé entendre qu'il pourrait jouer en KHL l'an prochain.

Le défenseur des Red Wings de Detroit Carlo Colaiacovo, le défenseur des Canucks de Vancouver Keith Ballard et l'attaquant des Sabres de Buffalo Nathan Gerbe ont aussi été soumis au ballottage selon une personne au fait de ces dossiers. Cette personne a requis l'anonymat puisque la LNH ne dévoile pas ces transactions.

Colaiacovo a éprouvé des ennuis à sa seule saison avec les Red Wings et n'a pas satisfait les attentes placées en lui avec son contrat de deux ans, 4 millions \$. En six matchs, il a récolté une aide et une autre en neuf matchs éliminatoires.

Ballard devait toucher 4,2 millions \$ dans chacune des deux dernières années de son pacte. Le vétéran de huit saisons n'a récolté que deux aides en 36 rencontres l'an dernier.

La décision des Sabres de soumettre Gerbe au ballottage surprend un peu puisque le directeur général Darcy Regier a indiqué qu'il ne prévoyait pas racheter de contrat cette saison. Mais Gerbe a eu du mal à se tailler un rôle précis en cinq saisons à Buffalo.

Ces joueurs pourraient donc tous voir leur contrat racheté avant vendredi, alors que s'ouvrira le marché des joueurs



THE ASSOCIATED PRESS, ARCHIVES

L'ailier gauche Sergei Kostitsyn, de la Biélorussie, a été soumis au ballottage par les Predators de Nashville, hier. C'est donc dire que l'ancien du Canadien sera libre comme l'air, demain. Selon ce qu'il a laissé entendre, Kostitsyn pourrait jouer dans la KHL la saison prochaine.

autonomes.

De son côté, l'ex-gardien des Islanders de New York Rick DiPietro n'a pas été réclamé et son contrat a été racheté.

Même chose pour le défenseur des Capitals de Washington Jeff Schultz, qui devrait voir les deux années et 6 millions \$ restants à son contrat être rachetés.

Les Flyers de Philadelphie ont quant à eux soumis des offres qualificatives aux défenseurs Erik Gustafsson, Oliver Lauridsen et Brandon Manning ainsi qu'à l'attaquant Eric Wellwood. Ils n'en ont cependant pas fait au défenseur Blake Kessel et à l'attaquant Mitch Wahl, ce qui signifie que ces deux joueurs profiteront de l'autonomie complète.

Les Blues de St. Louis ont proposé un nouveau pacte de deux ans au défenseur Jordan Leopold. Le vétéran de 10 saisons a récolté deux aides en 15 rencontres après qu'il eut été acquis des Sabres le 31 mars dernier.

Les équipes de la LNH avaient jusqu'à hier pour soumettre des joueurs au ballottage dans le but de racheter leur contrat. Selon les termes de la nouvelle convention collective, les équipes peuvent racheter les contrats de deux joueurs sans que les coûts engendrés n'affectent leur masse salariale au cours des deux prochaines campagnes.

Cette clause a été ajoutée à la convention pour permettre aux équipes de récupérer de l'espace sous le plafond salarial, qui passera de 70,2 millions \$ à 64,3 millions \$ pour la saison 2013-14. Les contrats rachetés sont payés au deux tiers de la valeur, répartie sur le double de la durée restante.

Subban sur la première équipe d'étoiles de la LNH

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Le défenseur du Canadien de Montréal P.K. Subban a reçu un nouvel honneur, hier, en étant sélectionné au sein de la première équipe d'étoiles de la Ligue nationale de hockey. Le gagnant du trophée Norris remis au meilleur défenseur du circuit Bettman complète le duo d'arrières avec Ryan Sutter du Wild du Minnesota.

L'ailier droit Alex Ovechkin des Capitals de Washington, l'ailier gauche Chris Kunitz et le joueur de centre Sidney Crosby des Penguins de Pittsburgh, forment la ligne d'attaque. Le gardien est Sergei Bobrovsky des Blue Jackets de Columbus.

Situation plutôt inusitée, Ovechkin qui a aussi joué à l'aile gauche durant la saison, se retrouve également sur la deuxième équipe en compagnie de Martin St-Louis du Lightning de Tampa Bay, du centre Jonathan Toews des Blackhawks de Chicago, des défenseurs Kris Letang (Penguins) et François Beauchemin (Ducks Anaheim) et du gardien Henrik Lundqvist (Rangers).

REPÊCHAGE DES JOUEURS EUROPÉENS

Le Phoenix met la main sur un Suisse

ALAIN GOUPIL

alain.goupil@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — S'exprimant au 72^e rang, le Phoenix de Sherbrooke a mis la main sur l'attaquant suisse Tim Weiser lors du repêchage européen de la Ligue canadienne de hockey (LCH) tenu hier.

Âgé de 18 ans, Weiser évoluait avec le Kloten U20 de la Ligue élite junior A de Suisse la saison dernière, l'équivalent de la Ligue de hockey junior majeur au Québec. En 25 parties, il a marqué 25 buts et fourni 21 passes pour un total de 46 points, sans compter les 14 points (8 buts, six passes) qu'il a amassés en huit parties avec la sélection nationale (U18).

Le directeur gérant du Phoenix, Patrick Charbonneau, a indiqué que l'équipe était à la recherche d'un attaquant de talent puisque Dennis

Kamaev a décidé de demeurer en Russie. Charbonneau dit avoir obtenu l'assurance que Weiser se rapportera à l'équipe dès l'ouverture du camp le mois prochain.

Selon lui, tout comme Kamaev, Weiser possède les habiletés nécessaires pour évoluer au sein des deux premiers trions du Phoenix.

« C'est un attaquant très intense. Partout où il est passé, il a compté des buts, a fait remarquer Patrick Charbonneau. C'est surtout un joueur qui possède un coup de patin au-dessus de la moyenne et qui sait s'en servir. »

À 5'8", 160 lb, Weiser ne fera peut-être pas augmenter le poids de son équipe, mais Patrick Charbonneau estime qu'il ne pouvait passer à côté d'un joueur aussi talentueux.

« Lorsqu'on choisit au 72^e rang, ce n'est plus tellement le gabarit qu'on recherche, mais

le talent. Et parmi tous les joueurs disponibles au moment où notre tour est arrivé, Tim était le plus haut sur notre liste de 25 joueurs », a précisé le dg du Phoenix.

Le choix des Dubé

Patrick Charbonneau a aussi fait savoir que la décision de choisir Weiser faisait suite à la recommandation de deux citoyens suisses bien connus des amateurs de hockey sherbrookoises. Il s'agit de Normand Dubé et de son fils Christian Dubé, qui sont installés en Suisse depuis maintenant une quinzaine d'années.

« Normand et Christian l'ont vu jouer à quelques reprises et ils nous l'ont hautement recommandé. Selon eux, il a tout pour réussir. Évidemment, il va devoir s'ajuster à la grandeur de la patinoire, mais une fois habitué on s'attend à ce qu'il fasse sa marque. »

Les Voltigeurs se laissent tenter par la Russie

YANICK POISSON

ypoison@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Le directeur général des Voltigeurs de Drummondville, Dominic Ricard, a jeté son dévolu sur deux joueurs nés en Russie, hier en matinée, lors du repêchage européen de la Ligue canadienne de hockey. Selon le grand manitou de la formation centricoise, Georgs Golovkovs et Sergei Boikov seront en mesure de donner un fier coup de pouce dès la saison prochaine.

« Nous avons discuté avec leurs agents et ils ont tous les deux confirmé qu'ils seront à Drummondville cet automne pour le camp d'entraînement. C'était important pour nous de faire entrer deux européens de qualité. Des joueurs qui comblent nos lacunes et qui peuvent changer la donne », a indiqué le dg.

Originaire de Russie, Golovkovs a évolué pour la Lettonie lors des derniers championnats du monde des

moins de 18 ans présentés à Sotchi. Selon Ricard, le joueur de centre possède un grand sens du jeu et est en mesure de bien faire dans les deux sens de la patinoire.

« C'est le genre de joueur qui rend les autres meilleurs. Et à 175 livres, il y a de la place pour qu'il soit encore plus fort physiquement. Il devrait devenir notre deuxième centre derrière (Christophe) Lalancette », a-t-il statué.

Pour ce qui est de Boikov, il est considéré comme un arrière physicien en mesure de jouer dans les deux sens de la patinoire. Si tout va bien, il devrait être un candidat de choix au prochain repêchage de la Ligue nationale de hockey.

Les Tigres de Victoriaville, eux, ont sélectionné le Tchèque Jan Mandat au 24^e rang total. Avec la formation de Jihlava, ce marqueur naturel a inscrit 36 buts et ajouté 31 passes pour 67 points en 43 rencontres. Dans les Bois-Francs, il rejoindra notamment son compatriote Petr Sidlik.



30 JOURS



SPORTS

39

AVANT LES JEUX DU CANADA

DU 2 AU 17 AOÛT 2013 • 4200 ATHLÈTES • 20 SPORTS

Louis Leblanc veut se racheter

RICHARD LABBÉ

BROSSARD — Des 56 joueurs invités au camp de perfectionnement du Canadien, cette semaine à Brossard, il y a plusieurs jeunes — des espoirs — et un jeune homme bien connu qui aurait intérêt à « passer à l'autre niveau », comme on le dit si bien en langage de hockey.

Son nom? Louis Leblanc.

Oui, il s'agit du même type qui a été le premier choix du Canadien au repêchage de 2009. Le même qui faisait partie de la formation montréalaise en 2011-2012 et qui y a disputé 42 matchs, avant de connaître un passage à vide la saison dernière.

Au moment de dresser son bilan de saison, en mai, le directeur général du Canadien, Marc Bergevin, a d'ailleurs reconnu que Leblanc « a fait un pas en arrière » pendant la saison.

La bonne nouvelle pour le Canadien, c'est que le joueur en question sait très bien qu'il devra faire mieux cette fois-ci.

« Ce camp-là est important, parce que je dois gagner en confiance, a-t-il reconnu à son arrivée à Brossard, hier. J'ai prouvé que je peux jouer dans la Ligue nationale. La saison dernière, ça ne s'est pas passé comme je le voulais, mais je suis



ARCHIVES LA PRESSE, BERNARD BRAULT

Louis Leblanc entend profiter du présent camp de perfectionnement du Canadien et des deux prochains mois pour apprendre et s'améliorer.

confiant en vue du prochain camp d'entraînement de l'équipe en septembre. »

L'an passé, il y a eu cette blessure à la cheville au mois d'octobre, qui l'a forcé à rater plusieurs

matchs à Hamilton. Chez les Bulldogs, le jeune de 22 ans n'a disputé que 62 rencontres en 2012-2013 et n'a récolté que 18 points.

On devine que pour un ancien choix de première ronde — le 18e joueur au total choisi en 2009 —, de telles statistiques ne sont guère suffisantes. Mais Leblanc insiste pour dire que cette dernière saison n'a rien à voir avec ce qu'il est capable de faire.

« Un accident de parcours, a-t-il résumé. C'est quelque chose qui arrive à tous les joueurs. Je dois continuer d'apprendre et de m'améliorer, et c'est à moi de me préparer en conséquence. Il y a toujours des surprises qui peuvent survenir lors du camp d'entraînement de l'équipe. »

« C'est sûr que la blessure à la cheville n'a pas aidé, mais là, je suis remis à 100 %, ce n'est plus un problème. Il me reste deux mois avant l'ouverture du camp de l'équipe, j'ai la chance de devenir meilleur d'ici là. Je veux être un joueur plus intense, améliorer mon jeu en direction du filet. »

Le commentaire de Marc Bergevin, en mai, laisse croire que la direction du Canadien a hâte de voir Louis Leblanc jouer comme un choix de première ronde, mais le principal

intéressé jure qu'il ne s'en fait pas avec ça. « Pas du tout. Je ne pense pas à ça, je me sens en confiance et je vais travailler à améliorer mon jeu, je sais ce que j'ai à faire. Il n'y a pas plus de pression sur moi parce que l'équipe m'a choisi au premier tour. J'ai toujours bien fait, peu importe où j'ai joué, la dernière saison a été la seule saison où j'ai connu des ennuis. Des fois, on fait un pas en arrière pour ensuite en faire deux en avant. »

Martin Lapointe, responsable du camp de perfectionnement cette semaine à Brossard, estime qu'il est encore beaucoup trop tôt pour jeter l'éponge dans le cas de Louis Leblanc.

« Tout le monde peut apprendre, a fait savoir l'ancien joueur de la LNH, devenu directeur du développement des joueurs chez le CH. Louis, c'est un gars qui travaille, c'est un gars qui a un désir de s'améliorer. Il doit réaliser que la page est tournée, que le passé, c'est fini. Il faut qu'il pense au présent. »

Selon Lapointe, Leblanc pourrait profiter des prochaines semaines pour créer des surprises. « Il y a des postes qui vont être disponibles lors du camp d'entraînement, c'est aux jeunes comme lui de saisir l'occasion », a-t-il résumé. (La Presse)

LES COYOTES RESTENT À PHOENIX

Régis Labeaume n'est pas déçu

PATRICE BERGERON

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Québec ne pourra finalement pas servir de refuge à des Coyotes chassés de Phoenix. Mais le maire Régis Labeaume assure qu'il n'est pas surpris ni déçu pour autant.

Il a ainsi réagi, hier, à ce nouveau rebondissement dans la saga sur le sort incertain de l'équipe de la Ligue nationale de hockey (LNH).

Le conseil municipal de Glendale, en Arizona, a en effet décidé mardi soir par un vote serré de ratifier une convention de bail de l'aréna avec le propriétaire potentiel de l'équipe, ce qui assure pratiquement le maintien des Coyotes à domicile pour cinq ans.

Or, la Ville de Québec et le magnat de la presse Pierre Karl Péladeau fondaient des espoirs sur l'éviction éventuelle des Coyotes, gérés depuis quatre ans par la LNH, qui auraient pu ainsi être accueillis dans le futur amphithéâtre de la Vieille-Capitale.

Mais au terme de négociations tendues, le conseil de Glendale a voté à quatre contre trois en faveur d'une entente de

bail de 15 ans et 225 millions \$ avec Renaissance Sports & Entertainment (RSE) lors d'une session extraordinaire. Ce vote ouvre la voie à RSE pour acheter les Coyotes à la LNH.

« Vous savez, la déception, on ne fait pas trop là-dedans, a déclaré M. Labeaume dans un point de presse en marge des cérémonies entourant le 405^e anniversaire de Québec hier. Pierre-Karl Péladeau est comme moi : si ce n'est pas ça, on repart! Il est pas du genre à être déçu, et moi ce n'est pas trop mon genre non plus. »

Il a néanmoins lâché : « C'est sûr qu'on aurait aimé avoir un club. »

Il n'était pas surpris non plus. Il se doutait de l'issue du vote, du moment où il a vu le commissaire de la Ligue, Gary Bettman, assister à la séance du conseil de Glendale.

« Je voyais mal le commissaire se présenter là et assister à un vote négatif, ça m'aurait semblé assez extraordinaire. Quand j'ai vu M. Bettman arriver hier, je me suis dit : c'est réglé. Il devait savoir de quelle façon allaient voter les élus. Je suis allé me coucher en me disant que c'était fait. C'est

bête, mais c'est ça. »

Il a dit comprendre la stratégie du commissaire et tout le battage moussant la candidature de la rivale Seattle. En homme d'affaires, M. Bettman a tout avantage à vendre une concession la plus cher possible, a dit M. Labeaume, qui dit qu'il aurait fait de même s'il avait été le grand patron de la Ligue.

« Quand j'entendais parler de Seattle, je trouvais ça très astucieux, très intelligent. Quoi qu'on en pense, il a très bien fait son travail. »

Régis Labeaume demeure néanmoins « convaincu que Québec est dans les plans de la Ligue. »

Il a précisé qu'il allait communiquer avec M. Péladeau, hier. Le maire assure qu'il poursuit son travail pour livrer l'amphithéâtre à temps, tandis que M. Péladeau continue d'essayer d'acheter une équipe.

Le maire a aussi été appelé à commenter les échos de certains médias voulant que les propriétaires du Canadien manoeuvrent en sous-main pour empêcher Québec d'avoir un club. « Je ne peux pas et je ne veux pas croire ça », a-t-il



LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT

Le maire de Québec Régis Labeaume ne s'est pas montré surpris du dénouement de la saga des Coyotes de Phoenix hier.

répondu.

La ministre responsable de la région de la capitale, Agnès Maltais, a aussi commenté le maintien des Coyotes à Phoenix. « C'est un peu triste, mais il faut surveiller les autres marchés qui pourraient être en danger. Il va falloir être un peu plus patient. »

Mme Maltais avait été la marraine du projet de loi 204, qui avait permis à la Ville de Québec de confier la gestion de l'amphithéâtre à Quebecor sans faire d'appel d'offres. Le projet de loi avait amorcé un grand schisme au PQ et provoqué plusieurs départs de députés en désaccord.

[illegible]

Dodge Dart GT 2013 montrée**

DODGE
DART

L'ÉVÈNEMENT

**TOUTE LA PERFORMANCE DODGE.
ET UNE NOUVELLE RÉFÉRENCE EN ÉCONOMIE D'ESSENCE.**

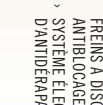
ÉQUIPEMENT

- › L'HABITACLE LE PLUS SPACIEUX
- › DE SA CATÉGORIE¹
- › GLACES, VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE
- › À COMMANDE ÉLECTRIQUE
- › TÉLÉDÉVERROUILLAGE
- › PHARES PROJECTEURS



SÉCURITÉ

- 10 SACS GONFLABLES,
- FREINS À DISQUE ET
- ANTIBLOCCAGE AUX 4 ROUES
- SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
- D'ANTIDÉRAPAGE



**EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE**

- MOTEUR TIGERSHARK^{MC}
- 4 CYLINDRES DE 2 L DE 160 CH
- PERFORMANCE AÉRODYNAMIQUE
- DE CLASSE MONDIALE



AUSSI PEU QUE
4,8 L / 100 km
SUR ROUTE
MODÈLE DOODGE STRAT AERON+

DODGE DART SE 2013
LA VOITURE LA PLUS ÉVOLUÉE DE SA CATÉGORIE SUR LE P

LA VOITURE LA PLUS ÉVOLUÉE DE SA CATÉGORIE SUR LE PLAN TECHNOLOGIQUE.

«MEILLEUR CHOIX
SÉCURITÉ» SELON L'INRA

COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES DE LA NHTSA
AUX ESSAIS DE COLLISION LATÉRALE ET FRONTALE

(10) **NEUTRALISING POTENTIALS**

PRIX TOUT INCLUS À PARTIR DE :

1950

**LE PRIX COMPREND
LES FRAIS DE TRANSPORT
DE 1 695 \$.**

MAINTENANT OFFERT
FINANCEMENT À L'ACHAT
0% ±
POUR 36 MOIS
ET AUCUN ACOMPTÉ

CARACTÉRISTIQUES

	Toyota Land Cruiser 200	Hyundai Elantra 2013 ^o	Toyota Corolla 2013 ^o	Ford Focus 2013 ^o
Meilleure économie d'essence disponible (sur route) ¹	4,8 l/100 km	5,2 l/100 km	5,6 l/100 km	5,5 l/100 km
Sacs gonflables de série	6	6	6	7
Plus grande taille d'écran tactile disponible	< 7 pouces	< 7 pouces	< 7 pouces	8 pouces
Volume intérieur total de l'habitacle (L)	2678,0	2707,0	2568,0	2568,0
Freins à disque aux 4 roues	Disponible	De série	Non disponible	Disponible
Affichage configurable à matrice active de 7 pouces	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Phares projecteurs	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP^{MD} | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres

SCANNER ICI POUR PLUS D'OFFRES



RAM



Jeep